



Second Session
Thirty-ninth Parliament, 2007

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Fisheries and Oceans

Chair:

The Honourable BILL ROMPKEY, P.C.

Thursday, November 15, 2007
Thursday, November 29, 2007 (in camera)
Thursday, December 6, 2007
Tuesday, December 11, 2007

Issue No. 1

Organization meeting, future business of the committee

and

First and second meetings on:

Issues relating to the federal government's current
and evolving policy framework for managing
Canada's fisheries and oceans

INCLUDING:

THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Expenses of the committee incurred during the
First Session of the Thirty-ninth Parliament)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
trente-neuvième législature, 2007

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Pêches et des océans

Président :

L'honorable BILL ROMPKEY, C.P.

Le jeudi 15 novembre 2007
Le jeudi 29 novembre 2007 (à huis clos)
Le jeudi 6 décembre 2007
Le mardi 11 décembre 2007

Fascicule n° 1

Réunion d'organisation, et travaux futurs du comité

et

Première et deuxième réunions concernant :

Les questions relatives au cadre stratégique actuel,
en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion
des pêches et des océans du Canada

Y COMPRIS :

LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(Dépenses du comité encourues au cours de la
première session de la trente-neuvième législature)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Bill Rompkey, P.C., *Chair*

The Honourable Ethel Cochrane, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	Hubley
Campbell	Johnson
Comeau	* LeBreton, P.C.
Cowan	(or Comeau)
Gill	Meighen
* Hervieux-Payette, P.C.	Robichaud, P.C.
(or Tardif)	Watt

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Banks substituted for that of the Honourable Senator Watt (*November 26, 2007*).

The name of the Honourable Senator Watt substituted for that of the Honourable Senator Banks (*November 29, 2007*).

The name of the Honourable Senator Peterson substituted for that of the Honourable Senator Hubley (*December 5, 2007*).

The name of the Honourable Senator Hubley substituted for that of the Honourable Senator Peterson (*December 6, 2007*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Bill Rompkey, C.P.

Vice-présidente : L'honorable Ethel Cochrane

et

Les honorables sénateurs :

Adams	Hubley
Campbell	Johnson
Comeau	* LeBreton, C.P.
Cowan	(ou Comeau)
Gill	Meighen
* Hervieux-Payette, C.P.	Robichaud, C.P.
(ou Tardif)	Watt

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Banks est substitué à celui de l'honorable sénateur Watt (*le 26 novembre 2007*).

Le nom de l'honorable sénateur Watt est substitué à celui de l'honorable sénateur Banks (*le 29 novembre 2007*).

Le nom de l'honorable sénateur Peterson est substitué à celui de l'honorable sénateur Hubley (*le 5 décembre 2007*).

Le nom de l'honorable sénateur Hubley est substitué à celui de l'honorable sénateur Peterson (*le 6 décembre 2007*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, November 21, 2007:

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Cowan:

That the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans be authorized to examine and report on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans;

That the papers and evidence received and taken and the work accomplished by the Committee on the subject during the First Session of the Thirty-ninth Parliament be referred to the committee; and

That the Committee submit its final report to the Senate no later than Friday, June 27, 2008.

The questions being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 21 novembre 2007 :

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan,

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans du Canada soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada;

Que les mémoires reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis sur la question par le Comité en cours de la première session de la trente-neuvième législature soient renvoyés au Comité :

Que le Comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le vendredi 27 juin 2008.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, November 15, 2007

(1)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 10:47 a.m., in room 160-S, Centre Block, for the purpose of organization.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Cochrane, Comeau, Cowan, Hubley, Robichaud, P.C. Rompkey, P.C. and Watt (8).

In attendance: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The committee proceeded to organize pursuant to rule 88.

The clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Robichaud moved that the Honourable Senator Rompkey do take the chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Rompkey took the chair.

The Honourable Senator Comeau moved that the Honourable Senator Cochrane be deputy chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Watt moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Adams moved:

That the committee print its proceedings; and

That the chair be authorized to set the number to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Cochrane moved:

That, pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 15 novembre 2007

(1)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans tient aujourd'hui sa séance d'organisation, à 10 h 47, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Cochrane, Comeau, Cowan, Hubley, Robichaud, C.P., Rompkey, C.P., et Watt (8).

Également présent : Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 88 du Règlement, le comité tient sa séance d'organisation.

La greffière du comité préside à l'élection du président.

L'honorable sénateur Robichaud propose que l'honorable sénateur Rompkey assume la présidence du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Rompkey occupe le fauteuil.

L'honorable sénateur Comeau propose que l'honorable sénateur Cochrane soit élue vice-présidente du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Watt propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, de la vice-présidente et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le Sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Adams propose :

Que le comité fasse imprimer ses délibérations; et

Que le président soit autorisé à déterminer le nombre d'exemplaires à imprimer pour répondre à la demande.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cochrane propose :

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Robichaud moved:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Comeau moved:

That the committee asks the Library of Parliament to assign analyst Claude Emery to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Cowan moved:

That, pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, and section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Cochrane moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Comeau moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- (1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Robichaud propose :

Que le comité adopte la première ébauche de rapport, conformément à l'article 104 du Règlement.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Comeau propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter Claude Emery au comité;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de techniciens, d'employés de bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, l'objet de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cowan propose :

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et à l'article 7, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, le pouvoir d'engager les fonds du comité soit conféré individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité; et

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et à l'article 8, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cochrane propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Après débat, la question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Comeau propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement public » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998;

(2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Cochrane moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Adams moved:

That the chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure would examine practices and the approval process for televised proceedings and report its findings to the committee.

It was agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure would examine the conflicts created by the existing time slots, in particular, the start time for the Tuesday evening and report its findings to the committee.

The Honourable Senator Rompkey moved:

That the committee approve that the following order of reference be moved in the Senate:

That the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans be authorized to examine and report on issues relating to the federal government’s new and evolving policy framework for managing Canada’s fisheries and oceans;

That the papers and evidence received and taken and the work accomplished by the committee on the subject during the First Session of the Thirty-ninth Parliament be referred to the committee; and

That the committee submit its final report to the Senate no later than Friday, June 27, 2008.

2) considérer qu’un membre du comité remplit un « engagement public » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Cochrane propose :

Que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin par organisme, après qu’une demande de remboursement aura été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Adams propose :

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias d’information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure examine les pratiques et le processus d’approbation concernant les délibérations télévisées et fasse rapport de ses conclusions au comité.

Il est convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure se penche sur les conflits d’horaires actuels, en particulier, concernant l’heure de la séance du mardi soir et fasse rapport de ses conclusions au comité.

L’honorable sénateur Rompkey propose :

Que le comité s’entende pour présenter l’ordre de renvoi suivant au Sénat :

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à examiner, en vue d’en faire rapport, les questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada;

Que les mémoires reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis sur la question par le comité durant la première session de la 39^e législature soient renvoyés au comité; et

Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le vendredi 27 juin 2008.

The Honourable Senator Comeau moved:

That the motion be amended by replacing the word “new” with the word “current.”

The question being put on the motion, in amendment, it was adopted.

At 11:01 a.m., the committee proceeded to consider its future business.

It was agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure would meet to discuss the committee’s focus and report its findings to the committee.

At 11:46 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, November 29, 2007
(2)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day in camera at 10:50 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Bill Rompkey, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Banks, Campbell, Cochrane, Comeau, Cowan, Hubley, Robichaud, P.C. and Rompkey, P.C. (9).

In attendance: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee considered a draft agenda.

It was moved:

That the committee, perhaps in concert with the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources and the Standing Senate Committee on Agriculture, propose to the leadership of the Senate that a committee work week be established during the week of May 12-16, 2008, and, that the above-mentioned committees attempt to coordinate travel to the Arctic during this time frame.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure would further explore the proposed committee themes under the Arctic study, those being:

1. Science/Research
2. Catching capacity
3. Facilities/infrastructure
4. Coast Guard/presence/enforcement

L’honorable sénateur Comeau propose :

Que la motion soit modifiée par substitution au mot « nouveau » du mot « actuel ».

La motion modifiée, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 1, le comité examine ses futurs travaux.

Il est convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure se réunisse pour discuter des priorités du comité et fasse rapport de ses conclusions au comité.

À 11 h 46, le comité suspend ses travaux jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 29 novembre 2007
(2)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd’hui à huis clos, à 10 h 50, dans la salle 160-S de l’édifice du Centre, sous la présidence de l’honorable Bill Rompkey, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Banks, Campbell, Cochrane, Comeau, Cowan, Hubley, Robichaud, C.P., et Rompkey, C.P. (9).

Également présent : Claude Emery, analyste, Service d’information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l’alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine un projet d’ordre du jour.

Il est proposé :

Que le comité, peut-être de concert avec le Comité sénatorial permanent de l’énergie, de l’environnement et des ressources naturelles et le Comité sénatorial permanent de l’agriculture, propose aux dirigeants du Sénat que la semaine du 12 au 16 mai 2008 soit réservée aux travaux des comités, et que les comités susmentionnés prennent les dispositions nécessaires pour se rendre dans l’Arctique au cours de cette semaine.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure explore les thèmes proposés par le comité dans le cadre de l’étude sur l’Arctique, ceux-ci étant :

1. Sciences/recherches
2. Capacité de capture
3. Installations/infrastructures
4. Garde côtière/présence/application de la loi

At 12:05 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Lynn Gordon

Clerk of the Committee

À 12 h 5, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, December 6, 2007

(3)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 10:47 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Bill Rompkey, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Campbell, Comeau, Cowan, Peterson, Robichaud, P.C. and Rompkey, P.C (7).

In attendance: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 21, 2007, the committee began its study on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans.

WITNESSES:

Fisheries and Oceans Canada:

David Bevan, Assistant Deputy Minister, Fisheries and Aquaculture Management;

Wendy Watson-Wright, Assistant Deputy Minister, Science;

Savithri Narayanan, Dominion Hydrographer, Director General, Ocean Sciences — Canada Hydrographic Service;

Sylvain Paradis, Director General, Ecosystem Science.

The chair made an opening statement.

Ms. Watson-Wright and Mr. Bevan made a presentation and, with Ms. Narayanan, answered questions.

At 12:12 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier intérimaire du comité,

François Michaud

Acting Clerk of the Committee

OTTAWA, le jeudi 6 décembre 2007

(3)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 10 h 47, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Bill Rompkey, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Campbell, Comeau, Cowan, Peterson, Robichaud, C.P., et Rompkey, C.P. (7).

Également présent : Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 21 novembre 2007, le comité entreprend son étude sur les questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada.

TÉMOINS :

Pêches et Océans Canada :

David Bevan, sous-ministre adjoint, Gestion des pêches et de l'aquaculture;

Wendy Watson-Wright, sous-ministre adjointe, Sciences;

Savithri Narayanan, hydrographe fédérale et directrice générale, Sciences océaniques — Service hydrographique du Canada;

Sylvain Paradis, directeur général, Sciences des écosystèmes.

Le président fait une déclaration.

Mme Watson-Wright et M. Bevan font chacun une présentation puis, aidés de Mme Narayanan, répondent aux questions.

À 12 h 12, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, December 11, 2007
(4)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:19 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Bill Rompkey, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Cochrane, Comeau, Cowan, Hubley, Robichaud, P.C., Rompkey, P.C. and Watt (8).

In attendance: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 21, 2007, the committee continued its study on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans.

WITNESSES:

As Individuals:

Bob Applebaum;

Scott Parsons;

Earl Wiseman.

Fisheries and Oceans Canada:

David Bevan, Assistant Deputy Minister, Fisheries and Aquaculture Management;

Sylvie Lapointe, Head, International Relations.

The chair made a statement.

Mr. Parsons, Mr. Applebaum and Mr. Wiseman each made a statement and answered questions.

At 7:27 p.m., the committee suspended.

At 7:31 p.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

Mr. Bevan made a statement and answered questions.

At 9 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mardi 11 décembre 2007
(4)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 19, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Bill Rompkey, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Cochrane, Comeau, Cowan, Hubley, Robichaud, C.P., Rompkey, C.P., et Watt (8).

Également présent : Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 21 novembre 2007, le comité poursuit son étude sur les questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada.

TÉMOINS :

À titre personnel :

Bob Applebaum;

Scott Parsons;

Earl Wiseman.

Pêches et Océans Canada :

David Bevan, sous-ministre adjoint, Gestion des pêches et de l'aquaculture;

Sylvie Lapointe, chef, Relations internationales.

Le président fait une déclaration.

MM. Parsons, Applebaum et Wiseman font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 19 h 27, la séance est interrompue.

À 19 h 31, la séance reprend.

Le président fait une déclaration.

M. Bevan fait une déclaration puis répond aux questions.

À 21 heures, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Lynn Gordon

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, November 20, 2007

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans has the honour to table its

FIRST REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such legislation and other matters as were referred to it, reports, pursuant to Rule 104, that the expenses incurred by the committee during the First Session of the Thirty-Ninth Parliament are as follows:

1. With respect to its study of the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans:

Professional and Other Services:	\$ 13,379.00
Transport and Communications	67,541.00
Other Expenditures:	660.00
Witness Expenses:	<u>8,324.00</u>
Total:	\$ 89,904.00

Your committee received two orders of reference, held 26 meetings, and received evidence from 70 witnesses over a period of approximately 47 hours. One bill was referred to the committee however no expenses were incurred. In total, your committee produced 8 reports.

Your committee presented two interim reports during the session with respect to its special study of the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans.

Respectfully Submitted,

Le président,

BILL ROMPKEY,

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 20 novembre 2007

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses afin d'étudier les mesures législatives et autres questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 104 du Règlement, le relevé suivant des dépenses qu'il a faites à cette fin au cours de la première session de la trente-neuvième législature :

1. Relatif à son étude du nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada :

Services professionnels et autres :	13 379,00 \$
Transport et communications :	67 541,00 \$
Autres dépenses :	660,00 \$
Dépenses des témoins :	<u>8 324,00 \$</u>
Total :	89 904,00 \$

Votre comité a reçu deux ordres de renvoi, tenu 26 réunions et entendu 70 témoins sur une période d'approximativement 47 heures. Il a été saisi d'un projet de loi, mais aucune dépense n'a été engagée. Au total, votre comité a produit 8 rapports.

Votre comité a présenté deux rapports intérimaires durant cette session sur l'étude du nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 15, 2007

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 10:47 a.m., pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Lynn Gordon, Clerk of the Committee: Honourable senators, I see a quorum. As clerk of the committee, it is my duty to proceed to the election of the chair.

Is there a motion to that effect?

Senator Robichaud: I move that the Honourable Senator Rompkey be the Chair of this committee.

Ms. Gordon: Thank you. Are there any other nominations?

Seeing none, the question is on the motion of the Honourable Senator Robichaud that the Honourable Senator Rompkey do take the chair of the committee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Ms. Gordon: I declare the motion carried. I invite Senator Rompkey to take the chair.

Senator Bill Rompkey (*Chair*) in the chair.

The Chair: Honourable senators, thank you for the confidence you have shown in me. It was a hard battle, but we finally prevailed. Thank you very much. I look forward to working with you.

My first duty is to preside over the election of a deputy chair for this committee. Are there nominations for a deputy chair for this committee?

Senator Comeau: Mr. Chairman, I would like to propose the name of Senator Cochrane.

The Chair: Senator Cochrane has been proposed. Are there any further nominations? I propose that nominations close. I therefore declare that Senator Cochrane has been elected deputy chair of the committee.

Senator Cochrane: Mr. Chair, everyone ought to be in their places before the meeting begins.

The Chair: Good idea.

Now, you have an agenda before you. It is a usual agenda that we have to go through at this meeting. Does everyone have a copy of the agenda? The third motion reads:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Chair, the Deputy Chair, and one other member of the Committee to be designated after the usual consultation; and

That the Subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the Committee with respect to its agenda to invite witnesses and to schedule hearings.

Do I have a motion?

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 15 novembre 2007

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 10 h 47, pour tenir sa séance d'organisation conformément à l'article 88 du *Règlement du Sénat*.

[Traduction]

Lynn Gordon, greffière du comité : Honorables sénateurs, je constate que nous avons le quorum. En tant que greffière du comité, je dois procéder à l'élection du président.

Quelqu'un veut-il proposer une motion en ce sens?

Le sénateur Robichaud : Je propose que l'honorable sénateur Rompkey assume la présidence du comité.

Mme Gordon : Merci. Y a-t-il d'autres nominations?

Puisque ce n'est pas le cas, je propose la motion de l'honorable sénateur Robichaud : que l'honorable sénateur Rompkey assume la présidence du comité.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

Mme Gordon : Je déclare la motion adoptée. J'invite le sénateur Rompkey à prendre place au fauteuil.

Le sénateur Bill Rompkey (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Honorables sénateurs, merci de la confiance que vous me témoignez. Ce fut une chaude lutte, mais nous l'avons finalement emporté. Merci beaucoup. Je suis impatient de travailler avec vous.

Ma première tâche consiste à procéder à l'élection d'un vice-président du comité. Avez-vous des noms de candidats à proposer?

Le sénateur Comeau : Monsieur le président, j'aimerais proposer le sénateur Cochrane.

Le président : On propose le sénateur Cochrane. Y a-t-il d'autres nominations? Je propose la clôture des mises en candidature. Par conséquent, je déclare le sénateur Cochrane élue vice-présidente du comité.

Le sénateur Cochrane : Monsieur le président, chacun devrait être à sa place avant que la séance ne commence.

Le président : Bonne idée.

Maintenant, vous avez devant vous l'ordre du jour de la séance. Nous avons les points habituels à régler. Tout le monde en a une copie? La troisième motion se lit ainsi :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le Sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

Pourrais-je avoir une motion en ce sens?

It is moved by Senator Watt. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The next motion states:

That the Committee print its proceedings; and

That the Chair be authorized to set the number to meet demand.

Do I hear a motion to adopt?

I see a motion by Senator Adams and Senator Watt. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: It is agreed. The next motion is for authorization to hold meetings and print evidence when quorum is not present, provided that a member from both the government and the opposition be present. That is the usual thing.

Do I have a mover for that motion? It is moved by Senator Cochrane.

Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: It is agreed.

We will now look at the financial report. You have the financial report in front of you. It is a report of what we have done in the past. If you have had a chance to have a look at it, it is pretty straightforward. It simply itemizes the costs that we incurred while working in the Atlantic provinces. You will see that costs for professional and other services, transport and communications, and witnesses' expenses come to a total of \$89,904.

Is there a motion to adopt the report?

It is moved by Senator Robichaud. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Our next item concerns the research staff. It moves that the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee; and that the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel, et cetera; and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts. It goes on to ask that the chair, on behalf of the committee, direct the research staff.

Do I have a mover?

It is moved by Senator Comeau.

Senator Comeau: I might move a second motion afterwards that the chair be authorized to seek the services of Claude Emery.

Le sénateur Watt en fait la proposition. Tout le monde est d'accord?

Des voix : Oui.

Le président : La motion suivante se lit comme suit :

Que le comité fasse imprimer ses délibérations; et

Que la présidence soit autorisée à fixer la quantité en fonction des besoins.

Ai-je une motion d'adoption?

Les sénateurs Adams et Watt en font la proposition. D'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée. La suivante concerne l'autorisation à tenir des réunions et l'impression des témoignages en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité du gouvernement et un membre de l'opposition soient présents. C'est la norme habituelle.

Quelqu'un peut-il présenter une motion à cet effet? Le sénateur Cochrane en fait la proposition.

Êtes-vous d'accord?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

Nous allons maintenant examiner le rapport financier, que vous avez devant vous. C'est un rapport concernant nos activités passées. Si vous avez eu l'occasion de le consulter, vous aurez constaté que c'est fort simple; il s'agit seulement d'une ventilation des dépenses que nous avons faites lors de nos travaux dans les provinces de l'Atlantique. Vous verrez que les coûts des services professionnels et autres, des transports et communications et des dépenses des témoins s'élèvent à un total de 89 904 \$.

Quelqu'un veut-il proposer l'adoption du rapport?

Le sénateur Robichaud en fait la proposition. Tout le monde est d'accord?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

Le prochain article concerne le personnel de recherche : Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité; que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers, et cetera; et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils. Ensuite, on propose que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche.

Quelqu'un veut-il en faire la proposition?

La motion est proposée par le sénateur Comeau.

Le sénateur Comeau : Je pourrais ensuite proposer une seconde motion pour que la présidence soit autorisée à retenir les services de Claude Emery.

The Chair: We have an offer to trade him for Jason Spezza. This is something we should seriously consider. However, Claude Emery is more valuable to us than Jason Spezza, so I would agree with this motion.

It is moved by Senator Comeau. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Mr. Emery, would you come and take your seat at the table? It is worthwhile to spend a minute to thank Mr. Emery because he did excellent work for us when he chaired the committee. We cannot do our work without him. He has a lot of knowledge and he has corporate memory about all sorts of things — good and bad. He puts things into perspective for us. Without that, we would not be able to function as we do. I want to thank him for his past services and we all looked forward to work with you, Mr. Emery, in the future.

The next item is authority to commit funds and certify accounts. This is under the Financial Administration Act and it is the authority to commit funds, and it is conferred on the chair, the deputy chair, and the clerk; and that the authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the committee. That is pretty standard.

Do I have a mover for that motion? It is moved by Senator Cowan. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Our next item concerns travel. It states:

That the Committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the Committee.

This is in reserve in case we need to use it sometime. There may be a meeting that someone needs to go to and we authorize that travel. This gives us the authority to do that if the circumstances require.

Do I have a mover for the motion? It is moved by Senator Cochrane. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. We can now look at the designation of members traveling on business. This motion authorizes us to designate as official business a trip that a senator is on. This is for the purposes of attendance in the chamber. We would simply inform the whips and the Clerk of the Senate that these particular people are away on official business.

Do I have a mover for that motion? It is moved by Senator Cowan.

Le président : On nous a offert de l'échanger contre Jason Spezza. C'est une chose que nous devrions considérer sérieusement. Quoi qu'il en soit, Claude Emery a plus de valeur pour nous que Jason Spezza; j'approuve donc cette motion.

La motion est proposée par le sénateur Comeau. Est-on d'accord?

Des voix : Oui.

Le président : Monsieur Emery, voudriez-vous prendre place à la table? Cela vaut la peine de prendre une minute pour remercier M. Emery, car il a fait un excellent travail pour nous lorsqu'il a présidé le comité. Nous ne pourrions accomplir nos travaux sans lui. Il possède des connaissances étendues, ainsi qu'une mémoire organisationnelle à propos de toutes sortes de choses, bonnes ou mauvaises. Il nous place les questions en perspective. Sans cela, nous ne pourrions fonctionner comme nous le faisons. Je tiens donc à vous remercier pour les services que vous nous avez rendus, monsieur Emery, et il nous tarde à tous de collaborer avec vous dans l'avenir.

L'article suivant porte sur l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer. Il s'agit, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques, de conférer au président, au vice-président et au greffier l'autorisation d'engager des fonds; et d'accorder individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité. C'est très standard.

Quelqu'un veut-il proposer cette motion? Le sénateur Cowan en fait la proposition. Est-on d'accord?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

L'article suivant concerne les voyages. Il va comme suit :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Cet article est en réserve, au cas où nous en aurions besoin à un moment donné. Quelqu'un pourrait devoir se rendre à une réunion, auquel cas nous autoriserions son déplacement. Cet article nous le permet, si les circonstances l'exigent.

Quelqu'un veut-il proposer la motion? Le sénateur Cochrane en fait la proposition. Tout le monde est d'accord?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée. Passons maintenant à la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité. Cette motion nous autorise à déclarer « engagement officiel » un déplacement effectué par un sénateur. Cela vise la présence au Sénat. Nous informerions simplement les whips et le greffier du Sénat que les intéressés remplissent un engagement public ailleurs.

Quelqu'un veut-il présenter cette motion? Le sénateur Cowan en fait la proposition.

Senator Watt: I think from time to time, we run across people who do not notify in the proper fashion. I wonder if we can be kept more up to date if a person is missing on other Senate business. We dealt with that in the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs yesterday. It might be good to be better informed. It does not have to be a motion to amend any motion, as long as it is understood by the clerk that the clerk will have the responsibility to notify the members of the whereabouts of that missing senator.

[Translation]

Senator Robichaud: I completely support Senator Watt's comments. The goal of the initiative is to keep the committee informed of its members' trips and the reasons for them. So no one will be able to be accused of travelling without a specific objective. This is just a matter of transparency.

[English]

The Chair: With the caveat suggested by Senator Watt, do I have a mover for the motion? It is moved by Senator Comeau. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, bearing in mind what Senator Watt has said.

Travelling and living expenses is pretty straightforward. As you know, there is a pot of money for witness travel that does not come out of our funds, but we have to authorize witnesses when we call them.

Do I have a mover for that motion? It is moved by Senator Cochrane.

Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

We can move on to electronic coverage of public meetings. We have to agree that the chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage. Senator Adams.

Senator Adams: We talked about that yesterday in the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. Only two committee rooms are equipped to televise our proceedings. At one time, I found out that a cameraman with a tripod usually comes here. That makes it difficult. For instance, if we want to get some important witnesses and we cannot get into the other room to set up the cameras in Victoria Building, what can we do? It should be asked that cameras be set up in one or two committee rooms in the future. If we are debating Arctic sovereignty or something similar, it would be nice to have the camera set up and available if we bring people in. There

Le sénateur Watt : De temps en temps, nous tombons sur des gens qui ne donnent pas d'avis comme il se doit. Je me demandais si on pouvait davantage être mis au courant si quelqu'un s'absente pour des raisons autres que les affaires du Sénat. Nous avons traité de cette question, hier, au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Ce serait bien d'être mieux informés. Une motion visant à en modifier une autre n'est pas nécessaire, dans la mesure où le greffier comprend qu'il aura la responsabilité d'aviser les membres des déplacements d'un sénateur absent.

[Français]

Le sénateur Robichaud : J'appuie entièrement les propos du sénateur Watt. Le but de cette démarche est de tenir le comité au courant des déplacements de ses membres et de ce qui en découle. Ainsi, personne ne pourra être accusé de faire des voyages sans but précis. Il s'agit tout simplement d'assurer la transparence.

[Traduction]

Le président : En tenant compte de la mise en garde du sénateur Watt, qui souhaite proposer cette motion? Le sénateur Comeau en fait la proposition. Tout le monde est d'accord?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée, en gardant à l'esprit la remarque du sénateur Watt.

L'article concernant les frais de déplacement des témoins est fort simple. Comme vous le savez, il existe à cette fin une enveloppe qui n'est pas prélevée sur notre budget, mais nous devons autoriser le remboursement des frais des témoins quand nous les appelons.

Qui propose cette motion? Le sénateur Cochrane.

Tout le monde est d'accord?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

Nous pouvons passer à la diffusion des délibérations publiques par médias d'information électronique. Il faut nous mettre d'accord pour autoriser le président à demander au Sénat la permission de diffuser nos délibérations publiques. Sénateur Adams.

Le sénateur Adams : Nous avons discuté de la question hier, au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Seulement deux salles de comités sont équipées pour télédiffuser nos délibérations. À un moment donné, j'ai appris qu'un cameraman venait habituellement ici avec son trépied. Cela complique les choses. Par exemple, si nous voulons recevoir des témoins importants mais ne pouvons aller dans l'autre salle de l'édifice Victoria pour mettre en place les caméras, que pouvons-nous faire? On devrait demander que, dans l'avenir, des caméras soient installées dans une ou deux salles de comités. Si nous débattons de la souveraineté dans l'Arctique ou autre

is no problem for translation. We may need other committee rooms as only two are set up with English and French. I think this room could have a better setup for translation.

Senator Cowan: I was given to understand that there was an additional room so that there would be more rooms that would be capable of accommodating television. It is either ready now or about to be ready. However, I do not know whether that is accurate or not.

Senator Comeau: I am not sure whether there is another room, but I think Senator Adams is suggesting that another camera be made permanently available in this room.

Senator Adams: I heard from Senator Kenny, who sits on the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration that we used to invite CPAC to set up their cameras in here. That no longer exists.

Senator Comeau: I would suggest to the chair that we seek clarification. We would ask the clerk, through the chair, to see whether the camera still exists. This was a superb room in which to hold hearings.

The Chair: There are no permanent fixtures. They bring them in, whereas in the Victoria Building there is a permanent fixture.

[Translation]

Senator Robichaud: Senator Adams tells us that this mobile crew does not exist. Is that the case?

[English]

The Chair: Can we leave it to the steering committee and the clerk to clarify that with Internal Economy? The object is to get maximum coverage.

Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

[Translation]

Senator Robichaud: Who decides which committees will be recorded and broadcast in those rooms?

[English]

The Chair: Is it the whips?

Senator Cowan: I do not know.

The Chair: I thought it was the table. Senator Cowan, it is not the whips, is it?

Senator Cowan: Not to my knowledge.

Senator Comeau: Why do we not seek clarification?

The Chair: We will seek clarification on that as well.

chose du genre, ce serait bien d'avoir une caméra en place et disponible quand nous recevrons des témoins. Du point de vue de la traduction, ce n'est pas un problème. Nous pourrions avoir besoin d'autres salles de comités, puisque seulement deux sont équipées pour les langues française et anglaise. Il me semble que cette pièce pourrait être mieux organisée à des fins de traduction.

Le sénateur Cowan : J'ai cru comprendre qu'il y aurait une salle supplémentaire pour que davantage de salles permettent la télédiffusion. C'est maintenant chose faite, ou peu s'en faut. Toutefois, j'ignore si c'est exact.

Le sénateur Comeau : J'ignore s'il y a effectivement une salle de plus, mais je crois que le sénateur Adams propose de rendre une autre caméra disponible en permanence dans cette pièce.

Le sénateur Adams : Le sénateur Kenny, qui siège au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, m'a dit qu'autrefois, nous invitons le réseau CPAC à installer ses caméras ici. Mais on ne fait plus cela.

Le sénateur Comeau : Je propose au président que nous demandions des précisions. Nous pourrions charger le greffier, par l'entremise du président, de demander si cette caméra existe toujours. C'était une superbe salle où tenir des audiences.

Le président : Il n'y a pas d'installations fixes dans la salle. On y apporte le matériel, alors que dans l'édifice Victoria, les installations sont permanentes.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Le sénateur Adams nous dit que cette équipe mobile n'existe pas. Est-ce le cas?

[Traduction]

Le président : Pourrions-nous confier au comité directeur et au greffier la tâche de clarifier la question auprès du comité de la régie interne? L'objectif est d'obtenir une diffusion maximale.

Est-on d'accord?

Des voix : Oui.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Qui décide quels seront les comités qui seront enregistrés et diffusés dans ces salles?

[Traduction]

Le président : Est-ce les whips?

Le sénateur Cowan : Je l'ignore.

Le président : Je croyais que c'était le bureau. Sénateur Cowan, ce ne sont pas les whips, n'est-ce pas?

Le sénateur Cowan : Pas à ma connaissance.

Le sénateur Comeau : Pourquoi ne demandons-nous pas des éclaircissements?

Le président : Nous demanderons des précisions là-dessus également.

When we have asked for televising in the past, we have been bumped because some other committee has taken priority. Their subject matter has been deemed more important than ours, and I think it is the table that makes that decision.

Senator Cowan: It is my understanding that if there is a conflict which they cannot resolve, it goes to the whip.

The Chair: We will clarify that and we will report back at the next meeting.

Can I have a mover for number 12?

Senator Adams: I so move.

The Chair: It is moved by Senator Adams.

Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The last item is time slots. We have two time slots: One is Tuesday evening and the other is Thursday morning. Senator Comeau can comment on this from experience, but I found myself in the last session trying to kill an hour before I went to the meeting at 7 p.m. I propose that we might want to start at 6:15 p.m. The house will not sit later than 6 p.m. I suggest that until Christmas we will probably not sit later than 5 p.m. If we set the time for 6:15 p.m. that would give us time to eat before the meeting and start our meeting at 6:15 p.m. rather than at 7 p.m. on Tuesday.

Senator Watt: I support that.

Senator Cowan: Is that 6:15 p.m. to 8 p.m.

The Chair: Yes.

Senator Comeau: I think you are on the right track on this for the most part. It will happen occasionally that the Senate may sit a little later on Tuesdays, but we would still have our time slot for 7 p.m. of course. It will not conflict with other committees, because that is the last time slot. I suggest that would be a good way to approach it.

On another issue, one of our members has a conflict in this time slot, which is 10:45 a.m. to 1 p.m. on Thursdays, and that is Senator Meighen. He would dearly love to be able to attend this meeting, but has a conflict with the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce. I do not know how we can resolve that problem. Perhaps we can look at this to see whether something can be done to accommodate him, but I know that once you start changing time slots it becomes very complicated.

I will leave it in the chair's capable hands to see if there is a way of accommodating this member. We will see what can be done.

Par le passé, quand nous avons demandé à faire télédiffuser nos délibérations, nous avons essuyé un refus, parce qu'on accordait la priorité à un autre comité. Leur sujet d'étude était considéré plus important que le nôtre, et je crois que c'est au bureau que revient cette décision.

Le sénateur Cowan : Si j'ai bien compris, en cas de conflit qu'on n'arrive pas à résoudre, la question est renvoyée au whip.

Le président : Nous allons tirer cela au clair, puis nous vous en ferons rapport à la prochaine séance.

Quelqu'un peut-il proposer l'article 12?

Le sénateur Adams : Oui, moi.

Le président : Le sénateur Adams en fait la proposition.

Tout le monde est d'accord?

Des voix : Oui.

Le président : Le dernier article porte sur les créneaux horaires des réunions. Nous en avons deux : le mardi soir et le jeudi matin. Le sénateur Comeau pourra parler de son expérience, mais à la dernière session, je me suis retrouvé à essayer de tuer le temps pendant une heure avant d'aller à la réunion de 19 heures. Je propose que nous commencions à 18 h 15. La Chambre ne siègera pas plus tard que 18 heures. J'ajouterais que d'ici Noël, nous ne siégerons probablement pas passé 17 heures. Si nous fixons le début de la séance du mardi à 18 h 15, cela nous donnerait le temps de manger avant la réunion, qui commencerait à 18 h 15 au lieu de 19 heures.

Le sénateur Watt : J'appuie cette proposition.

Le sénateur Cowan : C'est-à-dire, que la réunion ait lieu de 18 h 15 à 20 heures?

Le président : Oui.

Le sénateur Comeau : Je pense que là-dessus, vous avez en grande partie raison. Il arrive, à l'occasion, que le Sénat siège un peu plus tard les mardis, mais nous aurions toujours notre créneau horaire de 19 heures, bien sûr. Cela ne causerait pas de conflit d'horaire par rapport aux autres comités, parce qu'il s'agit là du dernier créneau. Je pense que ce serait une bonne façon d'aborder le problème.

Par ailleurs, cette case horaire du jeudi, de 10 h 45 à 13 heures, représente un inconvénient pour l'un de nos membres, le sénateur Meighen. Il adorerait être en mesure d'assister à cette séance, mais elle coïncide avec celle du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. J'ignore comment nous pourrions résoudre ce problème. Peut-être pouvons-nous étudier la question afin de trouver une solution, mais je sais qu'aussitôt qu'on commence à modifier les créneaux horaires, les choses se compliquent fortement.

Je vais laisser au président le soin de voir s'il y a moyen de donner satisfaction à ce membre. Nous verrons ce qui est réalisable.

[Translation]

Senator Robichaud: It could also happen, at times, that senators who are members of the Committee on Internal Economy might have the same problem because our meetings are always on Thursday mornings. Maybe we will have to delay the start of the session a little so that those senators can attend.

[English]

Senator Comeau: In the past we found that Tuesday night meetings tended to go much longer than anticipated. In fact, they went on for two hours many times. In many cases back then, we skipped the Thursday meeting, which accommodated those who could not make the Thursday morning meetings. The chair might find that would happen in the future as well.

Senator Cochrane: I have conflicts too. On Tuesday evening, I have the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources when the Senate rises, and on Thursday at 10:45 a.m. I have the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The Chair: I think Senator Comeau's point is valid. It will be very difficult to accommodate everyone. In my opinion, our committee is much more important than Banking, Internal Economy, or Energy, but that is purely my opinion.

We will try to work things out as best we can.

Senator Cowan: I defer to the deputy leaders, who are much more experienced than I. I know, from trying to schedule our senators — and we have a larger group than you do — that it is very difficult to ensure there are no conflicts. I can appreciate that it is even more difficult with a smaller group of senators.

Senator Adams: Mr. Chair, the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources starts at 8:30 a.m. and finishes around 9:30 a.m. I am now sitting on the Standing Senate Committee on Transport and Communications and the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans usually sits at the same time on Tuesday nights. As Senator Comeau said, if we start at 6 p.m. it might work out better.

The Chair: It is the Thursday morning meeting that is the more problematic, is it not?

Senator Cowan: Senator Cochrane has a problem with that meeting.

[Translation]

Senator Robichaud: If I recall, we did not often meet on Thursdays because we found some time to do all the things we had to do during the week. I encourage you to continue that.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Il se pourrait aussi, à l'occasion, que les sénateurs qui siègent au Comité de la régie interne aient ce même problème parce que nos rencontres sont les jeudis matin habituellement. Il se pourrait que nous soyons obligés de retenir un peu l'heure d'ouverture de la séance pour permettre à ces sénateurs de se rendre.

[Traduction]

Le sénateur Comeau : Par le passé, nous nous sommes aperçus que les réunions du mardi soir tendaient à durer plus longtemps que prévu. En fait, elles ont bien des fois duré deux heures. Souvent, à l'époque, nous passions outre à la séance du jeudi matin, ce qui faisait l'affaire de ceux qui ne pouvaient y assister. Le président verra peut-être la même chose se produire dans l'avenir également.

Le sénateur Cochrane : Je suis moi aussi en situation de conflit d'horaire. Le mardi soir, à l'ajournement du Sénat, j'ai une réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, et le jeudi, à 10 h 45, j'ai une séance du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

Le président : Je pense que la remarque du sénateur Comeau est juste. Il sera très difficile de trouver une solution qui convienne à tous. À mon avis, notre comité est bien plus important que ceux des banques, de la régie interne ou de l'énergie, mais c'est purement une opinion personnelle.

Nous ferons de notre mieux pour trouver un arrangement.

Le sénateur Cowan : Je m'en remets aux leaders adjoints, qui ont plus d'expérience que moi. Je sais, pour avoir tenté de planifier l'horaire de nos sénateurs — et ils sont plus nombreux que les vôtres —, qu'il est très difficile d'éviter les conflits d'horaire. Je comprends que cela puisse être encore plus dur avec un petit groupe de sénateurs.

Le sénateur Adams : Monsieur le président, le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles commence sa séance à 8 h 30, et la termine vers 9 h 30. Je siège en ce moment au Comité sénatorial permanent des transports et des communications, qui se réunit habituellement en même temps que le comité des pêches et des océans le mardi soir. Comme le sénateur Comeau l'a dit, ce serait peut-être préférable que nous commencions à 18 heures.

Le président : C'est la réunion du jeudi soir qui pose le plus problème, n'est-ce pas?

Le sénateur Cowan : Cette séance pose une difficulté pour le sénateur Cochrane.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Si je me rappelle bien, nous ne nous sommes pas rencontrés souvent les jeudis matins parce que nous trouvions le temps pour faire tout ce que nous devons faire dans la semaine. Je vous encourage à continuer de cette façon.

[English]

The Chair: Why do we not leave it to the steering committee?

An Hon. Senator: Agreed.

The Chair: Do I have a motion to start our Tuesday meetings at 6:15 p.m.?

[Translation]

Senator Robichaud: Senator Adams tells us that he has a Transport Committee meeting at 7:00 p.m. on Tuesdays. That gives him the opportunity to sit on the Fisheries Committee before going to the Transport Committee.

[English]

The Chair: That is right. It is better for him.

Senator Cochrane: As soon as the Senate rises, we go right into the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources on Tuesday evenings.

The Chair: It is complicated. We will try to work it out.

Senator Comeau: I would suggest we stick with the scheduled time slots. If the steering committee is able to do some juggling there is nothing stopping us from going ahead at 6:15 p.m.

[Translation]

Senator Robichaud: No, but I think that we actually can accept the Chair's proposal which says 7:00 p.m. It would be 6:15 p.m. but that does not prevent us from meeting at 7:00 p.m.; supposing that we have the authority to meet earlier without going back to the steering committee.

Senator Comeau: Yes, but if we as a committee change the time, it could pose a problem for the whips. That is why I am hesitant to move an amendment in committee, because we would be getting in the way of the whips.

Senator Robichaud: We could do it after the Subcommittee on Agenda and Procedure has discussed it.

[English]

The Chair: The rule says that we meet after the Senate rises but not before 5 p.m. Let us leave it to the steering committee to work out, and we will see what we can do.

We need to put things before the Senate to get authorization to do some work. The motion is before you. It is really the same one we had before. It allows us a great deal of latitude. It reads:

That the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans be authorized to examine and report on issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans;

It goes on to say in the third paragraph:

[Traduction]

Le président : Pourquoi ne pas laisser cela entre les mains du comité directeur?

Des voix : D'accord.

Le président : Quelqu'un veut-il proposer que nous commencions nos réunions du mardi à 18 h 15?

[Français]

Le sénateur Robichaud : Le sénateur Adams nous dit avoir une réunion du Comité des transports à 19 heures les mardis. Cela lui donne la chance de siéger au Comité des pêches avant de se rendre à la séance du Comité des Transports.

[Traduction]

Le président : C'est juste. C'est préférable pour lui.

Le sénateur Cochrane : Dès l'ajournement du Sénat, nous nous rendons directement au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles les mardis soirs.

Le président : C'est compliqué. Nous tenterons d'arranger cela.

Le sénateur Comeau : Je propose que nous nous en tenions aux créneaux horaires prévus. Si le comité directeur arrive à jongler un peu, rien ne nous empêche de commencer à 18 h 15.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Non, mais je crois qu'on pourrait en fait accepter la proposition du président, qui dit plutôt 19 heures. Ce serait 18 h 15, mais cela n'empêche pas qu'on puisse se rencontrer à 19 heures; seulement on a l'autorité de se rencontrer plus tôt sans revenir au comité directeur.

Le sénateur Comeau : Pour cela, par contre, si nous, comme comité, changeons l'heure, cela pourrait être problématique pour les whips. C'est la raison pour laquelle j'hésite à proposer un amendement en comité, parce qu'on empiéterait sur le travail des whips.

Le sénateur Robichaud : On pourrait le faire après que le Sous-comité du programme et de la procédure en ait discuté.

[Traduction]

Le président : Le Règlement stipule que nous nous réunissons après l'ajournement du Sénat, mais pas avant 17 heures. Laissons cela entre les mains du comité de direction et nous verrons ce que nous pouvons faire.

Il faut demander au Sénat l'autorisation d'effectuer nos travaux. Vous avez la motion. Nous avons déjà adopté la même chose. Elle nous laisse beaucoup de latitude. Elle est ainsi libellée :

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada;

Et le troisième paragraphe dit :

That the Committee submit its final report to the Senate no later than Friday, June 27, 2008.

That is roughly the same motion that we had before, and it is proposed that we put that before the Senate again. As I say, it allows us a great deal of latitude. There will be issues that we will want to examine. We know that a fisheries act is about to be tabled, so we would have to deal with that at some point. However, we will want to deal with other issues as well.

If you were comfortable with the same motion as last time, I would look for a mover. Senator Comeau.

Is it agreed?

[*Translation*]

Senator Robichaud: I have a question, Mr. Chairman. When we talk about reporting on questions pertaining to the new strategic framework that the government is working on for the management of fisheries and oceans, my question is, when we say fisheries and oceans, are we not also talking about infrastructure? It would be included. We are also talking about sovereignty in the North, which is an important matter at the moment. Are we able to explore and look into that, assuming that no other committees are doing so? I think that there are some moves towards creating a committee to study the question of northern sovereignty. But is our mandate broad enough to go in that direction?

[*English*]

Senator Watt: To make things a little more complicated, I hear what Senator Robichaud is saying but, at the same time, we also have an issue that we picked up last year that we still have to try to finish. We committed ourselves to travel to Nunavik to deal with the population of Nunavik, because they rely heavily on the food source of beluga. That is still very much unfinished business, as far as I am concerned. I would want to focus on that rather than a new point. I am trying to give myself a little bit of time so I can fully get myself wrapped around the Arctic sovereignty issue, which is important.

I am wondering whether we are putting ourselves a little too far ahead if we commit ourselves to saying that, under these terms of reference, we should assume that we have the mandate to deal with the question of Arctic sovereignty. I dealt with the leadership on this, and the leadership has already dealt with the leader on the government side, Senator LeBreton. I believe this is still an ongoing discussion. The leadership on the Liberal side stated to me that every committee under the Senate, whether it is the Standing Senate Committee on Transport and Communications, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, whatever committee it is, has an interest in the question of Arctic sovereignty. They said we cannot block it into an existing

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le vendredi 27 juin 2008.

C'est, en gros, la même motion que celle que nous avons déjà adoptée et elle propose toujours que nous soumettions la question au Sénat. Comme je l'ai dit, cela nous laisse une grande marge de manœuvre. Nous voudrions examiner certaines questions. Nous savons qu'une mesure législative sur les pêches sera déposée bientôt, et nous devrons l'examiner à un moment donné. Cependant, nous voudrions aussi aborder d'autres sujets.

Si vous êtes à l'aise avec cette motion qui est la même que la dernière fois, j'aimerais que quelqu'un en fasse la proposition. Sénateur Comeau.

Êtes-vous d'accord?

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : J'ai une question, monsieur le président. Lorsqu'on parle de faire rapport sur les questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans, ma question est simplement que, lorsqu'on parle des pêches et des océans, on parle aussi de l'infrastructure. Et ce serait inclus. On parle aussi des questions de souveraineté dans le Nord, car c'est une question qui est importante en ce moment. Est-ce que cela nous permettrait d'explorer, de traiter ce sujet, advenant qu'il n'y ait pas d'autres comités qui s'en occupent? Je crois que certaines actions vont dans le sens de la création d'un comité pour étudier la question de la souveraineté dans le Nord. Mais est-ce que notre mandat serait assez large pour aller dans cette direction?

[*Traduction*]

Le sénateur Watt : Pour compliquer davantage les choses, je comprends ce que le sénateur Robichaud dit mais, par ailleurs, nous devons toujours tenter de mener à terme l'étude entreprise l'année dernière. Nous nous sommes engagés à aller au Nunavik afin de rencontrer la population, car celle-ci dépend largement du béluga comme source de nourriture. C'est une étude qui est loin d'être terminée, à mon avis. J'aimerais que nous nous concentrons sur cela plutôt que sur un nouveau sujet. J'essaie de me laisser un peu de temps afin de bien apprivoiser la question de la souveraineté dans l'Arctique, qui est d'importance.

Je me demande si nous n'allons pas un peu trop loin si nous nous affirmons ainsi avoir le mandat de traiter de la question de la souveraineté dans l'Arctique. J'ai parlé de cela avec la direction du parti, laquelle en a discuté avec le leader du gouvernement, le sénateur LeBreton. Je crois que la discussion se poursuit. La direction du Parti libéral m'a dit que tous les comités du Sénat s'intéressent à la souveraineté dans l'Arctique, qu'il s'agisse du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie ou de tout autre comité. Ils ont dit que nous ne pouvons confier la question à un comité existant, qu'elle doit relever d'un comité spécial. Voilà où en sont les choses,

committee and it has to be a special committee. That is where it is at this point. I do not want to wrap it up at this point because negotiations are still taking place. I am not sure whether the deputy leader on the other side has been brought up to date on that issue.

Senator Comeau: If I may, Mr. Chair, the quick answer to that is absolutely not. I am not privy to any discussions along that line. However, I think that this mandate as written would not preclude us from looking into what Senator Robichaud is proposing. Whether a new committee will be formed is an entirely different issue. I think what we should be looking at is whether our mandate provides direction for us in the event that a new committee is not formed. I would agree with Senator Robichaud that our mandate should be able to do that if we are given or if we decide as a group to go along that line, and if no other committee is created. That is one point.

The other point is that what Senator Watt mentioned does not stop us at all from deciding to look at the beluga issue and to continue the beluga study. In fact, that fits very well with our mandate.

I tend to agree with Senator Robichaud that if our mandate provides for us to look at the sovereignty issue and fisheries and oceans in the North, and I think it should.

The Chair: There are two points to be made. One is that the name of the committee is Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, and "oceans" was added to the committee's name. It used to be the committee on fisheries. It seems to me that it gives us some latitude dealing with not just the resource but also with the actual area.

The second point is that in our NAFO study, we have already dealt with jurisdiction and sovereignty in the 200-mile limit. It seems to me that we have dealt with the issue of sovereignty and limits before, and we should be able to do that again. I do not see that we would be precluded from doing that.

If that is the question, that is what I would think; however, we might want to ask for clarification.

Senator Robichaud: I want to reassure Senator Watt that my intention is not for this committee to take complete control over the issue of Arctic sovereignty. I do not have a problem with the creation of a special committee to focus on that issue. It is just that we could decide that in some cases we have to look at the issues. As the chair explained, I think we could if we chose to do so, without taking anything away from it. If a special committee is created for that purpose, I have no problem with that.

Senator Adams: Mr. Chair, I have a little difficulty with the special committee on Arctic sovereignty. I think like Senator Watt says, it will be very important and therefore it might have to go through various committees. If we set up one special committee,

actuellement. Je ne veux pas clore la question tout de suite, car les négociations se poursuivent toujours. Je ne sais pas si le leader adjoint de l'autre parti est au courant.

Le sénateur Comeau : Si vous me le permettez, monsieur le président, la réponse courte est non, pas du tout. Je ne suis au courant d'aucune discussion de ce genre. Cependant, je crois que le mandat tel qu'il est libellé ne nous empêcherait pas d'examiner ce que le sénateur Robichaud propose. La question de savoir si un nouveau comité sera mis sur pied est une toute autre chose. Je crois que nous devrions déterminer si notre mandat nous donne une certaine orientation dans le cas où aucun nouveau comité n'est mis sur pied. Je suis d'accord avec le sénateur Robichaud : notre mandat devrait prévoir cela, advenant que l'on nous confie la question ou que notre comité décide de se pencher sur le dossier et si aucun comité n'est créé. Voilà la première chose que j'avais à dire.

La deuxième, c'est que ce qu'a mentionné le sénateur Watt ne nous empêche pas de prendre la décision d'examiner la question du béluga et de poursuivre l'étude de ce dossier. En fait, cela cadre parfaitement avec notre mandat.

J'ai tendance à être d'accord avec le sénateur Robichaud pour dire que notre mandat prévoit que nous nous penchions sur la souveraineté ainsi que sur ce qui touche aux pêches et aux océans dans le Nord, et je crois qu'il le devrait.

Le président : Je veux dire deux choses. Premièrement, notre comité est le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Le terme « océans » a été ajouté. Avant, il s'appelait le Comité sénatorial permanent des pêches. Il me semble que cela nous permet d'aborder non seulement les ressources halieutiques, mais aussi le territoire.

Deuxièmement, dans le cadre de notre étude sur l'OPANO, nous avons déjà traité de la compétence et de la souveraineté du Canada à l'intérieur de la limite des 200 milles. Il me semble que nous avons déjà abordé la question de la souveraineté et celle des limites et que nous devrions pouvoir le faire encore une fois. Je ne vois pas ce qui nous en empêcherait.

Si c'est la question, alors c'est ce que je pense; cependant, nous voudrions peut-être demander des éclaircissements.

Le sénateur Robichaud : Je veux rassurer le sénateur Watt : je ne veux pas que le comité prenne tout le contrôle de la question de la souveraineté dans l'Arctique. Je n'ai aucun problème avec la création d'un comité spécial dont le mandat sera de se pencher sur ce dossier. Seulement, nous pourrions avoir la possibilité de décider que, dans certains cas, nous voulons aborder ce sujet. Comme le président l'a expliqué, je crois que nous pourrions en décider ainsi, si nous le voulons, et cela n'enlèverait rien au reste. Si un comité spécial est mis sur pied pour se pencher sur la question, cela ne me pose pas de problème.

Le sénateur Adams : Monsieur le président, j'ai une certaine réticence au sujet du comité spécial sur la souveraineté dans l'Arctique. Je crois, et le sénateur Watt l'a dit, que la question sera très importante et devra être abordée dans divers comités. Si

that committee will not have the background that other committees have. If anything is set up for a hearing on Arctic sovereignty, I think people coming to Ottawa start off with Fisheries and Oceans and the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. We need to consider how transportation and the Coast Guard will work. With people coming in from the department, if we set up just one committee it will be difficult for people to understand how the system works here in Ottawa. It is important to bring in the people who live in the North. That is my concern.

Senator Watt: I fully concur with Senator Robichaud that this committee definitely have a role to play with regard to Arctic sovereignty when it comes to water, fish and resources. I do not want to limit it under the umbrella of Fisheries and Oceans. There are so many other areas, such as oil drilling and things of that nature, that relate to it. I do not want to have the scope limited by the understanding that our study is only under the jurisdiction of Fisheries and Oceans. It is bigger than that.

I would suggest that you look at the motion carefully. It states:

That the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans be authorized to examine and report on the issues related to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans;

If we remove the word "new" to study the current policy, will that not make it more open-ended?

The Chair: We could limit it to "evolving," I suppose.

Senator Robichaud: It could be "current" and "evolving."

Senator Watt: Why not both?

Senator Comeau: I suppose it could be "current" and "evolving."

The Chair: Okay. No one has a problem with that change?

Senator Watt: Can I again raise the subject of the unfinished business that we undertook a year ago?

The Chair: Let us deal with this motion first.

The study will now read, ". . . the federal government's current and evolving policy framework . . ." Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: It is agreed.

Now do I have a mover for the motion, as amended? Senator Adams. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

nous mettons sur pied un comité spécial, ce comité n'aura pas l'expérience des autres comités. Si on organise des audiences au sujet de la souveraineté dans l'Arctique, je pense que les personnes qui viendront à Ottawa vont d'abord se présenter devant le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans et le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Nous devons déterminer de quelle manière les transports et la Garde côtière fonctionneront. En ce qui a trait aux représentants du ministère, ils auront de la difficulté à comprendre la manière dont le système fonctionne ici à Ottawa si un seul comité est chargé de la question. Il est important de faire venir des personnes qui vivent dans le Nord. C'est pour cela que j'ai des réserves.

Le sénateur Watt : Je suis tout à fait d'accord avec le sénateur Robichaud, notre comité a définitivement un rôle à jouer en ce qui a trait à la souveraineté dans l'Arctique, pour ce qui est des plans d'eau, du poisson et des ressources. Je ne voudrais pas que l'on confine la question au ministère des Pêches et des Océans. Il y a beaucoup d'autres secteurs, comme le forage pétrolier, qui ont un lien avec la question. Il ne faudrait pas limiter la portée de notre étude en disant qu'elle doit porter que sur ce qui relève de Pêches et Océans. L'enjeu va au-delà de ça.

Je vous propose maintenant de lire la motion avec soin. Je la lis :

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada;

Si nous enlevons le terme « nouveau » et le remplaçons par « l'étude des questions relatives au cadre stratégique actuel », cela sera-t-il moins restrictif?

Le président : Nous pourrions garder simplement les mots « en évolution », je suppose.

Le sénateur Robichaud : Nous pourrions ajouter « actuel » et laisser « en évolution ».

Le sénateur Watt : Et pourquoi pas les deux?

Le sénateur Comeau : Je suppose que cela pourrait être « actuel » et « en évolution ».

Le président : D'accord. Ce changement pose-t-il problème?

Le sénateur Watt : Puis-je revenir sur la question des travaux inachevés que nous avons entrepris il y a un an?

Le président : Occupons-nous d'abord de la motion.

Cette partie de la motion se lirait comme suit : « [...] les questions relatives au cadre stratégique actuel en évolution du gouvernement fédéral [...] ». Est-ce que cela vous convient?

Des voix : Oui.

Le président : D'accord.

Quelqu'un veut-il proposer la motion modifiée? Sénateur Adams. Êtes-vous d'accord?

Des voix : Oui.

The Chair: It is agreed.

Of course the steering committee will meet. I propose that we have some discussions and we bring before you at an early opportunity a plan, but I would like to have some discussion on where we will go. Also, I would like to put some ideas in front of you to see what you think.

It seems to me that the Arctic in general is very high on the national agenda. It was given a great deal of prominence in the Speech from the Throne. It has been the subject of a number of newspaper stories and articles. There continues to be more and more discussion about the Arctic, and not simply limited to global warming but also to the question of jurisdiction.

There is a resource question that has been discussed. The Prime Minister used the words "use it or lose it." There are people already up there using it. I think that some attention needs to be given to how they are using it, how they have used it in the past, and how they might use it in the future.

We have already had some hearings on Nunavut here in Ottawa and Mr. Emery has produced an excellent report of those meetings. However, we have never gone there as a committee. Actually, maybe we have. We have, have we? Let me put it this way: We have, but not in my time.

When I hear the discussion, it seems to me that it is incumbent on us as a Fisheries Committee to pay some attention to this issue and to take it on as a priority. It is a Canadian priority and it seems to me that we can provide a useful service to the country and to the people who live up there if we make that issue our first focus. That is what I would like to see us do. I would like to see us focus, first of all, on the Arctic. The details can be left to planning. I would like to have some discussion as to whether you think this would be a good way to proceed. There are other things we have to get into later on. We had some discussions on NAFO and there have been NAFO meetings since our discussions. We will want to follow up on that at some point. Additionally, there is other unfinished business before the committee.

It seems to me that there is an important issue that we should deal with. It is on the national agenda and I think we would be remiss in our duty if we did not, as a Fisheries and Oceans Committee, take it on.

Senator Comeau: I have absolutely no difficulty with the concept of this committee focusing on the Arctic more generally than we did in the last session.

However, I would like to submit ideas to the steering committee so that the steering committee could put them into the hopper. There may be some issues out there that are extremely immediate and would deserve high priority; perhaps one or two meetings at most.

I think there is one priority that needs to be looked at but I need to do more reflecting on it. However, I am not talking about a long-term study. There may be a few urgent issues that we need to tackle. I assume Senator Watt will also bring one up in a few minutes.

Le président : Très bien.

Évidemment, le comité directeur tiendra des réunions. Je propose que nous en discutons et que nous vous transmettions le plus rapidement possible un plan. Mais avant, j'aimerais que nous parlions de notre orientation. À ce propos, je voudrais vous soumettre quelques idées pour savoir ce que vous en pensez.

Selon moi, l'Arctique, dans son ensemble, est un très grand sujet de préoccupation au pays. Il occupait une place importante dans le discours du Trône et a également fait l'objet de reportages et d'articles dans les journaux. Il y a toujours de plus en plus de discussions sur l'Arctique, et celles-ci ne se limitent pas au réchauffement planétaire, mais portent également sur des questions de compétence.

On a aussi évoqué la question des ressources. Le premier ministre a lui-même dit que si on ne les exploitait pas, on les perdrait. Il y a déjà des gens qui les exploitent, reste à savoir comment ils s'y prennent, comment ils faisaient avant, et de quelle façon ces ressources seront exploitées dans l'avenir.

Il y a déjà eu des audiences sur le Nunavut, ici à Ottawa, et M. Emery a produit un excellent rapport sur ces rencontres, auxquelles notre comité, d'ailleurs, n'a jamais assisté. À moins que je me trompe. Y sommes-nous allés? Je vais donc rectifier : Nous y avons participé, mais pas de mon temps.

Lorsque j'entends parler de ces questions, il me semble qu'il est de notre devoir, au comité des pêches, de nous intéresser à ce dossier et d'en faire notre priorité. C'est déjà une priorité pour les Canadiens et je pense que nous rendrions un fier service au pays et aux populations qui vivent dans ces régions si nous mettions ce dossier au centre de nos travaux. Je voudrais vraiment que nous nous concentrons sur l'Arctique. Nous pourrions discuter des détails à une date ultérieure. Pour l'instant, j'aimerais savoir si vous pensez que ce serait une bonne façon de procéder. Il y a d'autres dossiers que nous examinerons plus tard. Nous avons discuté de l'OPANO, et il y a eu plusieurs réunions de cette organisation depuis. Il faudra que nous nous informions pour savoir ce qu'il en est. Par ailleurs, il y a un autre dossier inachevé dont doit se saisir le comité.

À mon avis, il y a une question importante dont nous devrions nous occuper. Elle est à l'ordre du jour national et je crois que nous manquerions à notre devoir si nous l'éluisions, en tant que Comité sénatorial des pêches et des océans.

Le sénateur Comeau : Je n'ai absolument aucun inconvénient à ce que nous traitions du dossier de l'Arctique de manière plus générale que nous l'avons fait lors de la dernière session.

Toutefois, j'aimerais soumettre des idées au comité directeur pour analyse. Il pourrait y en avoir qui concernent des dossiers prioritaires à traiter de toute urgence; et peut-être qu'une ou deux séances maximum suffiraient à faire le tour de la question.

Je pense à un en particulier, mais je dois y réfléchir davantage. Quoi qu'il en soit, je ne parle pas d'une étude à long terme. Il pourrait s'agir de quelques dossiers brûlants que nous voudrions vite régler. J'imagine que le sénateur Watt nous soumettra également des propositions d'ici quelques minutes.

I have no problem with supporting the concept of a major focus of this committee being to look at the Arctic so long as we also look at some urgent issues, such as NAFO. There may be a few others as well.

Senator Adams: In the Energy Committee this morning, we discussed travel in the Arctic. Travel conditions begin to improve up there around the last week of May, and I want to ensure that these trips do not overlap. Perhaps the steering committee can look at that.

I spoke of global warming in the Energy Committee when we studied species at risk. We used to have a quota of over 50 polar bears. Now, because of global warming, DFO has reduced that to 38, because every year there is a two-week delay in freeze-up. DFO blames it on climate change, but I think it has more to do with people. The people in the community say that there are more polar bears now than ever before. DFO says that there are less bears each year. I heard a scientist in Iqaluit say that due to the two-week delay the polar bear are not getting enough to eat and they are freezing in the water.

This year, everything was already frozen over two weeks ago. It is not the same every year. The people have to question whether what the government says is true or whether the government uses global warming as an excuse because it wants to protect the polar bears. It would be nice to have some people up there to see these things.

There is only adjacent water up there, not a 200-mile limit, which is why the Russians, Danes and Americans are looking at Arctic sovereignty, and the navy was dumping water up there. The Russians have already flagged the bottom of the ocean and are saying that it does not belong to Canada. Last September, an interviewer from the BBC wanted to know what the people living up there think about that. I told him that the water, the land and the ocean bottom all belong to the people who live up there. The Russians put their flag on the bottom of the sea because they want the gas and oil.

The Chair: On another issue, the Rules Committee studied Senator Corbin's motion to introduce Inuktitut into Parliament, and I do not know if they have made a decision.

Senator Watt: They have; they are going ahead.

The Chair: My understanding is that they want it to begin in the Fisheries Committee. I bring this up because it seems to fit into the study of the Arctic.

Is there further discussion?

Senator Watt: I want to return to certain subject areas that we have touched upon since I have been involved in the Fisheries Committee. I am somewhat worried that we have not really

Je ne vois aucun inconvénient à ce que le comité consacre l'essentiel de ses travaux au dossier de l'Arctique, à condition qu'il examine également quelques questions urgentes, comme celles concernant l'OPANO, entre autres.

Le sénateur Adams : Ce matin, au comité de l'énergie, nous avons discuté de la possibilité de faire un voyage en Arctique. Là-bas, les conditions commencent à s'améliorer autour de la dernière semaine de mai, et j'aimerais que nous nous assurions que ces voyages ne se chevauchent pas. Le comité directeur pourrait y veiller.

J'ai parlé du réchauffement climatique au comité de l'énergie, lorsque nous avons étudié la question des espèces en danger. Avant, notre quota d'ours polaires était supérieur à 50. Actuellement, à cause du réchauffement, le ministère des Pêches et des Océans a réduit ce quota à 38, étant donné que chaque année, il faut deux semaines de plus avant que les glaces ne prennent. Le ministère des Pêches et des Océans attribue cela aux changements climatiques, mais je crois plutôt que c'est surtout les chasseurs qu'il vise. Dans ma communauté, les gens disent qu'il y a maintenant plus d'ours polaires que par le passé. Le ministère des Pêches et des Océans affirme au contraire qu'il y en a de moins en moins chaque année. À Iqaluit, j'ai entendu un scientifique dire qu'à cause de ce retard de deux semaines dans la prise des glaces, les ours polaires n'avaient plus assez de nourriture et gelaient dans l'eau.

Cette année, les glaces se sont installées il y a deux semaines. Cela varie d'une année à l'autre. Les gens doivent se demander si le gouvernement dit la vérité ou s'il se sert du réchauffement climatique comme d'une excuse pour protéger les ours polaires. Ce serait bien que nous envoyions une délégation là-bas pour voir de quoi il retourne.

Dans cette région, la zone des 200 milles n'existe pas, il n'y a que les eaux adjacentes, c'est pourquoi les Russes, les Danois et les Américains se penchent sur la question de la souveraineté dans l'Arctique, et même la marine s'en est mêlée. Les Russes ont déjà planté leur drapeau dans le fond de l'océan et affirment que la zone n'appartient pas au Canada. En septembre dernier, un reporter de la BBC voulait savoir ce que les populations locales en pensaient. Je lui ai dit que l'eau, la terre et le fond de l'océan appartiennent aux gens qui vivent là-bas. Les Russes plantent leur drapeau au fond des eaux parce qu'ils veulent mettre la main sur le gaz et le pétrole.

Le président : Dans un autre registre, le comité du Règlement a examiné la motion du sénateur Corbin permettant de s'exprimer en inuktitut au Parlement, mais je ne sais pas si on a déjà pris une décision.

Le sénateur Watt : Si, le dossier suit son cours.

Le président : À ma connaissance, on veut commencer par le comité des pêches. Je vous en parle parce que cela s'inscrit très bien dans l'étude sur l'Arctique.

Y a-t-il des commentaires?

Le sénateur Watt : J'aimerais revenir sur certains dossiers abordés depuis que je siège au comité des pêches. Je suis un peu déçu que nous n'ayons pas vraiment réagi à l'indignation du

provided answers to the outcry from Nunavut with regard to lack of infrastructure and other things. Further scientific research has to be undertaken with regard to waters adjacent to their land and the fact that other countries are taking advantage of their weakness in fishing abilities. Much information has been brought to our attention.

Unless we have clear information on those concerns, we once again may not serve the people we are trying to serve. I suggest that we bring all this information back and study it as much as possible.

There are other factors hindering things from moving ahead. How do we deal with those matters directly related to the court? The \$1 billion lawsuit for breach of contract seems to be stopping everything.

We need to know these things, because if we travel in the North we will be flooded with an outcry from the people saying, "Don't not look at us; look at the government. We have agreements, but the agreements are not being implemented." We will be hearing that over and over again, as we have been hearing it for quite some time.

We should establish a study group to determine what we need to do with the files we have. Unless we have a clear understanding of the issues, we will just repeat ourselves and things will not get done. I am a little afraid to go up North and not be able to provide answers to the points that were raised by their leaders. The Minister of Finance of the Nunavut government and the president of Tunngavik Inc. made very clear parallel presentations to us. We make recommendations to the ministers from time to time on things of this nature, but we still do not know what is happening. It all hinges on that lawsuit.

The Chair: That is a valid point. We will have to review what we have done, where we are going and how much has been implemented.

Senator Watt: Another related issue is the beluga whale. We need to get to the bottom of that issue. It is creating many problems. We may have 20 people put behind bars this year. It is a good possibility. The authorities went after them but did not have enough evidence to pursue the cases.

Senator Robichaud: They never went to court.

Senator Watt: Officials from the government went up North and were determined to get to the bottom of the story that there was overhunting again.

Senator Robichaud: No charges were pressed.

Senator Watt: They could not because no one wants to talk.

Nunavut face au manque d'infrastructures, entre autres. On doit entreprendre de nouvelles recherches scientifiques sur les eaux adjacentes aux terres occupées par les populations locales et le fait que plusieurs pays profitent de la faible capacité de pêche de ces gens. Beaucoup d'informations à ce sujet ont été portées à notre attention.

Si nous ne sommes pas clairement informés des enjeux, une fois de plus, nous serons incapables de servir adéquatement ceux que nous sommes censés aider. Je vous propose que nous rassemblions toutes les informations à notre disposition pour les étudier le plus sérieusement possible.

Il existe aussi d'autres écueils qui nous empêchent d'avancer. Que faire des dossiers dont ont été saisis directement les tribunaux? La poursuite de un milliard de dollars pour rupture de contrat semble paralyser tout le reste.

Nous devons savoir ce qu'il en est, parce que si nous allons dans le Nord, nous serons assaillis par les gens là-bas qui nous diront : « Ne vous en prenez pas à nous, mais au gouvernement. Il existe des ententes, mais elles ne sont pas appliquées. » Nous entendrons cela ad nauseam, comme nous l'entendons déjà depuis longtemps.

Nous devrions créer un groupe de travail pour décider quoi faire des dossiers que nous avons entre les mains. Tant que nous n'aurons pas une compréhension claire des enjeux, nous ne ferons que nous répéter et rien ne se règlera. Je crains un peu d'aller dans le Nord et de ne pas être capable d'apporter des réponses aux questions qui ont été soulevées par les décideurs locaux. Le ministre des Finances du gouvernement du Nunavut et le président de Tunngavik Inc. nous ont fait des exposés complémentaires très clairs. Nous faisons des recommandations aux ministres de temps en temps sur des questions de ce genre, mais nous ne savons toujours pas ce qui se passe. Tout repose sur cette action en justice.

Le président : C'est une remarque intéressante. Nous devons examiner ce que nous avons fait jusqu'à présent, l'orientation à prendre et le chemin parcouru.

Le sénateur Watt : Il ne faudrait pas non plus oublier de parler des bélugas. Il faut vraiment creuser la question. Cela crée beaucoup de problèmes. Vingt personnes pourraient être derrière les barreaux cette année. Vraiment. Les autorités les ont interpellées, mais n'ont pu entreprendre des poursuites, faute de preuves.

Le sénateur Robichaud : Elles ne sont jamais allées devant les tribunaux.

Le sénateur Watt : Des représentants du gouvernement sont allés dans le Nord et étaient déterminés à savoir s'il y avait encore de la surpêche.

Le sénateur Robichaud : Aucune accusation n'a été portée.

Le sénateur Watt : Effectivement, c'est parce que personne ne veut parler.

Senator Hubley: If we do travel to the North, we would have to go as a well-informed group. There are some incredible changes taking place in the North. It is one of the best places to look at climate change and see how it is affecting the people.

There are many issues. We have heard about the belugas and the infrastructure. In the Throne Speech, the government made it clear that Arctic sovereignty is an issue that it is taking very seriously. To that end, a plan is in place, and the research station was mentioned. It would be important for us to be aware of more details concerning the work the government intends to do on this important issue.

I noticed that my name is not on the membership list, and I truly hope that I am still on this committee. I did not move or second anything today.

The Chair: This is an egregious error and in fact you are supposed to be on the committee and that your name is supposed to appear on the list of members.

Senator Hubley: Thank you.

The Chair: Powerful forces, powerful enemies in this place. Thank goodness we resolved that problem.

I see a general consensus to generally focus on the Arctic. We have not dealt with details, but is it agreeable that the steering committee meet and discuss this further and put before you a plan as soon as possible?

Senator Watt: Can we agree that before we make the final touches on this issue, Senator Comeau will take it to his caucus and we will take it to our caucus with respect to how we will do it? I am not ruling out this business of a special committee; there is a bigger issue here. So you have no problem discussing this next Tuesday?

The Chair: Sure, Senator Watt.

Senator Watt: Let us say that both sides agree that we are not going to be setting on the special committee; then we can go forward without reservation. That is what I think we need to do. Whether or not there will be a special committee, let us decide.

Senator Cowan: I do not think I can add much to that, but I think there have been some discussions between the leaders on the issue of Arctic sovereignty. I do not think there is any disagreement that it is an important topic, but there has been no agreement as to how it will be dealt with. I think we are wise to go ahead and do as we are doing, but there are some ongoing discussions between the leaders with respect to this issue.

The Chair: We can bring this up under “reports from committees.”

I am open to adjournment.

Senator Adams: I have a comment. Three countries are working on climate change in the Arctic; Canada, Denmark and the United States. The Inuit people are doing some research

Le sénateur Hubley : Si nous voulons nous rendre dans le Nord, il faudra que nous soyons très bien informés. Il se produit là-haut d'incroyables transformations. C'est un des meilleurs endroits pour étudier les changements climatiques et voir comment ils affectent les populations.

Il y a de nombreux problèmes. Nous avons entendu parler des bélugas et des infrastructures. Dans le discours du Trône, le gouvernement a dit clairement qu'il prenait très au sérieux la question de la souveraineté dans l'Arctique. C'est pourquoi on a mis en place un plan et on a parlé d'établir une station de recherche. Il serait capital que nous ayons davantage de détails sur les intentions du gouvernement dans cet important dossier.

J'ai remarqué que mon nom ne figurait pas sur la liste des membres, j'espère sincèrement que je siège toujours à ce comité. Je n'ai rien proposé ni appuyé aujourd'hui.

Le président : Il s'agit d'une regrettable erreur. Vous siégez à ce comité et votre nom devrait figurer sur la liste des membres.

Le sénateur Hubley : Merci.

Le président : Il y a des forces redoutables et des ennemis puissants ici. Grâce à Dieu, nous avons résolu le problème.

Je vois qu'il y a consensus pour que nous nous concentrons sur l'Arctique. Nous n'avons pas examiné les détails, mais êtes-vous d'accord pour que le comité directeur se rencontre et en discute de manière plus approfondie avant de nous présenter un plan, aussitôt que possible?

Le sénateur Watt : Serait-il possible, avant de mettre la touche finale à ces questions, que le sénateur Comeau en parle à son caucus, et que nous en fassions de même, pour savoir comment nous allons procéder? Je ne suis pas en train de dire qu'il faut dessaisir le comité spécial de ce dossier; le problème est tout autre. Voyez-vous un inconvénient à ce que nous en discutions mardi prochain?

Le président : Pas du tout, sénateur Watt.

Le sénateur Watt : Disons que les deux côtés s'entendent pour ne pas s'en prendre au comité spécial; ensuite, nous pourrions continuer sans réserve. Selon moi, c'est la chose à faire. Quant à savoir s'il y aura ou non un comité spécial, c'est à nous de décider.

Le sénateur Cowan : Je n'ai pas grand-chose à ajouter, mais je pense qu'il y a eu des discussions entre les différents dirigeants sur la question de la souveraineté dans l'Arctique. Je ne pense pas qu'il y ait de désaccord sur un sujet aussi important, mais il n'y a pas eu non plus d'entente sur la façon de traiter le dossier. Je pense qu'il est sage que nous poursuivions sur la voie que nous avons empruntée, mais il y a actuellement des pourparlers entre les différents décideurs sur cette question en particulier.

Le président : Nous pourrions regrouper cela sous « rapports des comités ».

Je suis prêt à lever la séance.

Le sénateur Adams : Avant, j'aimerais faire un commentaire. Trois pays travaillent sur les changements climatiques dans l'Arctique : le Canada, le Danemark et les États-Unis. Les

on the Arctic ice to learn about the effects of climate change. They have American funding, not Canadian. What I heard from Inuktitut is that people there are happy, especially the elders. I think we could do a study on how much things have changed up there. Maybe they can do a good job and the Government of Canada could fund the people and not just the scientists coming to work up there; at least the people up there out on the sea ice and testing land, water and lakes. I want to make sure we know about them.

Senator Watt: Before we close, I wanted to say that I will be sponsoring a group of people on November 20, which in a sense relates to the subject we are discussing.

There are two sides to the story. One is the filmmakers. The name of the person is John Houston the son of James Houston. He is a filmmaker who will be coming to Ottawa. He plans to travel through the Northwest Passage for 20 days this coming summer. There will be a presentation in Parliament and some country food will be served also. I thought I would let you know about that.

Senator Cowan: You sent a note out on that, did you not?

Senator Watt: Yes, it has already been organized. The hardest part was to get some country food from the North. It is very costly.

The Chair: Thank you very much. We will be there.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, December 6, 2007

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 10:47 a.m. to examine and report on issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. Topic: Arctic Study.

Senator Bill Rompkey (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I would like to call the meeting to order and introduce myself and some members of the committee. I am Senator Rompkey. We have Senator Comeau, Deputy Leader of the Government in the Senate and former chair of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans; Senator Peterson from Saskatchewan representing Senator Hubley from Prince Edward Island today; Senator Cowan from Nova Scotia; and Senator Adams from Nunavut. Senator Adams has more knowledge than any of us. He has forgotten more than any of us ever knew about the Arctic and its possibilities, potentials and problems.

Inuits font également des recherches sur la glace arctique pour en apprendre un peu plus sur les effets de ces changements. Ils ne travaillent pas avec des fonds canadiens, mais américains. Ce que j'ai appris, à propos de l'Inuktitut, c'est que les gens, là-bas, sont contents, particulièrement les aînés. Je crois que nous pourrions faire une étude pour savoir à quel point la situation a changé. Peut-être qu'ils feront du bon travail et que le gouvernement canadien pourrait financer ces gens, au lieu de se limiter aux scientifiques en mission dans ces régions; du moins, ceux qui travaillent sur la mer gelée et font des expérimentations sur le sol, l'eau et les lacs. J'aimerais que nous sachions ce qu'ils font.

Le sénateur Watt : Avant de conclure, je tenais à vous dire que nous allons parrainer un groupe de personnes le 20 novembre qui, d'une certaine manière, s'occupe des questions dont nous discutons.

C'est une histoire en deux volets. D'un côté, il y a le cinéaste John Houston, fils de James Houston. Il viendra à Ottawa. Il envisage de faire un périple de 20 jours dans le Passage du Nord-Ouest cet été. Il y aura une présentation au Parlement, suivie d'une dégustation de spécialités locales. Je trouvais important de vous le signaler.

Le sénateur Cowan : Vous nous avez envoyé une note à ce propos, n'est-ce pas?

Le sénateur Watt : Oui, cela a déjà été organisé. Le plus difficile a été de faire venir la nourriture du Nord. C'est très coûteux.

Le président : Je vous remercie beaucoup. Nous y serons.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 6 décembre 2007

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 10 h 47 afin d'examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. Sujet : Étude arctique.

Le sénateur Bill Rompkey (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : La séance est ouverte. Permettez-moi de faire quelques présentations. D'abord, je suis le sénateur Rompkey, et voici le sénateur Comeau, leader adjoint du gouvernement au Sénat et ancien président du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans; le sénateur Peterson, de la Saskatchewan, représentant aujourd'hui le sénateur Hubley de l'Île-du-Prince-Édouard; le sénateur Cowan, de la Nouvelle-Écosse; et le sénateur Adams, du Nunavut. De nous tous, c'est le sénateur Adams qui connaît le mieux le sujet dont nous discuterons. Il a oublié plus de choses sur les possibilités et les problèmes de l'Arctique que quiconque d'entre nous en a jamais su.

We welcome officials from the Department of Fisheries and Oceans, who are our first guests as we begin our study of the Arctic.

We decided that we will focus our attention on the Arctic. We plan to travel there, but before that, we have to become knowledgeable. We have to ask questions of the people who know what is happening, so we know what questions to ask when we go. We want to hear from the people who Senator Adams represents.

We are mindful of the Prime Minister's statements that we either use the Arctic or lose the Arctic. People have lived in the Arctic for thousands of years. They have used it and have not lost it yet, and it is our intention to keep it primarily for the people who live there.

Therefore, some of our questioning will be along the following lines: How can we enhance the lives of the people who live in the Arctic so they can better use it to their advantage and to the advantage of Canada? We will be mindful of the fact that we need to focus on research and resource availability and infrastructure. We will also be mindful that the Coast Guard comes under Fisheries and Oceans Canada, DFO. An important line of questioning, therefore, will be how we exercise sovereignty over the marine resource and the waters that surround that part of Canada.

Before proceeding, earlier I neglected to introduce Senator Robichaud, from New Brunswick, who is also very knowledgeable about fisheries as he is a former minister.

I welcome the witnesses and would ask Mr. Bevan to introduce the people who have accompanied him this morning.

David Bevan, Assistant Deputy Minister, Fisheries and Aquaculture Management, Fisheries and Oceans Canada: Thank you, Mr. Chair. I will turn it over to Wendy Watson-Wright to introduce the group, and she will speak first.

Wendy Watson-Wright, Assistant Deputy Minister, Science, Fisheries and Oceans Canada: Thank you, Mr. Chair. In addition to Mr. Bevan, on my left is Savithri Narayanan, Dominion Hydrographer and Director General, Ocean Sciences-Canadian Hydrographic Service; and on the far right is Sylvain Paradis, Director General of Ecosystem Science, within the science sector of Fisheries and Oceans Canada.

I have a presentation that I believe has been handed out in two official languages. I propose to run through our science activities in the North, after which Mr. Bevan will speak, as you had requested. We will then be open to questions.

The presentation is entitled, DFO and the Northern Strategy. I thank you for the opportunity to come to the committee today to discuss the science activities DFO is undertaking in the North. I need not tell anyone here that the North will be critical in the future, certainly in terms of climate change, and that scientific study in the North is particularly challenging for a number of

Nous souhaitons la bienvenue aux fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans, qui sont nos premiers invités dans le cadre de cette étude que nous entamons aujourd'hui.

Nous avons décidé de concentrer notre attention sur l'Arctique. Nous prévoyons nous rendre dans la région, mais devons d'abord nous renseigner. Nous devons interroger les gens qui savent ce qui s'y passe pour savoir quelles questions poser quand nous y serons. Nous aimerions entendre les gens que représente le sénateur Adams.

Nous n'oublions pas les déclarations du premier ministre selon lesquelles nous perdrons l'Arctique si nous ne l'exploitons pas. Des gens vivent dans cette région depuis des milliers d'années. Ils en ont tiré parti et ne l'ont pas encore perdue. C'est principalement pour ses habitants que nous voulons conserver l'Arctique.

Voici donc le genre de questions que nous avons l'intention de poser : Comment pouvons-nous améliorer la vie des gens qui vivent dans les régions arctiques de manière qu'ils puissent exploiter le territoire à meilleur escient, à leur propre avantage comme à celui du Canada? Nous ne perdons pas de vue qu'il faudra nous concentrer sur la recherche et la disponibilité des ressources ainsi que sur l'infrastructure. Nous tiendrons compte du fait que la Garde côtière relève du MPO. Une importante série de questions portera donc sur la manière dont nous exerçons notre souveraineté sur les ressources marines et les eaux entourant cette partie du Canada.

Avant de poursuivre, j'ai omis tout à l'heure de présenter le sénateur Robichaud, du Nouveau-Brunswick, qui, à titre d'ancien ministre, s'y connaît à fond en matière de pêches.

Je souhaite la bienvenue aux témoins et j'invite M. Bevan à présenter les personnes qui l'accompagnent ce matin.

David Bevan, sous-ministre adjoint, Gestion des pêches et de l'aquaculture, Pêches et Océans Canada : Merci, Monsieur le président. Je cède la parole à Mme Wendy Watson-Wright afin qu'elle présente le groupe. Elle témoignera en premier.

Wendy Watson-Wright, sous-ministre adjointe, Sciences, Pêches et Océans Canada : Je vous remercie, monsieur le président. Outre M. Bevan, je vous présente, à ma gauche, Mme Savithri Narayanan, hydrographe fédérale et directrice générale, Sciences océaniques — Service hydrographique du Canada, et à mon extrême droite, M. Sylvain Paradis, directeur général, Sciences des écosystèmes, Secteur des sciences à Pêches et Océans Canada.

Je crois que ma présentation vous a été distribuée dans les deux langues officielles. Je me propose de passer rapidement sur nos activités scientifiques dans le Nord, après quoi M. Bevan pourra témoigner, conformément à votre demande. Nous répondrons ensuite aux questions.

La présentation s'intitule « Le MPO et la Stratégie pour le Nord ». Je vous remercie de me recevoir aujourd'hui pour discuter des activités scientifiques entreprises par le MPO dans le Nord. Je n'ai pas besoin de souligner ici l'importance critique du Nord pour l'avenir, en particulier dans le domaine des changements climatiques, et l'immense intérêt que représentent les

reasons. We are all pleased to know that there is definitely an appetite within Canada to know more about what is happening in the North, and we welcome this opportunity.

I will say that this is very high level, just to give you a broad overview. We would be happy to come back at any time if you wish to investigate further any of our activities, but I intend to keep the presentation high level.

Within the science program, we support the three strategic objectives of the department: Sustainable fisheries and aquaculture, healthy and productive aquatic ecosystems and safe and accessible waterways. The activities we undertake in the North are in support of each of these three objectives.

As I mentioned, enabling scientific efforts in the Arctic presents unique challenges that we do not face on the other coasts. In remote locations, the weather impacts on our abilities, and the costs, of course, are much higher in the Arctic than they are on the East Coast or West Coast.

I was glad to hear the chair mention the Canadian Coast Guard. We depend heavily on the Canadian Coast Guard fleet and its helicopters to allow us to undertake our activities in the North, as we do on the polar continental shelf under Natural Resources Canada, NRCan, as well as the local communities.

I will provide some highlights. A few years back, we created a centre of expertise called the National Centre for Arctic Aquatic Research Excellence, N-CAARE. This is a virtual centre that brings together all of our Arctic scientists in the country within DFO. It allows us to better coordinate our efforts to use the expertise, no matter which region it resides in, and to better connect with the outside. It is located at the Freshwater Institute in Winnipeg. Having that in place has allowed the department to coordinate very effectively in anticipation of International Polar Year, which I will speak to in a moment.

For the sustainable fisheries and aquaculture objective, we undertake stock assessments for marine mammals and freshwater fish that are harvested both for subsistence and commercial purposes. Recently, we have developed a new ecosystem science framework in support of integrated management, which we would be happy to speak to and to share with you should you so wish. We find that this approach is integral to an increasing number of our science activities as we go.

We undertake science in support of species at risk and aquatic invasive species. To date, we are not doing aquatic invasive species work in the North, and we would like to keep it that way because we do not want this to become an issue such as it has become in the Great Lakes and on the East and West coasts. As well, we know that the increased demand for resource

études scientifiques dans le Nord pour plusieurs raisons. Nous nous réjouissons tous de savoir qu'il y a un réel appétit de connaissances au Canada pour ce qui se passe dans l'Arctique, une situation des plus favorables dont nous entendons profiter.

Pour vous donner un bref aperçu, je veux d'abord vous dire que cette présentation est très étoffée. Nous reviendrons avec plaisir ultérieurement si vous désirez en savoir davantage sur nos activités puisque, aujourd'hui, j'ai l'intention de m'en tenir aux questions pointues.

Dans le cadre du Programme des sciences, nous appuyons les trois objectifs stratégiques du ministère qui sont les suivants : pêches et aquaculture durables, écosystèmes aquatiques sains et productifs et voies navigables sécuritaires et accessibles. Les activités que nous menons dans le Nord reposent sur chacun de ces trois objectifs.

Comme je l'ai mentionné, l'entreprise scientifique déployée dans l'Arctique présente des particularités uniques qui ne touchent pas les autres littoraux du pays. En région éloignée, les conditions météorologiques affectent nos capacités et le littoral, bien entendu, est beaucoup plus élevé qu'il ne l'est sur la côte Est ou sur la côte Ouest.

Je suis contente que le président ait mentionné la Garde côtière canadienne. Nous dépendons grandement de la flotte et des hélicoptères de la Garde côtière canadienne pour nous permettre d'accomplir nos missions dans le Nord, comme nous dépendons du ministère des Ressources naturelles pour nos activités sur la plate-forme continentale polaire, et des communautés locales.

Voici quelques points saillants. Il y a quelques années, nous avons construit un centre d'expertise appelé le Centre national d'excellence pour la recherche aquatique dans l'Arctique (N-CAARE). C'est un centre virtuel qui regroupe au MPO tous les scientifiques du pays qui sont spécialistes de l'Arctique. Grâce à ce centre, qui est situé dans l'Institut des eaux douces, à Winnipeg, il est possible de mettre à profit notre expertise, peu importe la région où nous sommes, et d'améliorer nos rapports avec les intervenants de l'extérieur. Par exemple, le centre a permis au ministère d'assurer la coordination efficace en vue de l'Année polaire internationale, dont je vais parler dans quelques instants.

En ce qui concerne la durabilité des pêches et de l'aquaculture, nous procédons à l'évaluation de stocks de mammifères marins et de poissons d'eau douce qui sont capturés tant à des fins de subsistance qu'à des fins commerciales. Récemment, nous avons élaboré un nouveau cadre scientifique écosystémique en faveur d'une gestion intégrée, dont nous serions heureux de discuter avec vous si vous le souhaitez. Nous considérons que cette approche fait partie intégrante d'un nombre croissant de nos activités scientifiques au fur et à mesure que le temps passe.

Nous entreprenons des projets scientifiques sur les espèces en péril et les espèces aquatiques envahissantes. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas fait de travaux sur les espèces aquatiques envahissantes dans le Nord et nous n'avons pas l'intention d'en faire puisque nous ne voulons pas que ça devienne un sujet épineux, comme ce fût le cas dans les Grands Lacs, sur la côte Est

development in the North requires us to undertake studies on the impact of the development, such as the Mackenzie gas pipeline, for example.

I mentioned that the Arctic is becoming increasingly significant as an ecosystem to study because it represents a critical component of the global climate system. Much of our work is on the role of oceans in the global climate system and, within that, we look at the potential or predicted impacts of climate variability and change. The North is telling us that it is happening there first and that we need to pay attention.

On the safe and accessible waterways objective, as the potential for marine transportation increases in the Arctic, there will be a requirement for up-to-date navigational charts to ensure safe and accessible waterways. Accordingly, we are dedicated to updating and expanding the tools and services delivered by the Canadian Hydrographic Service in the Arctic.

Finally, in terms of Canada's claim under the United Nations Convention on the Law of the Sea, DFO has been working closely with Foreign Affairs and International Trade Canada and with NRCan in terms of mapping the ocean floor and trying to delimit the edges of the continental shelf so that Canada will have a strong claim to extend jurisdiction.

Moving on, International Polar Year, IPY, occurs every 50 years, and this is the fourth one. It is certainly unique. It is an intensive international program of coordinated research and observations that focuses on both polar regions. It runs for two years. The emphasis is supposed to be on the Arctic this year and on the Antarctic next year, but it is on both polar regions for both years. The program involves more than 60 countries and numerous researchers. Canada has led the way and was the first to announce an investment of \$150 million over six years for the IPY activities. Part of that was gearing up, and part of it will be gearing back down. Clearly, the scientists and the northerners are excited about this.

This committee should know that there are two foci for International Polar Year. One is on climate change and variability and the second is on the impacts on the human population of the North. It was Canada that introduced this to the International Polar Year group of countries. We feel this is essential, and Canada should be proud for having introduced it.

Within IPY, DFO science is leading on six of the International Polar Year science projects. They are listed on the slide before the committee, and I will not go through them now but, certainly, I can speak to some of it.

et sur la côte Ouest. De plus, nous savons que la demande croissante de mise en valeur des ressources dans le Nord nécessite que nous fassions des recherches sur les conséquences, comme pour le gazoduc Mackenzie.

J'ai mentionné que l'Arctique devient une région de plus en plus importante à étudier en tant qu'écosystème puisqu'elle représente un élément critique du système climatique mondial. La majorité de nos travaux portent sur le rôle des océans au sein du système climatique mondial et, à l'intérieur de ce cadre, nous nous penchons sur les répercussions potentielles ou prévues de la variabilité et des changements climatiques. Le Nord nous indique qu'il faut faire attention puisque les changements surviennent d'abord à cet endroit.

En ce qui concerne l'objectif des voies navigables sécuritaires et accessibles, vu que la possibilité d'avoir du transport maritime augmente dans l'Arctique, il sera nécessaire de mettre à jour les cartes hydrographiques pour assurer le passage de manière sûre et accessible. Par conséquent, nous sommes engagés à mettre à jour et à améliorer les outils et les services fournis par le Service hydrographique du Canada dans l'Arctique.

Enfin, au sujet de la revendication du Canada en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, le MPO a collaboré étroitement avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le ministère des Ressources naturelles pour produire la cartographie du plancher océanique et tenter de délimiter les frontières de la plate-forme continentale, de sorte que le Canada soit fondé à revendiquer une zone de compétence accrue.

En outre, nous en sommes à la quatrième Année polaire internationale (API), qui est célébrée tous les 50 ans. C'est une occasion unique. Au programme, des activités intensives de recherche et d'observation coordonnées à l'échelle internationale, ciblées sur les deux régions polaires et s'échelonnant sur deux ans. L'accent devrait être mis sur l'Arctique cette année et sur l'Antarctique l'année prochaine, mais le programme, qui fait intervenir plus de 60 pays et de nombreux chercheurs, couvre les deux régions polaires sur les deux années. Endossant le rôle de chef de file, le Canada était le premier à annoncer un investissement : 150 millions de dollars seraient injectés sur six ans dans les activités liées à l'API. Une partie de ce montant a été utilisée pour la mise sur pied du projet, et une autre partie servira au démantèlement. L'initiative suscite manifestement l'enthousiasme des scientifiques et des habitants du Nord.

Je voudrais attirer l'attention du comité sur le fait que l'Année polaire internationale est axée sur deux choses : d'une part, les changements et la variabilité climatiques, et d'autre part, les répercussions de ces changements sur la population du Nord. C'est le Canada qui a présenté aux pays participants cette initiative essentielle; il peut être fier d'en avoir été l'instigateur.

Dans le cadre des activités de l'Année polaire internationale, le Secteur des sciences du MPO dirige six projets scientifiques, dont vous pouvez voir la liste sur la diapositive. Je n'en ferai pas le tour maintenant, mais je peux tout de même en parler un peu.

If you would like to have details, certainly Ms. Narayanan and Mr. Paradis can speak to some of it. Also, having the researchers themselves come in — those who are not currently in the Arctic — you might find interesting. If you want more information on IPY, their website has two-pagers for each of the projects, which are very instructive.

We are happy to provide you some details. We are leading on six projects and participating in seven others. We have had a very successful summer field season on board the icebreakers and using the Polar Continental Shelf Project camp-base programs.

We were able to undertake community tours to talk about the scientific details. That is a requirement under IPY. Within DFO Science, our scientists are fairly used to working with communities and have had a number of consultations.

On the current activities, I already mentioned the observation period. Our scientists were out, and many of them are back now. They are analyzing data and preparing for next year's field season. Some of our researchers will spend time in the field in the winter, and I know they are very excited about that.

There was a question about the Circumpolar Flaw Lead System Study, CFL, led by Dave Barber from the University of Manitoba. We are heavily involved in that project. It is the largest project in terms of resources and in the entire International Polar Year now.

The Chair: Can you tell us something about what that is? It may not mean much to us if we do not know what it is.

Ms. Watson-Wright: Over a nine-month period, the study will look at the flaw lead. The flaw lead is an area of ice-free water where the ice pack will move in and out. Ms. Narayanan will speak a bit more to it, if you like. The flaw lead creates unique ecosystems. The feeling is that by studying this flaw lead, it will allow us to understand a great deal of what is happening in the North.

Ms. Narayanan, would you like to add something at this point?

The Chair: We need to know what "flaw lead" means, because I am not entirely clear. We know what flaws are in Parliament.

Savithri Narayanan, Dominion Hydrographer, Director General, Ocean Sciences — Canadian Hydrographic Service, Fisheries and Oceans Canada: Basically, there is land-fast ice and sea ice. When the two separate, the result is open water. When this area is fully ice-covered, the meteorological effect does not penetrate as much into the water because ice protects the water. However, when opening is present, the meteorological effects penetrate the

Si vous voulez plus de précisions, Mme Narayanan et M. Paradis pourront certainement vous en toucher quelques mots. Par ailleurs, vous trouverez peut-être intéressant d'entendre les scientifiques eux-mêmes — ceux qui ne sont pas en Arctique en ce moment. Si avez besoin de plus de renseignements sur l'API, vous trouverez sur le site Web des documents de deux pages très instructifs sur chacun des projets.

Nous sommes heureux de pouvoir vous donner des précisions à ce sujet. Nous participons à sept projets en plus des six que nous dirigeons. Nous avons eu un été très productif sur le terrain, à bord des brise-glaces et aux camps de base de l'équipe responsable de l'Étude du plateau continental polaire.

Nous avons pu effectuer des tournées dans les collectivités pour discuter des points d'ordre scientifique — activité indispensable dans le contexte de l'API. Les scientifiques du Secteur des sciences du MPO sont habitués à travailler avec les collectivités, et ils ont déjà fait un certain nombre de consultations en ce sens.

En ce qui concerne les activités en cours, j'ai déjà mentionné la période d'observation. Nos scientifiques sont allés sur le terrain, et bon nombre d'entre eux sont maintenant de retour. Ils sont en train d'analyser les données et de se préparer pour l'année prochaine. Certains d'entre eux vont passer du temps sur le terrain pendant l'hiver, et je sais qu'ils en sont enchantés.

On a posé une question au sujet de l'Étude sur le chenal de séparation circumpolaire, dirigée par M. Dave Barber, de l'Université du Manitoba. Nous nous sommes beaucoup investis dans cette initiative, qui est la plus importante sur le plan des ressources : à l'heure actuelle, il s'agit de la plus importante étude effectuée dans le cadre de l'Année polaire internationale.

Le président : Pouvez-vous nous expliquer un peu de quoi il s'agit? Cela ne nous dira peut-être pas grand-chose si nous ne savons pas de quoi il s'agit.

Mme Watson-Wright : Dans le cadre de cette étude, le chenal de séparation sera étudié sur une période de neuf mois. Il s'agit d'une zone d'eaux libres de glaces où la banquise fait des va-et-vient. Mme Narayanan vous en parlera un peu si vous voulez. Le chenal de séparation crée des écosystèmes particuliers. Nous pensons qu'étudier ce chenal nous en apprendra beaucoup sur ce qui se passe dans le Nord.

Madame Narayanan, avez-vous quelque chose à ajouter?

Le président : Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est un chenal de séparation? Je ne suis pas sûr d'avoir très bien compris! Nous savons qu'il existe une certaine forme de « séparation » au Parlement.

Savithri Narayanan, hydrographe fédérale et directrice générale, Sciences océaniques — Service hydrographique du Canada, Pêches et Océans Canada : En gros, il y a la banquise côtière et les glaces de mer. Quand les deux se séparent, cela donne des eaux libres. Quand cette zone est entièrement couverte de glace, les effets météorologiques ne pénètrent pas tant dans l'eau, parce que la glace la protège. Toutefois, quand il y a une ouverture, les effets

water column. Hence, there is quite a bit of oceanographic and biological activity in this area, and it is critical for the ecosystem in the Arctic.

This particular study is to take *Amundsen*, one of the vessels, to the Arctic, and study the formation of the leads; what happens during the open and the freezing seasons. It is a start-to-end survey.

During this period, scientists will be on board taking measurements on the meteorology, water properties and biology — the full suite of parameters we need to measure — to understand the formation and the impact of this. It is a very large project, involving ten teams. University and federal government employees are working together to study this.

Ms. Watson-Wright: In addition to the science programs, International Polar Year is also looking at training and outreach. They have put out a call recently on the communications and outreach, so we expect to be seeing even more about that.

ArcticNet has played an important role. ArcticNet is one of the tri-councils, the tri-granting councils, Networks of Centres of Excellence. By tri-councils, I mean the Natural Sciences and Engineering Research Council, the Social Sciences and Humanities Research Council and the Canadian Institutes of Health Research.

ArcticNet was put together a number of years ago. It was through ArcticNet that the Canadian Foundation for Innovation invested in refitting what is now the *Amundsen*, which is the vessel we see so often on television. They have done a tremendous job, I would say.

We are heavily involved in ArcticNet. I sit on the ArcticNet board of directors, which happens to be meeting next week, not in the North, but in Collingwood, Ontario. We are also on the board for the *Amundsen* and for coordinating what transpires. Dave Barber, who leads the CFL, is also one of the principal investigators in ArcticNet. That network has done a very good job in the science, of course, but also bringing the science to Canadians and beyond.

The Chair: Is ArcticNet a granting council, like the other three?

Ms. Watson-Wright: No. It is not a council. It is a Network of Centres of Excellence. A number of years ago, the three councils established this program. I do not know how many there are now. I was involved with another program — and Ms. Narayanan continues to be — called Geomatics for Informed Decisions, GEOIDE. There used to be a program on aquaculture research. We can gather that material for you.

The Chair: How is it funded?

météorologiques pénètrent dans la colonne d'eau. Il y a donc une grande activité océanographique et biologique dans cette zone, et celle-ci est critique pour l'ensemble de l'écosystème de l'Arctique.

Dans le cadre de l'étude en question, une équipe se rendra dans l'Arctique à bord de l'*Amundsen* pour étudier la formation du chenal, c'est-à-dire ce qui se passe lors des périodes de gel et de dégel. Il s'agit d'une étude complète.

Au cours de cette période, des scientifiques à bord enregistreront des données sur les conditions météorologiques, les propriétés de l'eau et la biologie — l'ensemble des paramètres que nous devons analyser — afin de comprendre la formation de ce phénomène et son impact. Il s'agit d'un projet d'envergure, qui met à contribution dix équipes. Les universités et le gouvernement fédéral travaillent de concert dans le cadre de cette étude.

Mme Watson-Wright : En plus de promouvoir des programmes scientifiques, l'Année polaire internationale a également pour but d'instruire et de sensibiliser. On a lancé un appel récemment concernant les communications et la sensibilisation, alors nous nous attendons à ce que ces éléments prennent encore plus d'importance.

ArcticNet a joué un rôle important. ArcticNet est un des réseaux de centres d'excellence des trois conseils, les trois conseils dispensateurs, c'est-à-dire le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Conseil de recherches en sciences humaines et à les Instituts de recherche en santé du Canada.

ArcticNet a été créé il y a quelques années. C'est par son entremise que la Fondation canadienne pour l'innovation a investi dans la remise en état de l'*Amundsen*, navire que nous voyons si souvent à la télévision. C'est, à mon avis, un travail formidable.

Nous sommes fortement impliqués dans ArcticNet. Je suis membre du conseil d'administration d'ArcticNet, dont la prochaine réunion doit avoir lieu la semaine prochaine, non pas dans le Nord, mais à Collingwood, en Ontario. Nous participons également au comité de l'*Amundsen* et nous assurons la coordination du suivi. Dave Barber, qui dirige l'Étude sur le chenal de séparation circumpolaire, est également l'un des principaux chercheurs d'ArcticNet. Ce réseau effectue bien sûr du très bon travail sur le plan scientifique, mais il excelle également dans la vulgarisation de la science à l'intention de la population canadienne et des populations étrangères.

Le président : ArcticNet est-il un conseil dispensateur, comme les trois autres?

Mme Watson-Wright : Non. Ce n'est pas un conseil. Il s'agit d'un réseau de centres d'excellence. Les trois conseils ont, il y a quelques années, mis ce programme sur pied. Je ne sais pas exactement combien il y en a maintenant. J'étais impliquée dans un autre programme — et Mme Narayanan l'est toujours — appelé La géomatique pour des interventions et des décisions éclairées (GEOIDE). Il y avait aussi un programme sur la recherche en aquaculture. Nous pouvons obtenir des informations à ce sujet pour vous.

Le président : Quel est son mode de financement?

Ms. Watson-Wright: It is funded through the tri-councils.

The Chair: Do the other three councils give funds to ArcticNet?

Ms. Watson-Wright: ArcticNet has received \$26 million over a number of years; I am not sure how many years. Currently, they are funded to 2010. They have had a successful mid-term review and would hope to extend that. The original funding is usually for seven years, and then there is an opportunity to have funding for another seven years.

The Chair: Who can apply? Can local groups apply to ArcticNet? Who is eligible to access the money?

Ms. Watson-Wright: In ArcticNet itself?

The Chair: Yes.

Ms. Watson-Wright: The researchers; it is part of the Networks of Centres of Excellence. One of the projects, for example, in International Polar Year, is also working through ArcticNet on the *Amundsen*, and that is the Inuit Health Survey. On the human side of things, the ship is being used to go from community to community to survey the health of the Inuit people.

The projects are very carefully peer-reviewed and applied. A number of universities are involved. We do not receive funding from ArcticNet, but we certainly participate in many of the studies.

International Polar Year was different in that the call for proposals had funding for both university and government scientists. This is the first time, to my knowledge, that that has happened, but it is working very well.

Martin Fortier is the executive director of ArcticNet. He is from Laval University and is an excellent speaker. I am sure he would be pleased to speak to the committee on the activities of ArcticNet. I can certainly pass along your interest when I meet with the board next Tuesday.

My last few slides are in relation to the Speech from the Throne. I am certain that everyone around this table read that. There were a number of paragraphs, not just words but paragraphs, on the North. We were delighted.

I would like to draw the committee's attention to a few points. One is the development of a world-class Arctic research station. This is welcomed. Of course, this will not happen overnight. There will be much work on that. It has been noted that Canada is the only circumpolar country without year-round scientific facilities in the North, and if we are to continue our role as a

Mme Watson-Wright : Ses crédits proviennent des trois conseils.

Le président : Est-ce que les trois autres conseils allouent des fonds à ArcticNet?

Mme Watson-Wright : ArcticNet a reçu 26 millions de dollars sur plusieurs années; je n'ai pas le nombre exact d'années. Actuellement, son financement est assuré jusqu'en 2010. ArcticNet a fait l'objet d'un examen à mi-période du mandat qui a donné de bons résultats et on espère pouvoir prolonger le financement. La période de financement initiale est normalement de sept ans, avec possibilité de prolonger le tout pour une période supplémentaire de sept ans.

Le président : Qui peut faire une demande? Les groupes locaux peuvent-ils présenter une demande à ArcticNet? Qui peut avoir accès aux fonds?

Mme Watson-Wright : Au sein d'ArcticNet?

Le président : Oui.

Mme Watson-Wright : Les chercheurs; cela est chapeauté par les réseaux de centres d'excellence. L'Enquête sur la santé des Inuits constitue notamment l'un des projets dans le cadre de l'Année polaire internationale, laquelle est effectuée également sur l'*Amundsen* par l'entremise d'ArcticNet. Dans le domaine des sciences humaines, le navire est utilisé pour se rendre d'une collectivité à l'autre afin de procéder à une enquête sur la santé des peuples inuits.

Les projets font l'objet d'une révision très minutieuse par les pairs et leur mise en œuvre est surveillée étroitement. De nombreuses universités y prennent part. Nous ne recevons pas de fonds d'ArcticNet, mais nous participons activement à beaucoup d'études.

Le cas de l'Année polaire internationale est particulier en ce sens que les appels de propositions faisaient état de fonds pour les chercheurs des universités et pour les chercheurs du gouvernement. C'est, à ma connaissance, la première fois que cela se produit et tout semble bien se dérouler.

Martin Fortier est le directeur exécutif d'ArcticNet. Il est membre de l'Université Laval et est un excellent orateur. Je suis certaine qu'il viendrait avec plaisir vous parler des activités d'ArcticNet. Je pourrais lui en parler, si cela vous intéresse, lors de notre réunion qui doit avoir lieu mardi prochain.

Les dernières diapositives portent sur le discours du Trône. Je suis convaincue que tout le monde autour de la table l'a lu. Il contenait un certain nombre de passages, pas juste des phrases isolées, mais bien des paragraphes entiers sur la situation dans le Nord. Nous étions ravis.

Je voudrais attirer l'attention du comité sur certains points. Le premier concerne la construction d'une station de recherche de calibre mondial dans l'Arctique. C'est une bonne nouvelle, mais elle ne se réalisera pas du jour au lendemain. Il y a beaucoup de travail sur la planche. Le fait que le Canada soit le seul pays circumpolaire ne possédant pas d'installations scientifiques

leader in science and in the international community, we need this research station.

The Chair: On that point, I do not want to prejudge questions from other members of the committee, but can you explain how DFO will be involved in the world-class Arctic research station?

Ms. Watson-Wright: The Northern Strategy, as you know, is being led by Indian and Northern Affairs Canada, INAC, and we will be involved with INAC. There is an interdepartmental committee that meets regularly on the science side of things. Within the Northern Strategy, INAC has been working with a number of other departments, those with direct interest in the North, and certainly we have a science interest. All of the science-based departments and agencies that have interest in working in the North will be involved in this in some manner.

The Chair: Is INAC the lead?

Ms. Watson-Wright: Yes.

The Chair: Will DFO be working with INAC?

Ms. Watson-Wright: We will be working with INAC, Natural Resources Canada, Health Canada and Foreign Affairs and International Trade Canada. I do not have the complete list now, but there are a number of other departments. We have the oceanographic expertise and the ships.

The Chair: Therefore they cannot get there without you.

Ms. Watson-Wright: They probably can, but we would like to be there with them.

The comprehensive mapping of Canada's Arctic seabed was referenced in the Speech from the Throne. That refers to the work under the United Nations Convention on the Law of the Sea and has to do with extension of jurisdiction. We are finding it extremely challenging to get work done in the North. We lost a number of sea days this year. We were not alone; Sweden lost a lot of equipment even though it had a Russian icebreaker to help. The conditions were quite unbelievable. I guess that is not a surprise to people who live in the North.

The Chair: There is a time constraint, is there not? Do you feel we will be on target for making a submission in time?

Ms. Watson-Wright: The target is 2013, ten years after it was ratified in Canada — and that was November 2003.

The Chair: Can we hit that target?

Ms. Watson-Wright: We are certainly planning to.

The Chair: However, can we?

permanentes dans le Nord a été souligné et, si nous voulons demeurer le chef de file en la matière, nous avons besoin de cette station de recherche.

Le président : À cet effet, je ne veux pas anticiper les questions des autres membres du comité, mais pouvez-vous expliquer en quoi consiste la participation du MPO au développement de la station de recherche de calibre mondial dans l'Arctique?

Mme Watson-Wright : Comme vous le savez, c'est le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, MAINC, qui est à la tête de la stratégie pour le Nord et nous collaborerons avec lui. Il existe un comité interministériel qui se rencontre régulièrement pour aborder le côté scientifique des choses. Dans le cadre de La stratégie pour le Nord, le MAINC travaille de concert avec d'autres ministères qui portent un grand intérêt pour le Nord et, de toute évidence, le côté scientifique nous intéresse. L'ensemble des ministères et des organismes gouvernementaux à vocation scientifique qui portent un intérêt pour le Nord seront appelés à collaborer d'une manière ou d'une autre.

Le président : Est-ce que c'est le MAINC qui dirige le tout?

Mme Watson-Wright : Oui.

Le président : Est-ce que le MPO travaillera de concert avec le MAINC?

Mme Watson-Wright : Nous travaillerons avec le MAINC, le ministère des Ressources naturelles, le ministère de la Santé et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Je n'ai pas la liste complète sous les yeux, mais il y a également d'autres ministères concernés. Nous possédons les compétences océanographiques ainsi que les navires.

Le président : Donc, ils ne peuvent pas s'y rendre sans vous.

Mme Watson-Wright : Ils sont certainement capables, mais nous aimerions les accompagner.

Dans le discours du Trône, on a fait mention de la vaste entreprise visant à établir la cartographie du plancher océanique du Canada. Ces travaux s'appuient sur la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et concernent l'élargissement de la zone de compétence. Nous trouvons que c'est très difficile de faire avancer les choses dans le Nord. Nous avons perdu un certain nombre de jours de mer cette année. Et nous n'étions pas seuls; la Suède a perdu beaucoup d'équipement même si elle bénéficiait de l'aide d'un brise-glace russe. Les conditions étaient assez incroyables. J'imagine que cela ne surprend pas les gens qui vivent dans le Nord.

Le président : Il existe une contrainte de temps, n'est-ce pas? Croyez-vous que nous pourrions déposer une présentation à temps?

Mme Watson-Wright : L'objectif est 2013, soit dix ans après la ratification par le Canada — qui a eu lieu en novembre 2003.

Le président : Serons-nous capables d'y parvenir?

Mme Watson-Wright : Nous planifions certainement de le faire.

Le président : Mais est-ce possible?

Ms. Watson-Wright: Yes, we can. We will.

The last reference I would draw to your attention in the Speech from the Throne is the wording "be there to serve the world." We feel that that is important. We had a number of Canadians who recently participated in the Sustained Arctic Observing Network, SAON, meeting last month in Sweden. It was very clear at that meeting that the international community is looking to Canada. They are very excited about Canada's proposals. They do see Canada as a leader. It is an opportunity for us.

The next meeting of SAON will be held in Edmonton in the spring of 2008.

In response to the Speech from the Throne, INAC continues to lead on the development of the Northern Strategy with input from us and from others. We are heavily involved on the mapping and charting on the Arctic station. Everything that one would hope to do in the North, DFO will play a critical role in and is happy to do that.

The Chair: You mentioned the Inuit Health Survey. We keep hearing from Aboriginal people about the necessity for respecting Aboriginal knowledge of the land and sea and working together with the scientific community.

How is there involvement of local people in DFO's pursuit of the International Polar Year and the other initiatives that you have identified this morning?

Ms. Watson-Wright: I can speak to the International Polar Year, ArcticNet and DFO. On the DFO side, we try hard and do meet with local communities. A number of our researchers, in particular those who are doing their work on lakes and coastal communities, recognize that the Aboriginal people have much to offer. People, such as our marine mammal specialists, Mike Hamill and others, who work in the North, traditionally do meet with the local people.

Within the programs of ArcticNet and International Polar Year, it is mandatory to involve local people. As an example, in deciding the International Polar Year projects to be funded, not only did it go through scientific review but also a social component review. Therefore, it could not be said that not enough consultation was done or incorporated into the science plans. That was, I feel, reasonably well covered. We will always find that we could have done things better, but people are trying hard. It was explicitly mandated.

The same goes for ArcticNet, where involving the local communities and the people of the North is mandatory. The ArcticNet board of directors was co-chaired originally by Sheila Watt-Cloutier and now Mary Simon. We have Inuit representation on the boards and within each of the projects from all parts of the Arctic; not just one territory or another, but all parts.

Mme Watson-Wright : Oui, nous le pouvons. Nous le ferons.

Le dernier point que je souhaite relever du discours du Trône porte sur la formulation « servira le monde entier ». Nous avons l'impression que c'est un point important. Le mois dernier, des Canadiens ont assisté à une rencontre du Sustained Arctic Observing Network, SAON. Il était très clair durant cette rencontre que la communauté internationale se tourne actuellement vers le Canada. Les autres pays sont très enthousiasmés par les projets du Canada. Ils voient le Canada comme un chef de file. C'est une belle occasion pour nous.

La prochaine rencontre du SAON aura lieu à Edmonton au printemps 2008.

Dans la foulée du discours du Trône, le MAINC continue de diriger l'élaboration de La stratégie pour le Nord grâce à nos suggestions et à celles des autres. Nous sommes directement engagés dans les travaux de cartographie de la station de recherche dans l'Arctique. Le MPO sera appelé à jouer un rôle essentiel dans toutes les initiatives concernant le Nord, et c'est avec plaisir qu'il s'acquittera de cette tâche.

Le président : Vous avez mentionné l'Enquête sur la santé des Inuits. Les Autochtones ne cessent de nous rappeler l'importance de tenir compte de leur connaissance de la terre et de la mer et de leur collaboration avec le milieu scientifique.

Dans quelle mesure la population locale participe-t-elle aux activités du MPO en lien avec l'Année polaire internationale et aux autres initiatives dont vous avez parlé ce matin?

Mme Watson-Wright : Je peux parler de l'Année polaire internationale, d'ArcticNet et du MPO. Pour ce qui est du MPO, nous nous efforçons de rencontrer les membres des collectivités locales. Plusieurs de nos chercheurs, en particulier ceux dont le travail porte sur les lacs et les collectivités côtières, reconnaissent que les Autochtones ont beaucoup à offrir. Par exemple, nos spécialistes des mammifères marins qui travaillent dans le Nord, dont Mike Hamill et ses collègues, ont l'habitude de rencontrer la population locale.

Il est impératif, dans le cadre des programmes d'ArcticNet et de l'Année polaire internationale, de mettre la population locale à contribution. À titre d'exemple, pour décider quels projets de l'Année polaire internationale allaient être financés, nous avons procédé non seulement à un examen scientifique, mais aussi à un examen à caractère social. Ainsi, on ne peut pas nous reprocher de ne pas avoir suffisamment consulté les intéressés ou de ne pas avoir suffisamment tenu compte des résultats de nos consultations dans les projets scientifiques. À mon avis, cet aspect a été convenablement pris en considération. Certes, il y aura toujours place à amélioration, mais de nombreux efforts ont été déployés en ce sens. On nous a expressément chargés d'y voir.

Il en va de même pour les projets d'ArcticNet auxquels il faut faire participer les collectivités locales et les habitants du Nord. À l'origine, c'est Sheila Watt-Cloutier qui coprésidait le conseil d'administration d'ArcticNet. Aujourd'hui, c'est Mary Simon. Des représentants inuits des quatre coins de l'Arctique, c'est-à-dire pas seulement d'un territoire, siègent aux conseils et collaborent à chacun des projets.

We could provide you with more detail on how it works or those who have actually led individual projects.

With the Inuit Health Survey, for example, the local people help to ensure that the Inuit come forward to participate; they work very closely within the communities. I had the opportunity to speak to the lead researcher, Grace Egeland from McGill University recently. She could not get over how helpful the local communities were and spoke of how she could not do this without their support. Many people really do not enjoy having a medical check-up, but she felt nobody would show up if she did not have this incredible support from the communities.

The Chair: That is good to know. If you could provide us with details of involvement, that would be helpful.

We will be studying both the Eastern Arctic and the Western Arctic, so it would not be just Inuit with whom we are dealing. We want to keep in mind throughout this study that Aboriginal people have been in the North for thousands of years. This is primarily their homeland. If we are going to use it, it has to be for their benefit.

Mr. Bevan, you have a presentation you want to make, so we will hold our questions.

Mr. Bevan: You asked about the capacity and shares of fishing quotas in the North. The fishery in the North predated the creation of the territory of Nunavut in 1999.

For example, there were 17 offshore shrimp licences issued prior to that. Only 1.5 had been held by Baffin Island Inuit interests. However, there have been adjustments over time. The fishery adjacent to Nunavut is actually a relatively small component of the overall northern shrimp fishery. Nunavut had approximately 31.5 per cent of that fishery. During the expansion of the shrimp stocks during the 1990s, there was an opportunity to provide additional quota of 6,100 tonnes to Nunavut interests. That is fished off the Labrador coast and more southern waters of the Northwest Atlantic Fisheries Organization, NAFO, Area 5.

There were other opportunities between 1999 and 2001, where there was an increase in turbot quotas. Originally, that was fished in the more southern Area 0. Nunavut had 1,500 tonnes of a total 5,500-tonne quota for Canadians. That is a stock shared with Greenland on a fifty-fifty basis. Following some expansion in the stock and movement of fishing opportunities into the more northerly portion of that area, the decision was made to provide to Nunavut interests the entire new stock adjacent to Nunavut. That allowed up to 4,000 tonnes to be allocated in 0A, which then brought the entire share of turbot to roughly 58 per cent for Nunavut.

Nous pourrions vous fournir plus de précisions sur le fonctionnement ainsi que sur les personnes qui, dans les faits, ont chapeauté des projets particuliers.

Dans le cas de l'Enquête sur la santé des Inuits, par exemple, les membres de la collectivité locale veillent à faire participer les Inuits; on travaille en très étroite collaboration avec les collectivités. J'ai récemment eu l'occasion de m'entretenir avec la chercheuse principale, Grace Egeland, de l'Université McGill. Elle était tout simplement émerveillée de l'aide fournie par les collectivités locales et a affirmé que, sans cette aide, elle ne pourrait accomplir son travail. Beaucoup n'aiment vraiment pas subir un examen médical, et elle a eu l'impression que personne ne se présenterait à l'examen médical si ce n'était du précieux appui des collectivités.

Le président : C'est bon à savoir. Si vous pouviez nous fournir des précisions sur la participation, elles nous seraient sûrement utiles.

Comme nous étudierons à la fois l'Est et l'Ouest de l'Arctique, il ne s'agira pas uniquement d'Inuits. Nous ne voulons pas perdre de vue tout au long de cette étude le fait que les Autochtones habitent le Nord depuis des milliers d'années. C'est essentiellement leur terre natale. Par conséquent, si nous utilisons cette terre, nous devons le faire dans leur intérêt.

Monsieur Bevan, vous vouliez prendre la parole, alors nous attendrons avant de poser nos questions.

M. Bevan : Vous avez posé une question sur la capacité de pêche et les parts des quotas de pêche dans le Nord. On pêchait dans le Nord avant la création du territoire du Nunavut en 1999.

Par exemple, 17 permis de pêche hauturière à la crevette ont été accordés avant cette date. De ces permis, les Inuits de l'île de Baffin n'en détenaient que un et demi. Cependant, des rajustements ont été apportés au fil des ans. La pêche dans la région adjacente au Nunavut ne représente en fait qu'un petit pourcentage de l'ensemble de la pêche à la crevette nordique. Les pêcheurs du Nunavut possédaient environ 31,5 p. 100 de cette pêche. Dans les années 1990, alors que la ressource en crevettes s'est accrue, les pêcheurs du Nunavut se sont vu allouer un quota supplémentaire de 6 100 tonnes. Ce quota s'applique à la pêche dans la zone 5, au large de la côte du Labrador et dans les eaux plus au sud de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest, l'OPANO.

Entre 1999 et 2001, d'autres occasions se sont présentées. On a vu une augmentation des contingents visant le flétan noir. Initialement, ce poisson était pêché dans la sous-zone 0, située plus au sud. Les pêcheurs du Nunavut détenaient 1 500 tonnes du quota canadien total de 5 500 tonnes. Le Groenland et le Canada se partagent le quota global à parts égales. À la suite d'une certaine croissance de la ressource et d'un déplacement des possibilités de pêche vers la partie plus nordique de cette zone, on a décidé d'accorder aux pêcheurs du Nunavut la totalité de la ressource de la zone adjacente au Nunavut. De ce fait, jusqu'à 4 000 tonnes ont pu être attribuées à la division 0A, ce qui a porté la part du quota total de flétan noir des pêcheurs du Nunavut à environ 58 p. 100.

A more recent expansion has brought that share up to 68 per cent as the stock increases. They are seeing 8,500 tonnes of a 12,500-tonne quota for Canada going to Nunavut interests. There is desire to move further in that regard and have a larger share, but that is where it stands currently.

During the early development of the Davis Strait turbot fishery, people were allowed to use foreign vessels and technology to test the economic viability of the fishery. However, by 2002 the industry had matured, and all fishing companies were required to use Canadian vessels to fish in Sub Area 0 in compliance with the national policy. There have always been questions about the interior workings of the Baffin Fisheries Coalition, et cetera, with respect to their structure, how much is owned by Canadians and how much is owned by other interests. The policy is clear in stating that it must be 51 per cent Canadian-owned and that those vessels were to have been "Canadianized," so to speak, by this time. The exemptions that existed in the past are not permitted in the future.

The Baffin Fisheries Coalition has played a fundamental role in developing the Nunavut offshore fishery. It was formed in 2001 at the urging of the Nunavut government and the Nunavut Tunngavik Incorporated, comprised of the Hunters and Trappers Organizations of Pond Inlet, Clyde River, Pangnirtung, Iqaluit, Kimmirut and others. The purpose was to develop inshore and offshore fisheries, recruitment training and investment in fishing vessels.

The trouble with inshore is that there is no infrastructure. That issue is being considered by the Government of Canada at this time. In Greenland, where there is infrastructure and therefore more opportunity, there is a different mix of fishing. That issue was dealt with. Hopefully, there will be an opportunity in the North to consider different approaches to the harvesting of their quotas.

There is a desire to see that move and to see more Inuit hired. Concerns exist about the structure within the Baffin Fisheries Coalition. However, we are encouraging them to move ahead with their plans and to have more Inuit involvement. At some point, if there is infrastructure, that will provide another kind of opportunity for them relative to the gear types that they are using.

The Baffin Fisheries Coalition used revenues from its fishing activities to acquire two vessels under a lease-to-purchase arrangement in 2004-05. Those vessels are Canadian flagged, although the ownership might not be entirely Canadian at this time. However, it is increasing over time as the earnings take place.

Our minister usually adopts the recommendations of the Nunavut Wildlife Management Board about the allocation. Therefore, when he receives recommendations from the board about who should get the shares in the territory, those are generally followed. The single groundfish turbo licence is held in trust by the Nunavut Wildlife Management Board and most of

Plus récemment, une autre hausse a porté la part à 68 p. 100 pour refléter l'augmentation des stocks. Les pêcheurs du Nunavut se voient attribuer une part de 8 500 tonnes du quota canadien de 12 500 tonnes. On veut s'orienter encore davantage dans cette direction et accorder une part encore plus grande, mais voilà où nous en sommes à l'heure actuelle.

Au commencement des activités de pêche au flétan noir dans le détroit de Davis, les gens avaient le droit d'utiliser des bateaux étrangers et des technologies pour évaluer la viabilité économique de la pêche. Toutefois, en 2002, l'industrie avait atteint sa maturité, et toutes les entreprises ont été obligées d'utiliser des bateaux canadiens pour pêcher dans la sous-zone 0, en conformité avec la politique nationale. On s'est toujours posé des questions quant au fonctionnement de la Baffin Fisheries Coalition, entre autres par rapport à sa structure et à la participation canadienne et étrangère. La politique est claire : les intérêts canadiens doivent en posséder 51 p. 100, et les bateaux doivent déjà, au moment où l'on se parle, être « canadienisés », pour ainsi dire. Les exemptions accordées par le passé ne le seront plus dans l'avenir.

La Baffin Fisheries Coalition a joué un rôle fondamental dans le développement de la pêche au large du Nunavut. Elle a été créée en 2001 sous les pressions du gouvernement du Nunavut et de la Nunavut Tunngavik Incorporated, et est constituée des Hunters and Trappers Organizations de Pond Inlet, Clyde River, Pangnirtung, Iqaluit, Kimmirut et d'autres membres. Son objectif était de développer les pêches côtières et extracôtières, de faire du recrutement et de la formation et d'investir dans les bateaux de pêche.

Le problème de la pêche côtière, c'est qu'elle n'a pas d'infrastructure. Le gouvernement du Canada étudie cette question à l'heure actuelle. Au Groenland, où on peut compter sur une infrastructure et, par le fait même, sur de meilleures possibilités, les modes de pêche sont plus variées. On a réglé le problème. Avec un peu de chance, une occasion d'envisager différents moyens de pêcher les quotas se présentera dans le Nord.

On souhaite un changement et on espère qu'un plus grand nombre d'Inuits seront embauchés. Il est vrai que la structure interne de la Baffin Fisheries Coalition est source de préoccupations, mais nous l'encourageons tout de même à pousser ses projets de l'avant et à accroître la participation des Inuits. À un moment donné, si une infrastructure est mise en place, on pourra utiliser différents types d'engins.

En 2004 et 2005, la Baffin Fisheries Coalition a utilisé ses revenus de pêche pour faire l'acquisition de deux bateaux dans le cadre d'accords d'achat-bail. Ces bateaux battent pavillon canadien, bien qu'ils n'appartiennent peut-être pas encore en totalité à des intérêts canadiens à l'heure où l'on se parle. Toutefois, la participation canadienne s'accroît à mesure que les revenus augmentent.

Notre ministre adopte généralement les recommandations que le Conseil consultatif de gestion de la faune du Nunavut fait à l'égard de l'allocation des quotas. Ainsi, lorsque le conseil présente au ministre des recommandations sur la répartition des parts dans le territoire, ces recommandations sont habituellement suivies. Le seul permis de poisson de fond, ou de flétan noir, est

the Nunavut offshore fishing interests are fished under the board's licence. The licence rests with the board, but others are doing the fishing.

Currently, we issue one licence for large offshore enterprises. They then decide how many vessels will fish the quota. There is much flexibility in the offshore fishery to determine how to go about the fishing and harvesting. Clearly, if there were infrastructure, there would be an opportunity for a different mix of vessels. I note that the Baffin Fisheries Coalition is interested in the different mix. They do not want to have dragging fisheries only and would rather have a mix with hook and line and others. They are moving in that direction, but there is always a desire to move further and faster than has been the case. With the current quotas and as we get more scientific advice, there might be other opportunities coming forward. Those in conjunction with any change in infrastructure will provide a different suite of opportunities for the people of Nunavut.

The Chair: Before we go to questions, I introduce Senator Campbell, from British Columbia.

Senator Campbell: My apologies for being late.

The Chair: Senator Campbell is our Western Pacific point man.

Senator Cowan: Welcome and thank you for your presentations.

The chair exercised his right and pre-empted my question. I was particularly interested in the involvement of the Aboriginal people in the fishery, and you have dealt with that.

Ms. Watson-Wright: Actually, I have more information.

Senator Cowan: Please give that and then I will go to another question.

[Translation]

Senator Robichaud: There have been some television news broadcasts about these activities. Are there any video documents that could be made available to the committee for information purposes? I think I have seen such documents on the subject of vaccination.

Ms. Watson: It depends on the program. If it is a documentary by the ArcticNet network, we can get hold of it. I could ask Mr. Fortier to produce it for us. If it is a report by Peter Mansbridge, for example, it would be on the CBC website.

[English]

I am not sure which one that would be. If it is the Inuit national survey, it would be through International Polar Year and ArcticNet. ArcticNet might have it, and I would be happy to ask for it.

détenu par accord de fiducie par le Conseil consultatif de gestion de la faune du Nunavut, et la plupart des pêcheurs extracôtiers du Nunavut pêchent avec ce permis. Le permis appartient au conseil, mais ce sont les autres qui pêchent.

À l'heure actuelle, seul un permis est accordé pour les grandes entreprises de pêche hauturière. Ce sont elles qui décident ensuite combien de bateaux seront utilisés pour pêcher le quota. Dans le cas de la pêche hauturière, on dispose d'une grande latitude pour déterminer comment pêcher et capturer. De toute évidence, si une infrastructure était en place, on pourrait utiliser un assortiment différent de bateaux. Je tiens à souligner que la Baffin Fisheries Coalition est intéressée par l'idée d'un assortiment différent. Elle ne veut pas qu'il y ait seulement de la pêche à la drague. Elle préférerait qu'il y ait aussi de la pêche à la ligne et d'autres types de pêche. C'est l'objectif qu'elle vise, mais on veut toujours aller plus vite et plus loin que par le passé. Étant donné les quotas actuels et au fur et à mesure que de nouvelles données scientifiques nous seront présentées, d'autres possibilités pourraient se présenter. Si l'on ajoute à cela un changement d'infrastructure, des possibilités différentes pourraient s'offrir à la population du Nunavut.

Le président : Avant de passer aux questions, j'aimerais vous présenter le sénateur Campbell de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Campbell : Veuillez excuser mon retard.

Le président : Le sénateur Campbell est notre principal conseiller de l'Ouest.

Le sénateur Cowan : Bienvenue et merci pour vos exposés.

Le président a exercé son droit de parole, et il a devancé ma question. La participation des Autochtones à la pêche était une question qui m'intéressait beaucoup, et vous en avez déjà traité.

Mme Watson-Wright : En fait, je peux vous donner d'autres renseignements.

Le sénateur Cowan : Je vous écoute, et je passerai ensuite à une autre question.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Des reportages ont été diffusés à la télévision au sujet de ces activités. Existe-t-il des documents vidéo qui pourraient être mis à la disposition du comité à titre d'information? J'ai cru voir de tels documents au sujet de la vaccination.

Mme Watson-Wright : Tout dépend du programme. S'il s'agit d'un documentaire préparé par le réseau ArcticNet, il est possible de se le procurer. Je pourrais demander à M. Fortier de nous le produire. S'il s'agit d'un reportage de Peter Mansbridge, par exemple, il serait sur le site web de la CBC.

[Traduction]

Je ne suis pas certaine duquel il s'agit. Si c'est celui de l'enquête nationale sur les Inuits, il provient de l'Année polaire internationale ou d'ArcticNet. Il est possible qu'ArcticNet l'ait en main, et je serais ravie de le demander.

In terms of the involvement of people in the North, for International Polar Year, we have IPY Northern Nodes. These are hosted by regionally-based organizations in various areas of the North. The offices coordinate the IPY activities on a regional and community level. Of course, they support and encourage northern communities to participate.

Four coordinators are hired. Nunavut is hosted by the Nunavut Research Institute; Yukon by the Council of Yukon First Nations; Nunavik and Labrador by Nunavik Research Centre; and in the Northwest Territories by the Aurora Research Institute. Northern people were involved and played a significant role in the planning for IPY, and they continue to do the coordination and implementation.

I will mention a few of the organizations that have been and continue to be involved: The Council of Yukon First Nations; the Inuit Tapiriit Kanatami; the Inuit Circumpolar Conference; the Government of Yukon; the Government of Northwest Territories and Nunavut; Yukon College; and the Nunavut Research Institute. They are all members of the Canadian IPY National Committee and coordinate the overall IPY activities. As I said, they were involved in the establishment of the Northern Nodes.

The Circumpolar Flaw Lead System Study are planning to create a photographic book that will emphasize the integration of science and traditional ecological knowledge. Many efforts are being made to ensure that people in northern communities are included and that we are doing things with them rather than to them.

Senator Cowan: My other question concerns the pace and adequacy of research that has been done and whether you are satisfied that there is sufficient scientific knowledge to be able to increase quotas and grant more licences without damaging the resource.

We are all familiar with the situation on our East Coast where our resource has been destroyed. I am not blaming that on lack of science, but I feel there would be a view that we might have done things differently had we known what we know now. None of us want to have what has happened in the East happen in the North.

Mr. Bevan: We have the Emerging Fisheries Policy, which calls on us to be prudent in the initial stages of ramping up fisheries in new areas around stocks that have not yet been subject to exploitation.

As scientific advice became available, we were ramping up the quotas relatively slowly and not going to large quotas at the outset. We set the quotas, monitored the fisheries and then determined if further increases could take place.

With regard to turbot, we are using advice from the NAFO Scientific Council. In addition to Canadian scientists, other scientists are also involved.

Pour ce qui est de la participation des gens du Nord, nous avons, dans le cadre de l'Année polaire internationale, des « nœuds nordiques de l'API ». Ces « nœuds », ou bureaux, sont pris en charge par des organisations régionales de diverses régions du Nord. Ces bureaux coordonnent les activités en lien avec l'API à l'échelle des régions et des collectivités. Il va sans dire qu'ils appuient et favorisent la participation des collectivités du Nord.

On fait appel à quatre coordonnateurs. Au Nunavut, c'est l'Institut de recherches du Nunavut qui est l'hôte; au Yukon, c'est le Conseil des Premières nations du Yukon; au Nunavik et au Labrador, c'est le Centre de recherche du Nunavik; enfin, dans les Territoires du Nord-Ouest, c'est l'Institut de recherche Aurora. Les habitants du Nord ont joué un rôle important dans la planification de l'API et continuent d'en assurer la coordination et la mise en œuvre.

Je vais vous nommer quelques organisations qui ont participé et qui participent toujours à ce projet : le Conseil des Premières nations du Yukon, le Inuit Tapiriit Kanatami, la Conférence circumpolaire inuite, le gouvernement du Yukon, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, le Collège du Yukon et l'Institut de recherches du Nunavut. Ces organisations sont toutes des membres du Comité national canadien de l'API et coordonnent l'ensemble des activités de l'API. Comme je l'ai déjà mentionné, elles ont participé à l'établissement des nœuds nordiques.

Les responsables de l'Étude sur le chenal de séparation circumpolaire prévoient créer un livre de photographies qui mettra l'accent sur l'intégration de la science et des connaissances traditionnelles en écologie. De nombreux efforts sont déployés afin de s'assurer que les habitants des collectivités du Nord sont mis à contribution. Nous voulons qu'ils participent aux projets et non les leur imposer.

Le sénateur Cowan : Mon autre question concerne la cadence et la pertinence des recherches qui ont été effectuées. J'aimerais savoir si vous considérez que les données scientifiques appuieraient l'augmentation des quotas et l'attribution d'un plus grand nombre de permis sans compromettre la ressource.

Nous savons tous ce qui s'est produit sur la côte Est, où notre ressource a été anéantie. Je ne cherche pas à blâmer la science, mais je crois que nous aurions peut-être agi différemment si nous avions su ce que nous savons aujourd'hui. Aucun de nous ne veut que la situation survenue sur la côte Est se reproduise dans le Nord.

M. Bevan : Suivant les recommandations de la Politique sur les nouvelles pêches, il faut être prudent au cours des premières étapes d'accroissement des pêches dans de nouvelles zones où se trouvent des stocks qui n'ont pas encore été exploités.

Suivant les avis scientifiques, nous avons augmenté les quotas assez lentement et n'avons pas alloué d'importants quotas d'emblée. Nous avons fixé les quotas, fait un suivi des pêches et ensuite déterminé s'il était possible d'augmenter les quotas.

Dans le cas du flétan noir, nous suivons les conseils du Conseil scientifique de l'OPANO. On mise sur la participation de scientifiques canadiens et d'autres scientifiques.

We have seen a significant growth in the shrimp population throughout the zone over the past decade. It went from 37,500 tonnes to over 150,000 tonnes. We did ramp it up, but the exploitation rate on that fishery is relatively low. It is in the range of about 15 per cent, which, on a short-lived species such as shrimp, is a very cautious and modest exploitation rate.

We have been cognizant of past mistakes and optimism that was not founded in fact. We have been very prudent and cautious as we ramped up some of these fisheries. With shrimp, we have an exploitation rate low enough that after a fishery of 150,000 tonnes, the before and after assessments show no difference. It is a very prudent and cautious approach that we are taking.

In the North, we operate in an area that has not been subject to fishing pressure, and we have to look at the ecosystem considerations there as well. Ecosystems throughout Canada are subject to rapid change. The human pressure on the stocks has to be maintained at a cautious level as we are subject to big changes in the oceanographic conditions and the potential impacts that could have on productivity. We have to ensure that we do not get overly optimistic and do not try to respond to people's needs for economic activity by pushing too hard on the fish populations.

Senator Comeau: Ms. Watson-Wright, INAC is the main agency that will be driving the studies in the North, which I can understand as it is their domain. However, it is more of an administrative and policy-making department whereby DFO is an operational department with an extensive history in the North.

Would it be correct to assume that DFO would be the main operational department in the North?

Ms. Watson-Wright: We are certainly the main operational department in the water portion of the North. However, Natural Resources Canada, NRCan, has the lead on the land in terms of what they do.

Senator Comeau: That leads to my second question about mapping. My impression would have been that Natural Resources Canada would be the lead department on mapping. However, I detect that DFO is very much involved. Is this because of the Coast Guard?

Ms. Watson-Wright: The Coast Guard has the ships, but on the science side, DFO is involved because the bathymetric measurements. Ms. Narayanan will explain that. Natural Resource Canada does the geological survey, and the work we are doing under the United Nations Convention on the Law of the Sea, UNCLOS, I would say that NRCan is the lead. However, we work so closely together that we do not argue about that.

Au cours des dix dernières années, nous avons observé une croissance considérable de la ressource en crevettes dans l'ensemble de la zone. La ressource est passée de 37 500 tonnes à plus de 150 000 tonnes. Nous avons procédé à une augmentation, mais le taux d'exploitation de cette pêche est relativement faible. Il se situe à environ 15 p. 100, ce qui, pour une espèce comme la crevette dont la vie est courte, constitue un taux d'exploitation très prudent et modeste.

Nous sommes au fait des erreurs passées et de l'optimisme qui, à vrai dire, n'était pas fondé. Nous avons été très prudents quand nous avons augmenté le niveau de ces pêches. Dans le cas de la crevette, le taux d'exploitation est assez bas pour que les évaluations effectuées avant et après une pêche de 150 000 tonnes n'indiquent aucune différence. Nous suivons une ligne de conduite très prudente.

Dans le Nord, nous nous intéressons à une région qui n'a pas subi la pression de la pêche, et où nous devons aussi tenir compte de l'écosystème. Dans tout le Canada, les écosystèmes sont exposés à des changements rapides. La pression des activités humaines sur les stocks doit être maintenue à un niveau viable, car les conditions océanographiques subiront de grands changements, changements qui risquent de se répercuter sur la productivité. Nous devons nous garder de devenir trop optimistes et d'essayer de combler les besoins d'activité économique des Canadiens par des mesures qui exerceraient une pression trop forte sur les populations de poissons.

Le sénateur Comeau : Madame Watson-Wright, le MAINC est le principal ministère qui dirigera les études dans le Nord, ce que je peux comprendre puisque ça relève de leur compétence. Toutefois, il s'agit davantage d'un ministère à vocation administrative ou politique, alors que le MPO est un ministère opérationnel qui est depuis longtemps présent dans le Nord.

Serait-il juste de présumer que le MPO sera le principal ministère opérationnel dans le Nord?

Mme Watson-Wright : Nous sommes certainement le principal ministère opérationnel pour ce qui est de la portion marine du Nord. Toutefois, c'est Ressources naturelles Canada qui est chargé de la portion terrestre.

Le sénateur Comeau : Ce qui me mène à ma deuxième question, sur la cartographie. J'aurais cru que Ressources naturelles Canada aurait été le ministère chargé de dresser la carte du Nord, mais je me rends compte que le MPO y participe de près. Est-ce à cause de la Garde côtière?

Mme Watson-Wright : La Garde côtière possède les navires, mais le MPO joue un rôle sur le plan scientifique en raison des mesures bathymétriques. Mme Narayanan expliquera cela plus tard. Le ministère des Ressources naturelles est responsable de l'étude géologique et aussi, je dirais, des travaux que nous effectuons dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, l'UNCLOS. Mais notre collaboration est si étroite que nous ne nous posons pas cette question.

Senator Comeau: Under UNCLOS, are we sensing any preliminary assessments that our arguments will be accepted once they present them? Do we see the continental shelf extending beyond the current limits, which would be promising for us?

Ms. Watson-Wright: It is premature at this point. In the Arctic, it is so difficult to get the data; we have not finished the data collection yet. We are moving along well in the Atlantic, but we are not anywhere near being ready to say where it is. At least, I am not.

Senator Comeau: There is the geographical data that you are working on, which is very scientific. There is also the non-geographic work that needs to be done, such as proving that there has been a Canadian presence in the North through our indigenous peoples for thousands of years and that these people are Canadians. There probably is some written history somewhere about the resources and routes these people have used and so on. Who is doing the work on this for your presentation for UNCLOS?

Ms. Watson-Wright: That would be Foreign Affairs and International Trade Canada.

Senator Comeau: Are you getting a sense that their arguments are fair?

Ms. Watson-Wright: DFO is doing the science, and I have not been privy to any conversations as to what Foreign Affairs is doing on that right now. We meet on how the work is progressing and what we have for each other, but we do not go further. That will come towards the end once all the scientific data has been collected.

Senator Comeau: Mr. Chair, as we progress with our study on the North, we might want to speak with officials from Foreign Affairs and International Trade Canada.

Mr. Bevan, you indicated that you are looking at various species and taking a cautious approach to letting loose the full fishery until more is known. That is probably a good cautious way to approach it.

Are you getting the resources you need to continue to look at species that have not been fished at all yet?

Mr. Bevan: We have seen increases — and perhaps my colleague could talk about it. There has been an announcement of an increase of resources in the Arctic stock assessment. The minister recently announced an additional six people for that unit.

The challenge is sea time in that area. We had been using a partnership with some of the offshore vessels to try to get more information, but that is targeted to specific species. There may be others that are available that we have not yet determined. In some cases, we respond to what might come out of the fishing interests. We are not actively searching for other alternatives at this time.

Le sénateur Comeau : Dans le cadre de l'UNCLOS, avons-nous des raisons de penser que nos arguments seront acceptés? Pouvons-nous nous attendre à ce que la zone du plateau continental sera élargie au-delà de ses limites actuelles, ce qui serait de bon augure pour nous?

Mme Watson-Wright : Il est trop tôt pour le dire. Dans l'Arctique, il est très difficile de recueillir les données; la collecte de données n'est pas encore terminée. Elle avance bien dans l'Atlantique, mais nous sommes loin de pouvoir dire où nous en sommes. En tout cas, moi je ne le peux pas.

Le sénateur Comeau : Il y a la collecte des données géographiques, qui est un processus très scientifique. Mais il y a aussi les travaux sans caractère géographique qu'il faut mener à bien, comme prouver que la présence du Canada dans le Nord est assurée depuis des milliers d'années par nos populations autochtones et que ces Autochtones sont des Canadiens. Il existe probablement quelque part une histoire écrite sur les ressources exploitées et les routes empruntées par ces peuples. Qui s'occupe de cet aspect en vue de l'exposé que vous présenterez à l'UNCLOS?

Mme Watson-Wright : C'est le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Le sénateur Comeau : Avez-vous l'impression que les arguments sont fondés?

Mme Watson-Wright : Le MPO s'occupe du volet scientifique et j'ignore ce que fait le ministère des Affaires étrangères à ce sujet en ce moment. Nous nous rencontrons pour discuter de l'évolution des travaux et échanger des renseignements, mais pas plus. L'exposé sera élaboré après que toutes les données scientifiques auront été recueillies.

Le sénateur Comeau : Monsieur le président, à mesure que progresse notre étude sur le Nord, nous voudrions sans doute nous entretenir avec des représentants d'Affaires étrangères et Commerce international Canada.

Monsieur Bevan, vous avez mentionné que vous vous intéressez à différentes espèces et que vous aviez soin de ne pas enlever toutes les restrictions de pêche tant que l'on n'en saura pas davantage. C'est probablement prudent d'agir ainsi.

Réussissez-vous à obtenir les ressources dont vous avez besoin pour continuer d'étudier les espèces qui n'ont jamais encore été pêchées?

M. Bevan : Nous avons eu des augmentations — et peut-être que ma collègue pourra vous en parler. On nous a annoncé une augmentation des ressources en vue de l'évaluation des stocks dans l'Arctique. Le ministre a récemment annoncé que six autres employés se joindraient à l'équipe chargée de cette tâche.

La difficulté réside dans le temps qu'il faut passer en mer dans cette région. Nous avons établi un partenariat avec certains propriétaires de navires hauturiers en vue de recueillir plus de données, mais il se limite à certaines espèces. Il peut y en avoir d'autres dont nous ignorons l'existence. Dans certains cas, nous réagissons à ce qu'expriment les intérêts de pêche. Nous ne cherchons pas activement d'autres solutions pour le moment.

Senator Comeau: Given the recent Speech from the Throne and the attention to the North, would it be safe to assume that Senator Adams might be expecting his port facilities before long so that they may start looking at a smaller boat fishery?

Mr. Bevan: That would be speculation on my part. The Government of Canada will have to make that decision. We cannot comment on that.

Senator Comeau: You have no inside track?

Mr. Bevan: No, I am afraid not.

The Chair: We will have the minister later; maybe we can ask him.

Ms. Watson-Wright: I wish to comment on the six positions alluded to by Mr. Bevan. That was an internal reallocation, and it was a recognition by the department and the minister that we really do need to be doing more science — in this particular instance, fishery science in the North. That was not new money; that was a decision made by the minister to reallocate internally. We very much look forward to having those additional six people devoted to this work in the North.

The Chair: That is partly the answer to your question, Senator Comeau. If he can reallocate money within the department, he can reallocate it toward Nunavut.

Senators remember that we took a decision in this committee to do a joint study of the Arctic with the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. I had a chat with the chair of that committee before I came here today. That committee has decided that they want to join with us, so it will be a joint study with our committee and the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

I foresee some dovetailing. You mentioned a couple of organizations and departments that brought that to mind. It will be very useful to have the joint study. They can bring in witnesses that we probably could not with our mandate.

I wanted to inform the committee that we will be joining forces and will try to travel to the Arctic with them if we can map out a joint schedule and a joint agenda to dovetail our work with theirs. There will be a significant Senate presence in the Arctic and a significant Senate focus on the Arctic that I hope will be very useful.

Ms. Watson-Wright: I sometimes have memory lapses. When you were asking about departments in the North, I failed to mention Environment Canada. We work extremely closely with them in terms of aquatics and also with the Meteorological Service of Canada. As well, the Canadian Ice Service is very important in the North.

Having neglected to mention that, I will have to apologize to my colleagues.

Le sénateur Comeau : Compte tenu du récent discours du Trône et de l'attention que suscite le Nord, pourrions-nous penser que le sénateur Adams obtiendra d'ici peu les installations portuaires voulues pour que la pêche puisse être pratiquée par les petits bateaux?

M. Bevan : Ce serait pure conjecture de ma part. Le gouvernement du Canada devra prendre cette décision. Nous ne pouvons faire de commentaires à ce sujet.

Le sénateur Comeau : Vous n'en savez rien?

M. Bevan : J'ai bien peur que non.

Le président : Nous accueillerons le ministre plus tard, nous pourrons le lui demander.

Mme Watson-Wright : J'aimerais formuler des observations sur les six postes auxquels a fait allusion M. Bevan. Il s'agit d'une réaffectation interne qui provient de ce que le ministère et le ministre se sont rendu compte qu'il fallait recueillir plus de données scientifiques — dans ce cas particulier, des données halieutiques dans le Nord. Il n'a pas fallu engager de nouveaux fonds; le ministre a décidé de réaffecter du personnel à l'interne. Nous nous réjouissons à l'idée d'accueillir ces six employés qui seront affectés à ces travaux dans le Nord.

Le président : Cela répond en partie à votre question, sénateur Comeau. Si le ministre peut réaffecter des fonds au sein du ministère, il peut les affecter au Nunavut.

Mesdames et messieurs les sénateurs, rappelez-vous que nous avons pris la décision d'effectuer une étude sur l'Arctique conjointement avec le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Aujourd'hui, avant de venir ici, je me suis entretenu avec le président de ce comité; ce comité a décidé de se joindre à nous, de sorte que l'étude sera conjointe entre notre comité et le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Je prévois une certaine complémentarité. Vous avez mentionné quelques organismes et ministères qui nous y ont fait penser. Cette étude conjointe sera très utile, car les membres de l'autre comité peuvent faire comparaître des témoins que notre mandat ne nous aurait pas permis d'inviter.

Je tiens à vous informer que nous allons unir nos efforts pour essayer de nous rendre dans le Nord avec eux si nous parvenons à élaborer un calendrier et un programme conjoints afin d'intégrer nos activités aux leurs, ce qui permettra au Sénat d'avoir une présence importante dans l'Arctique et de canaliser des efforts considérables vers cette région, ce qui, je l'espère, sera très utile.

Mme Watson-Wright : J'ai parfois des trous de mémoire. Quand vous vous informiez des ministères qui s'occupent du Nord, j'ai oublié de mentionner Environnement Canada. Nous collaborons très étroitement avec ce ministère aux études sur les écosystèmes aquatiques ainsi qu'avec le Service météorologique du Canada. Le Service canadien des glaces est également très actif dans le Nord.

Je m'excuse auprès de mes collègues d'avoir oublié de mentionner ces organismes.

Senator Adams: My question is about ArcticNet, which has been operating for the last two years. It started last year in Northern Quebec on a Coast Guard ship. I saw the ship landing in Rankin Inlet at the beginning of October. I do not know how far it travelled from there. I believe it was mostly operated by Health Canada to study how people are being affected in the North versus those in the South. I heard on the radio that they take pieces of toenail to study. They ask for blood samples, et cetera for their research. I believe they do a good job. I met some of the nurses who came to our community. We have been happy to have them there, and the people in the community appreciate it.

However, we are talking about Arctic sovereignty. According to Mr. Bevan, it is up to the government to tell people that we are up there. Right now, the people up there are waiting to see what will happen as a result of the Speech from the Throne. The Prime Minister visited two communities in the North. This year he will be in Nanisivik and Resolute Bay. None of the premiers have gone up there to discuss Arctic sovereignty.

We have the Coast Guard, and now they are talking about putting naval vessels up there. Nothing has happened yet on Arctic sovereignty. Will the government go ahead? What will it do?

They are currently studying the climate, ice, water, mammals and so on. Will the government wait for those to be finished before telling other countries that the North is ours, that it belongs to Canada? Is anything happening in your department on the future of Arctic sovereignty?

Ms. Watson-Wright: Are you asking how DFO is involved?

Senator Adams: Yes.

Ms. Watson-Wright: We are involved predominantly through the UNCLOS work we are currently doing. INAC is continuing to work on a northern strategy. Other than that, I am not sure how much I could say about that as I am certainly not party to all that happens around town.

Senator Adams: The chair said that we will study this and ask the people in the communities about Arctic sovereignty. I am wondering what the government is doing right now in relation to what it said in the Speech from the Throne. Maybe all the departments should work together — DFO, Foreign Affairs and International Trade Canada and the Department of National Defence. The people up there are waiting to see what will happen.

I know that you cannot really answer this. Before anything is started on Arctic sovereignty, you have to get approval from Foreign Affairs. If you cannot answer at this time, that is all right. That is why this committee and the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources want to

Le sénateur Adams : J'ai une question au sujet d'ArcticNet, qui a été créé il y a deux ans. L'an dernier, cette entreprise a commencé ses activités dans le Nord du Québec à bord d'un navire de la Garde côtière. J'ai vu son navire accoster à Rankin Inlet au début d'octobre. Je ne sais jusqu'où il s'est rendu à partir de là. Je crois qu'il servait surtout à Santé Canada pour comparer les effets sur les gens du climat du Nord et du climat du Sud. J'ai entendu à la radio qu'ils prélèvent des morceaux d'ongles d'orteils, ainsi que des échantillons de sang, entre autres, pour leur recherche. Je crois qu'ils font un bon travail. J'ai rencontré certaines des infirmières qui sont venues dans notre collectivité. Nous sommes heureux de les accueillir et elles sont très appréciées par les gens de la collectivité.

Mais nous parlons de souveraineté dans l'Arctique. Selon M. Bevan, il appartient au gouvernement de faire savoir à tous que nous sommes bien établis là-haut. À l'heure actuelle, les gens du Nord attendent de voir ce qui adviendra à la suite du discours du Trône. Le premier ministre a rendu visite à deux collectivités dans le Nord. Cette année, il se rendra à Nanisivik et à Resolute Bay. Aucun des premiers ministres provinciaux n'est allé dans le Nord pour parler de souveraineté.

Nous avons déjà la Garde côtière, et il est maintenant question d'affecter des navires de la marine canadienne à cette région. Le dossier de la souveraineté dans l'Arctique n'avance pas du tout. Le gouvernement prendra-t-il des mesures? Que fera-t-il?

Ils étudient actuellement le climat, la glace, les eaux, les mammifères marins et ainsi de suite. Est-ce que le gouvernement attend que ces études soient terminées avant de dire aux autres pays que le Nord est à nous, qu'il appartient au Canada? Est-ce que l'on fait quelque chose dans votre ministère au sujet de la souveraineté du Canada dans l'Arctique?

Mme Watson-Wright : Êtes-vous en train de demander de quelle façon le MPO participe à ce dossier?

Le sénateur Adams : Oui.

Mme Watson-Wright : Il y participe surtout par les travaux qui s'inscrivent dans le cadre de l'UNCLOS. Le MAINC poursuit son élaboration d'une stratégie pour le Nord. Outre cela, je me demande ce que je pourrais dire de plus étant donné que je ne fais évidemment pas partie de tous les groupes qui s'occupent de cette question.

Le sénateur Adams : Le président a dit que nous allions étudier le sujet et poser des questions sur la souveraineté dans l'Arctique aux populations des collectivités. Je me demande ce que fait le gouvernement à l'heure actuelle par rapport à ce qu'il a déclaré dans le discours du Trône. Tous les ministères devraient peut-être travailler ensemble — le MPO, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le ministère de la Défense nationale. Les gens du Nord sont impatients de voir ce qui va se passer.

Je sais que vous ne pouvez pas vraiment répondre à cette question. Avant d'entreprendre quoi que ce soit sur la souveraineté dans l'Arctique, vous devez obtenir l'approbation du ministère des Affaires étrangères. Si vous ne pouvez répondre maintenant, ne vous en faites pas. C'est la raison pour laquelle les

travel up there. We want to study what will happen to mining and so on with regard to Arctic sovereignty. In the meantime, the Russians will be putting up their flag on the sea bed. Will the other countries put their flags at the bottom of the sea, too?

Ms. Watson-Wright: I am certain that my colleague at Foreign Affairs would be happy to appear before the committee. That is clearly the mandate of their department, and they would be much better placed to speak to that. We are the technicians for this.

Senator Adams: You spoke about the CBC. I was at home in Rankin at the beginning of October and was interviewed by a journalist in Inuktitut. People from Canada, Greenland and Alaska, through the Nunavut Arctic College, did a study on ocean ice. That was not funded by the Government of Canada; it was funded by Americans in Alaska. They said that they learned a great deal of helpful information about climate change and the changes in ice, water, snow and mammals. That is a good program.

The chair asked a question earlier about Inuit knowledge in the future. We live up there, and you should work with the people who live there. Often people are happier about what is happening if you work with them.

If you cannot answer this, that is all right.

My next question is for Mr. Bevan, and it is about fishing. There are people with the Baffin Island corporation that the Hunters and Trappers Association has been talking to in an effort to come up with some solutions. They are now forming a partnership with another community.

We still have a problem between the minister and Baffin Fisheries Coalition, BFC. It is very difficult sometimes to get the quotas. Now we find out that 0A, near Grise Ford, has a quota inside the 12-mile limit. We still operate by minister and hear how much the quota is allowed to get inside the 12-mile limit.

I figure we have a minister up there for the fishery in Nunavut. They should at least negotiate who should have the quotas inside the 12-mile limit. You people still make the decision of how much of the quota is to be caught inside the 12-mile limit. I was wondering how the system works.

Now inside the 12-mile limit, we had some quotas. A man in Broughton Island, with the Masiliit hunters and trappers, was in a conference call with BFC. The chairman told him that he had to hang up his phone. The member of those organizations told him to hang up the phone, that he cannot listen to who will give the quotas. That is the situation happening up there with BFC.

membres de ce comité, ceux du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles veulent se rendre dans le Nord. Nous voulons savoir comment sera touché le secteur de l'exploitation minière, par exemple, par la souveraineté dans l'Arctique. Entre-temps, les Russes planteront leur drapeau dans le plancher océanique. Les autres pays en feront-ils autant?

Mme Watson-Wright : Je suis convaincue que mes collègues du ministère des Affaires étrangères seraient heureux de comparaître devant le comité. Ils seraient beaucoup mieux placés que moi pour discuter de cette question, car elle relève manifestement de leur ministère. Nous sommes des techniciens dans ce domaine.

Le sénateur Adams : Vous avez parlé de Radio-Canada. Au début d'octobre, j'étais chez moi à Rankin et un journaliste m'a interviewé en inuktitut. Des habitants du Canada, du Groenland et de l'Alaska, sous les auspices du Collège de l'Arctique du Nunavut, ont étudié les glaces de l'Arctique. Cette étude n'a pas été financée par le gouvernement du Canada, elle a été financée par des Américains en Alaska. Ceux-ci ont affirmé avoir recueilli une grande quantité de données utiles sur le changement climatique et les changements relatifs aux glaces, aux eaux, à la neige et aux mammifères. C'est un bon programme.

Le président a posé plus tôt une question sur l'avenir du savoir inuit. Il y a des gens qui habitent le Nord et vous devriez travailler de concert avec eux. Souvent, les gens acceptent mieux les choses si on sollicite leur collaboration.

Si vous ne pouvez pas répondre à cette question, ce n'est rien.

J'adresse ma prochaine question sur la pêche à M. Bevan. L'Association des chasseurs et trappeurs s'est entretenue avec des gens de l'île de Baffin en vue de trouver des solutions. Ces derniers sont en train de former un partenariat avec une autre collectivité.

Un autre point pose encore un problème entre le ministre et la Baffin Fisheries Coalition, la BFC. Il est parfois très difficile de se faire attribuer les quotas. Nous découvrons maintenant que la division OA, près du Grise Fiord, a un quota dans la limite de 12 milles. Nous relevons toujours du ministre et nous savons quelle partie du quota attribué peut être utilisé dans la limite de 12 milles.

Je suppose que nous avons un ministre là-bas pour la pêche dans le Nunavut. Ils devraient au moins négocier pour savoir à qui les quotas devraient être attribués à l'intérieur de la limite de 12 milles. C'est toujours vous qui décidez quelle quantité du quota doit être capturée dans la limite de 12 milles. Je me demandais comment le système fonctionne.

Nous avons des quotas à l'intérieur de la limite de 12 milles. Un homme de Broughton Island, associé aux pêcheurs et aux trappeurs de la Masiliit, participait à une conférence téléphonique avec la BFC. Le président lui a demandé de raccrocher. Le membre appartenant à ces organisations lui a dit qu'il devait rompre la communication, qu'il n'avait pas le droit d'entendre à qui les quotas seraient attribués. C'est ce qui se passe là-bas avec la BFC.

Mr. Bevan: The minister gets the advice from the Nunavut Wildlife Management Board as to where the quotas should be allocated and has been following that advice. That often means that BFC receives the quotas, but they are shared amongst the Hunters and Trappers Association. I understand there have been many questions about that process. The minister in Ottawa is not in a good position to delve into that kind of detail when it is something that should be decided by the more local people. That is why he has been following the advice of the Nunavut Wildlife Management Board.

Senator Adams: You did not answer the question about inside the 12-mile limit.

Mr. Bevan: Inside and outside the 12-mile limit, I know there is reference there. The Minister of Fisheries and Oceans is responsible for the conservation and sustainable use of the resources and therefore has a role in terms of the overall tack that would be assigned. The agreement does have reference to the 12 miles. The populations do, of course, have heads and tails, as the saying goes, and swim across those lines. I would have to get back to you with more details in terms of how the land claims work, but the Minister of Fisheries and Oceans does have the overall responsibility for the conservation and sustainable use of the stocks.

Senator Adams: This does not come from the DFO but from Masiliit, a local corporation. They had a quota, somewhere around 1,100 tonnes, between 0A and 0B. In the last couple of years, scientists in the department monitor every year how the fish have or have not changed. In the last two years, they have been fishing up there in the commercial and turbot. Every fish caught is exactly the same size, no more small or large.

Have there been studies in the department about this? We sent the word out a bit. Especially those people there, Inuit draggers, hookers and gillnetters. Foreigners have been dragging the bottom of the sea for many years. In the last two years, it has been exactly the same. There has been nothing bigger or smaller. I believe you have a concern about that up there because of the temperature of the water and the sea, and why we are dragging in 0A and 0B.

Mr. Bevan: That is one reason why the coalition is looking at getting into longlining as an alternative, because they do not want to have one pure type. They are concerned about that. We are as well.

You are referencing a single-year class in a particular part of the population, which would be of concern, if that is the case. We would have to get more information from you in terms of the details and then get back to you.

This is one population, and in the view of science, in terms of the whole Atlantic, from 2J3KL right up to the North, we believe it is one population. Having said that, if there is a portion supporting a fishery off a single-year class, it would be of some concern.

M. Bevan : Le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut conseille le ministre sur l'allocation des quotas, et le ministre suit ces conseils. Souvent, cela signifie que la BFC reçoit les quotas, mais que l'Association des chasseurs et des trappeurs se les partage. Je crois savoir que cette façon de procéder soulève de nombreuses questions. Le ministre à Ottawa n'est pas en position de s'occuper de ce genre de détail. Ce serait plutôt aux intervenants locaux de prendre une décision à ce sujet. C'est pourquoi le ministre s'en remet aux conseils que lui fournit le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut.

Le sénateur Adams : Vous n'avez pas répondu à la question portant sur l'intérieur de la limite de 12 milles.

M. Bevan : À l'intérieur et à l'extérieur de la limite de 12 milles, je sais qu'on en fait mention. Le ministre des Pêches et des Océans est responsable de la conservation et de l'utilisation durable des ressources et a donc un rôle à jouer pour ce qui est de la façon de procéder en général. L'accord fait effectivement mention de la limite de 12 milles. Bien entendu, les populations ont des têtes et des queues, comme on dit, et traversent ces limites. Il faudrait que je vous revienne à ce sujet pour vous fournir plus de détails sur la façon dont les revendications territoriales fonctionnent, mais je peux vous dire que c'est le ministre des Pêches et des Océans qui a la responsabilité globale d'assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources.

Le sénateur Adams : Cela ne vient pas du MPO, mais de la Masiliit, une société locale, qui avait un quota d'environ 1 100 tonnes entre les divisions 0A et 0B. Depuis quelques années, les chercheurs du ministère surveillent chaque année l'évolution des poissons. Au cours des deux dernières années, ils ont pêché là-bas des espèces commerciales comme le turbot. Tous les poissons attrapés étaient exactement de la même taille, ni plus gros, ni plus petits.

Le ministère a-t-il entrepris des études à ce sujet? Nous avons fait passer le message, en quelque sorte. Particulièrement les gens de là-bas, les dragueurs, les ligneurs et les fileyeurs inuits. Des bateaux étrangers draguent les fonds marins depuis plusieurs années. Au cours des deux dernières années, c'est exactement la même chose qui s'est produite. Les poissons sont ni plus gros, ni plus petits. Je crois que vous vous préoccupez à ce sujet en raison de la température de l'eau et de la mer là-bas, et à savoir pourquoi nous draguons dans les divisions 0A et 0B.

M. Bevan : C'est une des raisons pour lesquelles la coalition envisage la possibilité de se lancer dans la pêche à la palangre, comme solution de rechange, parce qu'ils ne veulent pas avoir une espèce pure. Ils s'inquiètent à ce sujet, tout comme nous.

Vous faites allusion à une seule classe d'âge au sein d'une certaine partie de la population, ce qui susciterait des préoccupations, si c'est le cas. Nous aimerions que vous nous fournissiez plus de détails, puis nous vous reviendrons à ce sujet.

Il s'agit d'une population, et sur le plan scientifique, pour l'ensemble de l'Atlantique, depuis la zone 2J3KL jusqu'au Nord, nous croyons qu'il s'agit d'une population. Cela dit, s'il y en a qui sont en faveur d'une pêche axée sur une seule classe d'âge, cela soulèverait des préoccupations.

[Translation]

Senator Robichaud: With respect to mapping and studying the continental shelf and trying to delimit the edges, have we made any progress? Senator Adams mentioned the Russian expedition that planted a flag on the geographic North Pole.

Ms. Watson-Wright: That is what they say.

Senator Robichaud: That is what they say, is it not?

Ms. Watson-Wright: Yes.

Senator Robichaud: How can we challenge that in order to establish Canada's sovereignty in that area?

Ms. Watson-Wright: Ms. Narayanan can certainly give you an outline of our work on that issue.

[English]

Ms. Narayanan: The UNCLOS is to define the technology and fence around shared property. Right now we have the full rights up to 200 miles, and this is to extend beyond that for the sea bottom — the minerals, bottom fish and so on.

We had to do two things. First, this is a new approach to extending the shelf. There is the commission for the law of the sea, and we need to prepare our claim in a way that they will accept. We are fortunate that we did not ratify the UNCLOS right away because we could learn from other countries' experiences that ratified UNCLOS. We have ten years after the ratification to submit our claim.

There are a number of countries, such as Australia, who have submitted their claim. We are working closely with them to ensure that our submission will meet every requirement and learn lessons from them.

We had two seasons in the Arctic, but we lost some sea days because of the weather. However, we did get considerable data.

In order to minimize the conflict when we actually submit the claim — because it is based on scientific analysis of the data — we want to make sure we start the analysis from the same base so the commission will not say that our data is not as good as the other data. We are working together with other countries to actually collect the data. It saves time, is efficient and reduces the risk of that type of conflict.

We have progressed well in the last two years, as best as one could expect due to the weather conditions. We still have considerable time. We have until 2013. It is our intention to prepare the full claim by at least one year in advance so that we will be able to revise it and then submit it on time.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Concernant la cartographie et l'étude du plateau continental, ainsi que la recherche de bornes, avons-nous fait du progrès? Le sénateur Adams faisait mention de l'expédition russe qui était allée planter un drapeau au pôle Nord géographique.

Mme Watson-Wright : C'est ce qu'on dit.

Le sénateur Robichaud : C'est ce qu'ils disent, n'est-ce pas?

Mme Watson-Wright : Oui.

Le sénateur Robichaud : Comment faire pour contester cela afin d'établir la souveraineté du Canada dans cette région?

Mme Watson-Wright : Mme Narayanan peut sûrement vous donner un aperçu de notre travail concernant cet aspect.

[Traduction]

Mme Narayanan : L'UNCLOS sert à définir la technologie et à délimiter la propriété partagée. À l'heure actuelle, nous bénéficions des pleins droits jusqu'à concurrence de 200 milles, ce qui doit s'étendre au-delà de cette limite pour ce qui est du plancher océanique — les minéraux, les poissons de fond et ainsi de suite.

Nous avons dû accomplir deux choses. Premièrement, nous avons une nouvelle approche pour ce qui est d'étendre les limites du plateau continental. Il y a la Commission du droit de la mer, et nous devons formuler notre revendication de façon à ce que cet organisme l'accepte. Heureusement que nous n'avons pas tout de suite ratifié l'UNCLOS, car ainsi, nous pouvons tirer des leçons des expériences des autres pays signataires de la convention. Après la ratification, nous avons dix ans pour soumettre notre revendication.

Plusieurs pays, dont l'Australie, ont présenté leur revendication. Nous collaborons étroitement avec eux pour nous assurer que notre revendication satisfera à toutes les exigences et pour tirer profit de leur expérience.

Nous avons eu deux saisons dans l'Arctique, mais avons perdu des jours en mer en raison du mauvais temps. Nous avons toutefois pu recueillir une quantité considérable de données.

Afin de minimiser les conflits lorsque nous soumettrons effectivement notre revendication — comme celle-ci est fondée sur une analyse scientifique des données — nous voulons nous assurer que notre analyse est fondée sur la même base, de sorte que la commission ne pourra pas avancer que nos données ne sont pas aussi valables que celles des autres pays. Nous travaillons en collaboration avec d'autres pays pour la collecte des données. Cette façon de procéder permet de gagner du temps, est efficace et atténue le risque de ce genre de conflit.

Nous avons fait des progrès appréciables au cours des deux dernières années, compte tenu des conditions atmosphériques. Nous avons encore du temps devant nous, notre échéance étant 2013. Nous avons l'intention d'élaborer une revendication complète qui sera achevée un an avant la date limite, de façon à pouvoir la réviser et ensuite la présenter à temps.

Senator Robichaud: I am worried about a repeat of what happened on the East Coast, the nose and tail of the Grand Banks, which are part of the continental shelf but outside the 200-mile limit. However, you will take a close look at that and ensure we are not caught in that situation.

Ms. Watson-Wright: The Atlantic is also part of the work we are doing. We are progressing very well on that also. Again, it is a little bit more problematic in the Arctic, but the Atlantic work has been going very well.

Senator Robichaud: Will we be establishing a claim? We have been, sort of; but would this be establishing that it is part of the Canadian territory?

Ms. Watson-Wright: Part of the Canadian continental shelf. Under UNCLOS, it allows the country that claims the extended jurisdiction to claim the resources under the seabed and the sedentary species on the seabed but nothing in the water column.

Senator Robichaud: We had to prove at one time that scallops, one species, were somehow tied to the bottom.

Mr. Bevan: As you recall, there were vessels arrested for fishing outside the 200 nautical miles on sedentary species. There was some debate as to whether or not scallops fit that particular description, and that was accepted. Therefore, we have been managing scallops, crab, those kinds of species, outside the 200 nautical miles and have made it clear that that is for Canadian use.

Senator Robichaud: The communities in the North would like to develop their capacity to fish, and that would mean if we were to go to smaller boats and not those big boats, we need infrastructure on the shore.

I know infrastructure is expensive, such as wharfs. I come from New Brunswick. If we have to build in the North, with all the different conditions, it would be very expensive.

[Translation]

I agree that we should do this. But does the Department of Fisheries and Oceans have a special budget to go into the North? I think that, with your current budget for small-craft harbour facilities, you will not be able to go because there is not enough for what is currently in place.

We are prepared to help you get it. Is this in the plans?

Mr. Bevan: We are not responsible for small-craft harbour programs. But I agree that it is very expensive. Our department does not have enough funds to take on major challenges. It will

Le sénateur Robichaud : Je crains que ne se reproduise ce qui s'est passé sur la côte Est, sur le nez et la queue du Grand banc, qui font partie du plateau continental, mais se situent à l'extérieur de la limite de 200 milles. Cependant, vous examinerez attentivement cette situation et vous assurerez qu'elle ne se répète pas.

Mme Watson-Wright : L'Atlantique fait aussi partie du travail que nous accomplissons. Nous marquons aussi des progrès notables sur ce plan. Là encore, les choses sont un peu plus compliquées dans l'Arctique, mais le travail concernant cette région progresse très bien.

Le sénateur Robichaud : Est-ce que nous ferons une revendication? C'est ce que nous avons fait, en quelque sorte, mais est-ce que cela démontrerait que cette zone fait partie du territoire canadien?

Mme Watson-Wright : Fait partie du plateau continental canadien. Aux termes de l'UNCLOS, le pays qui revendique l'élargissement des limites territoriales peut revendiquer les ressources sous le fond marin et les espèces sédentaires sur le fond marin, mais rien dans la colonne d'eau.

Le sénateur Robichaud : Nous avons déjà dû prouver que les pétoncles, une espèce, étaient en quelque sorte liés au fond.

M. Bevan : Vous vous souviendrez que des navires ont été arrêtés parce qu'ils pêchaient des espèces sédentaires à l'extérieur de la limite de 200 milles marins. Il y a eu un certain débat à savoir si les pétoncles correspondaient à cette description particulière, et ce fut accepté. Par conséquent, nous avons assuré la gestion relative aux pétoncles, aux crabes, à ce genre d'espèces, à l'extérieur de la zone de 200 milles marins et avons bien fait comprendre que c'est pour utilisation par le Canada.

Le sénateur Robichaud : Les collectivités du Nord aimeraient accroître leur capacité de pêche, ce qui signifie que si nous devons favoriser les plus petits bateaux aux dépens des gros, il faudrait mettre en place une infrastructure sur la côte.

Je sais qu'une telle infrastructure, notamment les quais, coûte cher. Je suis natif du Nouveau-Brunswick. Si nous devons construire de telles installations dans le Nord, où les conditions sont différentes, ce projet pourrait s'avérer très coûteux.

[Français]

Je suis d'accord qu'on devrait le faire. Mais est-ce que le ministère des Pêches et des Océans envisage un budget spécial pour aller dans le Nord? Je pense qu'avec le budget que vous avez maintenant pour les installations des ports pour petits bateaux, vous ne pouvez pas y aller parce qu'il en manque pour ce qu'on a en place actuellement.

Nous sommes prêts à vous aider à l'obtenir. Est-ce que c'est dans les plans?

M. Bevan : Nous ne sommes pas responsables des programmes de ports pour les petits bateaux. Mais je suis d'accord que c'est très coûteux. Notre ministère n'a pas assez d'argent pour faire

be necessary to obtain a government decision about small-craft harbours in Nunavut. I cannot answer your question.

Senator Robichaud: This is probably an issue that we should explore a little further in order to support the people who will have to collect the funds to build and set up these facilities.

[English]

The Chair: That is something we need to speak to the minister about when he comes because we have heard in the Speech from the Throne that the focus of a northern strategy will be to strengthen Canada's sovereignty and to protect and promote economic and social development. This is the blueprint of the government, to promote economic and social development and map Canada's seabed. We have heard about that and the world-class Arctic research station. However, to promote economic and social development is also the objective of the government. Funds have been put into the circumpolar year, the port in Nanisivik, ships for the navy to be built in the North and so on. There is a substantial amount of government funds being focused on the Arctic, yet we cannot find funds to build wharfs for the fishermen whose people have been there for thousands of years.

This gets back to the point that we made at the beginning: Use it or lose it. How can the people use it if they do not have the means?

I understand the department does not have the means and that the policy of the department is that there is nothing new, particularly with regard to small-craft harbours; it is just refining and refurbishing what is there now. I understand that.

However, the minister is part of the government, and the government has said that they will promote economic and social development. Therefore, we have to ask in the future how this will be translated and put into effect as far as the Fisheries and Oceans Canada is concerned. It is a clear objective of the government and one we support. We, as a committee, have to ask why the funds that have been targeted are not being allocated to the DFO for what we consider to be an important project.

We did a study on Nunavut, brought the Nunavut people here for that discussion and made recommendations some time ago. I feel we can legitimately ask what progress has been made because we do not see it at the moment.

Senator Adams: At the time we privatized, the facilities in Nunavut were run by Transport Canada. I remember the Standing Senate Committee on Transport and Communications discovered that the Canadian Coast Guard had a fund for anything that had been built in small harbours. At one time, it was able to maintain the facilities if anything washed out to the sea. Is that still the case?

face à de grands défis. Il sera nécessaire d'avoir une décision du gouvernement à propos des ports pour petits bateaux au Nunavut. Je ne peux pas répondre à votre question.

Le sénateur Robichaud : C'est probablement une question que nous devrions explorer un peu plus pour appuyer les gens qui devront recueillir des fonds pour construire et mettre en place ces installations.

[Traduction]

Le président : Il s'agit d'une question dont nous devons parler au ministre lorsqu'il viendra, car nous avons entendu dire dans le discours du Trône que la stratégie pour le Nord visera à renforcer la souveraineté du Canada ainsi qu'à protéger et promouvoir le développement social et économique. Promouvoir le développement social et économique et dresser la carte du plancher océanique canadien est un projet du gouvernement. Nous avons entendu parler du projet et de la station de recherche de calibre mondial. Cependant, la promotion du développement social et économique représente également l'objectif du gouvernement. Des fonds ont été affectés à l'année circumpolaire, au port de Nanisivik, à la construction de navires pour la marine qui serviront dans le Nord, et cetera. Un montant imposant de fonds gouvernementaux est affecté à la région de l'Arctique, mais nous sommes incapables de trouver des fonds qui permettraient de construire des quais pour les pêcheurs issus d'un peuple vivant en Arctique depuis des milliers d'années.

Cette question nous ramène à la remarque qui a été faite au début de la séance : nous perdrons l'Arctique si nous ne l'exploitons pas. Comment le peuple peut-il l'exploiter s'il n'en a pas les moyens?

Je comprends que le ministère n'a pas les moyens et que, selon sa philosophie, ce n'est rien de nouveau, surtout en ce qui concerne les ports pour petits bateaux; il ne s'agit que d'améliorer et de moderniser les installations. Je comprends cela.

Toutefois, le ministère fait partie du gouvernement, qui a dit qu'il allait promouvoir le développement social et économique. À l'avenir, nous devons donc demander de quelle façon cet objectif sera appliqué en ce qui concerne Pêches et Océans Canada. Il s'agit d'un objectif clair du gouvernement et nous l'appuyons. En tant que membres du comité, nous devons nous demander pourquoi les fonds ayant été prévus ne sont pas affectés au MPO et à un projet que nous considérons important.

Nous avons effectué une étude sur le Nunavut, avons fait venir ici des habitants de ce territoire pour en discuter et avons fait des recommandations il y a quelque temps. J'estime que nous sommes en droit de demander quels progrès ont été faits, car nous n'en voyons pas en ce moment.

Le sénateur Adams : Au moment de la privatisation, les installations au Nunavut étaient gérées par Transports Canada. Je me rappelle que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications avait appris que la Garde côtière canadienne disposait d'un fonds pour tout ce qui avait été construit dans les ports pour petits bateaux. À un moment donné, elle pouvait entretenir les installations si elles allaient à la dérive. Est-ce toujours le cas?

Mr. Bevan: I would have to refer that to the Coast Guard commissioner and the assistant deputy minister responsible for small-craft harbours. Those are programs with which I am not familiar. I would take that question back to the department to get a response for you.

The Chair: Senator Adams asked questions about existing fisheries, the increase in quotas and so on. We have heard about turbot and shrimp.

With respect to creating new fisheries, emerging fisheries, we have done that to a degree in southern waters. How are we doing it in the Arctic? Is there potential there for new fisheries in addition to those that we know have been there in the past?

Mr. Bevan: I would expect there is potential. The Emerging Fisheries Policy usually puts a great deal of responsibility on the person looking to exploit a new species to conduct some of the work that is necessary to ensure that the fishery would be economically and biologically sustainable. That is difficult to do in the North. Everything is more expensive. We have, therefore, seen more traditional turbot and shrimp fisheries. Indication on the Greenland side shows promise for cod stocks as well as crab. However, on the Nunavut side, that has not been the case. We would need to see if there can be further scientific work done or what type of partnerships would be necessary to move to other species.

Senator Robichaud: There is a clam fishery over there, is there not?

Mr. Bevan: That is correct.

Senator Robichaud: Is that being exploited to its full extent, or is it under an exploratory regime?

Mr. Bevan: Geographic location and the need to have the proper controls in place to ensure the safety of the product on the marketplace create some difficulty. It is being exploited, but perhaps more opportunities would exist if those logistical problems could be overcome.

[Translation]

Senator Robichaud: I hope that we will not have the same problems as on the New Brunswick coast, in particular close to where I live, where the hard shell clam or quahog fishery was closed because there were not enough resources to ensure its protection. So, the fishers lost a season. This is just a passing comment. If you verify this, you can confirm what I said. I do not know if the problem was due to the fact that the guards did not have any guns, but so be it.

Mr. Bevan: This problem occurred in the park, did it not?

Senator Robichaud: Yes. For those who earn a living from the resource, this situation is completely ridiculous, in my opinion.

M. Bevan : Il faudrait que je soumette cette question au Commissaire, Garde côtière canadienne, ainsi qu'au sous-ministre adjoint responsable de Ports pour petits bateaux, car ces programmes ne me sont pas familiers. Il faudrait que je renvoie la question au ministère afin de vous donner une réponse.

Le président : Le sénateur Adams a entre autres posé des questions sur les pêches existantes et l'augmentation des quotas. Nous avons entendu parler de la pêche au flétan noir et à la crevette.

Dans une certaine mesure, nous avons créé des pêches émergentes dans les eaux du Sud. Comment pouvons-nous en créer dans l'Arctique? Est-il possible de créer des pêches là-bas en plus de celles qui, à notre connaissance, ont déjà existées?

M. Bevan : Je pense que c'est possible. En vertu de la Politique sur les nouvelles pêches, de nombreuses responsabilités incombent généralement aux personnes cherchant à exploiter une nouvelle espèce afin qu'elles exécutent certains des travaux requis pour assurer la création d'une pêche durable sur les plans économique et biologique. Toutefois, cela est difficile à accomplir dans le Nord, car tout y coûte plus cher. C'est pourquoi il y a eu davantage de pêches traditionnelles au flétan noir et à la crevette. En ce qui concerne le Groenland, les stocks de morues et de crabes semblent prometteurs. Cependant, cela n'a pas été le cas au Nunavut. Il faudrait que nous déterminions si d'autres travaux scientifiques peuvent être réalisés ou quel type de partenariats permettrait d'exploiter d'autres espèces.

Le sénateur Robichaud : On y pêche la coque, là-bas, n'est-ce pas?

M. Bevan : C'est exact.

Le sénateur Robichaud : La coque est-elle exploitée au maximum ou pêchée dans le cadre d'un régime exploratoire?

M. Bevan : L'emplacement géographique ainsi que la nécessité que des contrôles appropriés soient mis en place afin d'assurer que le produit sur le marché n'est pas dangereux posent des problèmes. La coque est exploitée, mais elle pourrait peut-être l'être davantage si les problèmes de logistique pouvaient être surmontés.

[Français]

Le sénateur Robichaud : J'espère qu'on n'aura pas les mêmes problèmes que sur la côte du Nouveau-Brunswick, particulièrement près d'où j'habite, où on a fermé la pêche à la mie ou aux coques, parce qu'on n'avait pas suffisamment de ressources pour assurer la protection. Les pêcheurs ont donc perdu une saison. Ce n'est qu'un commentaire gratuit. En vérifiant, vous pourrez confirmer mes dires. J'ignore si le problème était dû au fait que les gardiens n'avaient pas de fusil, mais soit.

M. Bevan : Ce problème est survenu dans le parc, n'est-ce pas?

Le sénateur Robichaud : Oui. Pour ceux qui exploitent la ressource, cette situation est tout à fait ridicule à mes yeux.

[English]

The Chair: If there are no further questions, I want to thank our witnesses for being here. There will be some follow-up correspondence on some of the questions that we have raised. We may want to have you back again with some of your colleagues at a later date. We will be hearing from the minister next Thursday, and we want to make full use of that meeting.

The committee adjourned.

OTTAWA, Tuesday, December 11, 2007

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:19 p.m. to examine and report upon issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. Topic: NAFO Panel 1.

Senator Bill Rompkey (*Chair*) in the chair.

[English]

The Chair: Welcome, everyone. I am chair of the committee, and my province is Newfoundland and Labrador.

We have with us tonight around the table Senator Adams from Nunavut; Senator Cowan from Nova Scotia; Senator Robichaud from New Brunswick; Senator Watt from the soon-to-be-created, we hope, territory of Nunavik; Senator Cochrane from Newfoundland and Labrador; and Senator Hubley from Prince Edward Island.

This committee is continuing its study of the NAFO convention. We dealt with it some time ago, before the revisions were made, before the meeting in Lisbon, and we wanted to revisit the issue after Lisbon to see what has transpired.

We have two sets of witnesses with us this evening. The first panel is composed of Scott Parsons, Bob Applebaum and Earl Wiseman, who are former senior officials with DFO, who have long experience with this subject matter and who were witnesses before this committee earlier.

Later in the evening, we will be hearing from David Bevan, Assistant Deputy Minister of Fisheries and Aquaculture Management at the Department of Fisheries and Oceans, and Sylvie Lapointe, Head of International Relations with the department.

We welcome everyone to the meeting.

I would like to tell those who might be catching this committee meeting on TV when it is broadcast that if you need any copies of documents that we are using tonight, you can contact the clerk of the committee, whose name appears at the bottom of the TV screen. She would be glad to send documents to you as a follow-up to this meeting.

[Traduction]

Le président : S'il n'y a pas d'autres questions, je tiens à remercier nos témoins d'être venus assister à la séance. Un complément d'information sera fourni en ce qui a trait à certaines des questions que nous avons soulevées. Il se peut que nous vous demandions de revenir avec certains de vos collègues à une date ultérieure. Nous aurons des nouvelles du ministre jeudi prochain et voulons tirer parti au maximum de la séance qui s'y tiendra.

La séance est levée.

OTTAWA, le mardi 11 décembre 2007

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 18 h 19 afin d'examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. Sujet : OPANO Panel 1.

Le sénateur Bill Rompkey (*président*) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président : Bienvenue à tous. Je suis le président du comité et je suis de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Nous avons ce soir à la table le sénateur Adams, du Nunavut; le sénateur Cowan, de la Nouvelle-Écosse; le sénateur Robichaud, du Nouveau-Brunswick; le sénateur Watt, du territoire prochainement créé — espérons-nous — du Nunavik; le sénateur Cochrane, de Terre-Neuve-et-Labrador; et le sénateur Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le comité poursuit son étude de la convention de l'OPANO. Nous nous étions penchés sur elle il y a quelque temps, avant les révisions, avant la conférence de Lisbonne, et nous voulions y revenir après Lisbonne pour voir quelles sont les nouveautés ajoutées.

Nous recevons ce soir deux groupes de témoins. Le premier panel se compose de Scott Parsons, Bob Applebaum et Earl Wiseman, qui sont d'anciens hauts fonctionnaires du MPO, qui ont une longue expérience de la question et qui ont déjà comparu à plusieurs reprises comme témoins à ce comité.

Plus tard dans la soirée, nous entendrons David Bevan, sous-ministre adjoint de la gestion des pêches et de l'aquaculture du ministère des Pêches et Océans, ainsi que Sylvie Lapointe, chef des relations internationales au ministère.

Nous souhaitons la bienvenue à tout le monde ce soir.

J'aimerais dire à ceux qui nous suivent à la télévision que, s'ils ont besoin de copies des documents que nous utilisons ce soir, ils peuvent contacter la greffière du comité dont le nom apparaît au bas de l'écran. Elle se fera un plaisir de vous faire parvenir les documents concernant cette réunion.

I would like to begin the meeting now. We have three presentations. The first is from Mr. Parsons, then from Mr. Applebaum and Mr. Wiseman.

Before I call on Mr. Parsons to begin his presentation, there is one other item. Mr. Parsons has made some revisions to his statement, and we have not been able to get a French translation of that statement. However, we do have a French translation of his earlier statement.

The question before us is this: Would committee members like to have the French translation of his earlier statement circulated, or would you rather listen to the interpretation as it is given to you verbatim?

How do committee members wish to proceed. We can give you the English copy of the new statement. Is that satisfactory?

Senator Robichaud: Why are you looking at me?

The Chair: I look at you because I always look to you for wisdom, advice and counsel.

We will distribute the latest version of Mr. Parson's statement in English only. We will have the French as soon as we can get it.

Mr. Parsons is originally from Lumsden, in Bonavista Bay. He is no stranger to the sea and to fish. All three of our witnesses have provided yeoman's service over the years.

Mr. Parsons, please proceed.

Scott Parsons, as an individual: Good evening, senators. My colleagues and I would like to thank you for giving us this opportunity to outline our concerns about the proposed changes to the convention that governs the Northwest Atlantic Fisheries Organization, better known as NAFO.

As Senator Rompkey said, prior to the conclusion of meeting in Lisbon in September of this year concerns were expressed about the proposed changes. Our remarks tonight will address the proposed amendments that were adopted in Lisbon and have now been sent to member governments for potential ratification.

Over the last several months, the three of us sitting here tonight, plus another colleague, Mr. William Rowat — a former deputy minister of the Department of Fisheries and Oceans, who unfortunately could not be with us tonight — have drawn public attention to developments that threaten to undermine Canadian sovereignty and Canadian efforts for the conservation of fish stocks off the East Coast of Canada. These developments arise from international negotiations between Canada and other countries to revise the international convention which 30 years ago established NAFO.

NAFO was set up in the post-extension era to try to control foreign fisheries outside the newly established Canadian 200-mile zone. Unfortunately, foreign fisheries have, over the ensuing

J'aimerais maintenant commencer avec nos travaux. Nous allons entendre trois exposés. Le premier est de M. Parsons, qui sera suivi de M. Applebaum et de M. Wiseman.

Avant d'inviter M. Parsons à nous présenter son exposé, il me reste à faire une mise au point. M. Parsons a apporté quelques changements à son exposé et nous n'avons pas pu en obtenir la traduction française. Cependant, nous avons la traduction française de son texte antérieur.

Il se pose donc la question suivante : les membres du comité aimeraient-ils que je fasse distribuer la traduction française de son texte antérieur, ou bien préférez-vous écouter l'interprétation simultanée pendant qu'il en fera lecture?

Comment les membres du comité souhaitent-ils procéder? Nous pouvons vous remettre le texte anglais de sa nouvelle déclaration. Cela vous convient-il?

Le sénateur Robichaud : Pourquoi me regardez-vous?

Le président : Je vous regarde parce que je me tourne toujours vers vous pour bénéficier de votre sagesse et de vos conseils.

Nous allons distribuer la version la plus récente de la déclaration de M. Parsons en anglais seulement. Nous la ferons traduire dans les meilleurs délais.

M. Parsons est originaire de Lumsden, sur la baie de Bonavista. La mer et les poissons ne lui sont pas étrangers. Chacune de ces trois témoins nous a apporté un concours précieux au fil des ans.

Monsieur Parsons, vous avez la parole.

Scott Parsons, à titre personnel : Bonsoir, sénateurs. Mes collègues et moi souhaitons vous remercier de cette invitation à vous faire part de nos vues concernant les modifications projetées à la convention qui régit l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, mieux connue sous le nom d'OPANO.

Comme l'a dit le sénateur Rompkey, dès avant la fin de la réunion de Lisbonne en septembre de cette année, des préoccupations étaient exprimées au sujet des changements proposés. Nos propos ce soir traiteront des modifications adoptées à Lisbonne et qui ont maintenant été envoyées aux gouvernements membres pour ratification.

Au cours des derniers mois, les trois d'entre nous présents ici, plus un autre collègue, M. William Rowat — un ancien sous-ministre au ministère des Pêches et des Océans qui n'a malheureusement pas pu venir ce soir — ont attiré l'attention du public sur des éléments nouveaux qui risquent de porter atteinte à la souveraineté canadienne et de nuire aux efforts de conservation des stocks de poissons au large de la côte est du Canada. C'est là le résultat de négociations intervenues entre le Canada et les autres pays en vue de la révision de cette convention internationale qui a donné naissance à l'OPANO, il y a 30 ans.

L'OPANO a été mise sur pied peu après l'élargissement pour tenter de contrôler la pêche étrangère en dehors de la nouvelle zone canadienne des 200 milles. Malheureusement, au cours

years, depleted most of the transboundary and straddling stocks, although there are some fisheries underway at the moment for some of these stocks.

The topic of reforming NAFO has been under discussion for some time. During the last federal election in 2006, the Conservative Party, particularly the current Minister of Fisheries and Oceans, Mr. Loyola Hearn, promised a form of extended jurisdiction to address the problem of foreign overfishing beyond the Canadian zone. Specifically, the present government — the Conservative Party — promised in its platform “to extend the 200-mile limit to the edge of the Continental Shelf, the nose and tail of the Grand Banks, and the Flemish Cap in the North Atlantic and be prepared to exercise Canadian custodial management over this area.”

In retrospect, it appears that in making this promise they were not fully aware of the difficulties under international law of doing what they promised, because it was a bold promise. In any event, once in office, the government changed direction and decided instead to buy into an initiative called NAFO reform.

This started out and was understood to involve changes to NAFO to strengthen the organization to accomplish what it was originally intended to do. However, the subsequent negotiations have led to a proposed amended convention that, in our view, far from strengthening NAFO, will instead substantially weaken an already weak and ineffective organization. In the process, this has jeopardized Canadian interests to secure a deal that underlies a claim that NAFO has been “fixed.” It is our contention that NAFO is far from being fixed.

Meanwhile, the European Union seized on these negotiations as an opportunity to weaken the convention in order to further their own interests. Nonetheless, NAFO, at the Lisbon meeting last September, adopted a proposed new convention that is now subject to the approval and ratification of the NAFO member governments. This new convention, if allowed by the Canadian government to come into force, will be a major setback for Canada in terms of protecting Canadian sovereignty and pursuing conservation in the Northwest Atlantic.

The four of us, as retired public service executives, did our best to inform the Senate earlier. We made attempts to inform the Honourable Minister of Fisheries and Oceans, Mr. Hearn, and others, in particular the public at large, about the main problems for Canada that were evident in the early drafts of the proposed convention.

In our view, to strengthen NAFO, two major things needed to be done. The first would have been to incorporate an effective enforcement mechanism, one that did not depend solely on flag state action, to provide for removal from the fishery of vessels that break the NAFO conservation rules. The 1995 United Nations Fish Stocks Agreement provides a model for such a

des années qui ont suivi, les pêcheurs étrangers ont presque entièrement épuisé les stocks transfrontaliers et chevauchants, bien qu'il subsiste encore une pêche restreinte de certains de ces stocks.

Cela fait déjà quelque temps que la réforme de l'OPANO est sur le tapis. Au cours de la dernière élection fédérale, en 2006, le Parti conservateur, particulièrement le ministre des Pêches et des Océans actuel, M. Loyola Hearn, a promis une forme de juridiction étendue afin de régler le problème de la surpêche étrangère au-delà de la zone canadienne. Plus précisément, le gouvernement actuel — le Parti conservateur — a promis dans sa plate-forme électorale « de prolonger la limite des 200 milles jusqu'au bord du plateau continental, pour englober le nez et la queue du Grand banc, ainsi que le Bonnet Flamand dans l'Atlantique Nord et d'être prêt à exercer la gestion de conservation canadienne sur cette zone.

Rétrospectivement, il apparaît que le gouvernement, au moment de faire cette promesse, n'avait pas pleinement conscience des difficultés en droit international de faire cela, car c'était une promesse audacieuse. Quoi qu'il en soit, une fois au pouvoir, le gouvernement a changé de direction et décidé plutôt d'adhérer à une initiative appelée réforme de l'OPANO.

Au départ, cette réforme était censée renforcer l'organisation de façon à lui permettre de remplir ses objectifs initiaux. Cependant, les négociations ultérieures ont conduit à une proposition de modification de la convention qui, à notre sens, loin de renforcer l'OPANO, va au contraire affaiblir considérablement une organisation déjà faible et inefficace. L'intérêt du Canada a été bradé afin d'obtenir un accord permettant de prétendre que l'OPANO a été « réparée ». À notre avis, l'OPANO est loin d'être réparée.

Dans l'intervalle, l'Union européenne a mis à profit ces négociations pour affaiblir la convention dans le sens de ses intérêts propres. Néanmoins, l'OPANO, à la réunion de Lisbonne en septembre dernier, a adopté un projet de nouvelle convention qui est maintenant soumis à l'approbation et à la ratification des gouvernements membres de l'OPANO. Cette nouvelle convention, si le gouvernement canadien la laisse prendre effet, marquera un recul majeur pour le Canada lorsqu'il s'agit de protéger sa souveraineté et de conserver les ressources dans l'Atlantique Nord-Ouest.

Nous quatre, hauts fonctionnaires à la retraite, avons fait de notre mieux pour informer plus tôt le Sénat. Nous avons tenté d'informer l'honorable ministre des Pêches et des Océans, M. Hearn, et d'autres, et notamment d'alerter le grand public, au sujet des principaux problèmes pour le Canada que présentaient les premières versions de la nouvelle convention.

À notre sens, pour renforcer l'OPANO, il aurait fallu faire deux choses. La première était d'incorporer un dispositif d'application efficace, ne dépendant pas entièrement de la bonne volonté de l'état du pavillon, pour assurer l'immobilisation des navires qui enfreignaient les règles de conservation de l'OPANO. L'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons de 1995

mechanism, even though it, too, is imperfect. The second would have been the removal of the objection procedure that allows, at the moment, any NAFO member to ignore NAFO decisions.

An alternative was the inclusion of a judicial-type procedure through which unreasonable objections could be overruled early in the fishing season. This could also provide for timely, binding resolution of other disputes including disputes that arise once an objection has been lodged.

Unfortunately, the amended draft NAFO convention does neither. It does not provide for effective enforcement, and it provides only for a non-binding review system, one that cannot culminate in overruling an objection unless the objecting party allows that to happen. It has also left enforcement to a series of measures outside the convention that can be undermined at will by any flag state at any time or amended at the will of the parties.

On the other hand, the negotiations have resulted in proposed amendments that would substantially weaken NAFO. These elements would undermine Canadian interests and Canada's ability to obtain, in NAFO, decisions to promote conservation and effective enforcement of such decisions.

It is sad to say that these amendments are a far cry from the commitment to extend the 200-mile limit and exercise custodial management over the Nose and Tail of the Grand Banks and the Flemish Cap.

One such amendment is the proposal to change the voting rules in NAFO from the current simple majority system to a two-thirds system. This will make it more difficult for Canada to obtain restrictive conservation decisions.

The minister, despite entreaties to the contrary, steadfastly refused to protect the simple majority system with the result that the two-thirds system is incorporated in the proposed new convention. The minister referred to this as "improved decision-making" and stated that this will provide some protection for Canada's current allocation percentages. Perhaps it will in the short term, but it appears that, in the process, the cost to conservation has been regarded as an acceptable casualty in order to improve the chances of maintaining our allocation percentages. The allocation percentages are not worth all that much in the long run if, in fact, the stocks are not conserved and maintained.

Canada could have demanded both: It could have demanded a two-thirds system to protect the existing quota shares and a simple majority system to promote conservation. Unfortunately, this did not occur.

Another major problem in the revised convention is a provision that would allow NAFO, if requested by Canada, to intrude into Canadian sovereignty by establishing catch and quota regulations, including foreign quotas and enforcement rules inside Canadian waters up to and including the Gulf of St. Lawrence.

offre un modèle d'un tel dispositif, bien que lui aussi soit imparfait. La deuxième chose aurait été la suppression de la procédure d'objection qui permet aujourd'hui à tout membre de l'OPANO d'ignorer les décisions de l'organisation.

Une solution de remplacement aurait été l'inclusion d'une procédure de type judiciaire au moyen de laquelle toute objection déraisonnable aurait pu être invalidée précocement au cours de la campagne de pêche. Cela aurait également permis un règlement rapide et contraignant des autres différends, notamment de ceux survenant après le dépôt d'une objection.

Malheureusement, le projet de modification de la convention de l'OPANO ne fait ni l'un ni l'autre. Il n'établit pas des mécanismes d'application efficaces et ne prévoit qu'un système d'examen non contraignant qui ne permet pas d'infirmer une objection si la partie objectante s'y refuse. Pour le contrôle d'application, il s'en remet à une série de mesures indépendantes de la convention que tout État de pavillon peut ignorer ou que tout État membre peut modifier à sa guise.

En revanche, les négociations ont amené des modifications qui affaibliraient sensiblement l'OPANO. Ces éléments nuiraient aux intérêts canadiens et à la faculté du Canada d'obtenir, au sein de l'organisation, des décisions visant à promouvoir la conservation et autorisant une exécution efficace de ces décisions.

Il est triste de constater à quel point ces modifications sont loin de la promesse de prolonger la limite des 200 milles et d'étendre la gestion canadienne sur le nez et la queue du Grand banc et sur le Bonnet flamand.

Une de ces modifications consiste à changer la règle de la majorité au sein de l'OPANO, qui était auparavant la majorité simple et qui devient maintenant une majorité des deux tiers. Il deviendra ainsi encore plus difficile pour le Canada d'obtenir des décisions de conservation rigoureuses.

Le ministre, en dépit des supplications, a carrément refusé de protéger le système de la majorité simple, avec pour résultat que la règle de majorité des deux tiers est maintenant inscrite dans le projet de nouvelle convention. C'est ce que le ministre qualifie de « prise de décisions améliorée », affirmant que cela allait protéger dans une certaine mesure les pourcentages d'allocation actuels du Canada. Ce sera peut-être le cas à court terme, mais il semble que, en fin de compte, on ait jugé acceptable le coût sur le plan de la conservation afin d'améliorer la perspective de maintenir nos parts de quotas. Ces pourcentages ne vaudront pas grand-chose à long terme si, effectivement, les stocks ne sont pas conservés et maintenus.

Le Canada aurait pu exiger les deux : il aurait pu exiger un système des deux tiers pour protéger les parts de quota existantes et un système de majorité simple pour promouvoir la conservation. Malheureusement, cela n'a pas été fait.

Un autre problème majeur de la convention révisée est une disposition qui permettrait à l'OPANO, si le Canada le demandait, d'empiéter sur la souveraineté canadienne en établissant des règles de prise et de contingentement, y compris des quotas étrangers et des règles d'application à l'intérieur des eaux canadiennes et jusque dans le golfe du Saint-Laurent.

Under the existing NAFO convention, NAFO cannot meddle into management in Canadian waters under any circumstances. When concern about this type of provision in an earlier draft was made public, Minister Hearn seemed to be quite clear in stating he would not accept the provision of this kind. He said:

Canada will only accept a NAFO Convention that clearly defines that the regulatory authority of NAFO is only on the high seas.

In press releases after the Lisbon meeting, Minister Hearn stated he had not conceded on this point, but the fact is, he did.

The provision in the earlier draft that allowed NAFO controls to apply inside Canadian waters “by consensus” was changed so that the language now requires “a Canadian request.” The difference is minor and does not change the basic effect, which is to open the door to international management inside 200 miles. There is no provision allowing for Canadian custodial management outside 200 miles. As I mentioned earlier, during the last election, this was Minister Hearn’s stated, overriding objective. Instead, for no reason we can fathom, Minister Hearn has opened the door to incursions upon Canadian sovereignty.

Astoundingly, the new amendment allows a much greater intrusion on Canadian sovereignty than did the earlier draft. My colleague will elaborate on this point. This new idea of providing for NAFO management of any kind inside 200 miles was clearly never intended to strengthen the NAFO convention. How could it? It arose during the course of the negotiations as something that was put on the table by other parties, and Canada rolled over and accepted it.

Since the establishment of the 200-mile zone, Canada has always had full control to protect the fish stocks within the 200 miles with no need for international intervention. From a Canadian point of view, there is no conceivable need, nor will there ever be, for a Canadian request to NAFO to apply its management and enforcement rules inside the Canadian 200 miles. If that is the case, why is that provision in the proposed new convention?

While the proposed new convention does contain a few improvements to the old one, most of which are of an administrative nature, there are other flaws — for example, the failure to incorporate tougher enforcement provisions and the inclusion of a very weak and ineffective dispute settlement procedure — and the objection procedure remains.

The new NAFO convention includes no provisions for a new substantive enforcement system to replace the current system that relies solely on flag state enforcement to stop vessels from violating conservation regulations. A new NAFO convention should, as a minimum, include the enforcement provisions of the 1995 United Nations Fish Stocks Agreement, UNSFA. Canada fought for those provisions under different governments of different political stripes, led initially by John Crosbie and

L’examen de la convention actuelle de l’OPANO fait apparaître qu’une telle ingérence dans la gestion des eaux canadiennes n’est possible en aucun cas. Lorsque des inquiétudes concernant ce type de disposition dans une version antérieure ont été rendues publiques, le ministre Hearn a semblé affirmer qu’il n’accepterait aucune disposition de cette sorte. Il a dit :

Le Canada n’acceptera qu’une convention de l’OPANO établissant clairement que le pouvoir réglementaire de l’OPANO se limite à la haute mer.

Dans les communiqués de presse après la réunion de Lisbonne, le ministre Hearn a affirmé ne pas avoir cédé sur ce point, mais la réalité est qu’il l’a fait.

La version antérieure permettait à l’OPANO d’intervenir dans les eaux canadiennes « par consensus », et cela est maintenant devenu « à la demande du Canada ». La différence est mineure et ne change pas l’effet fondamental, qui est d’ouvrir la porte à la gestion internationale à l’intérieur de la zone des 200 milles. Il n’existe aucun pendant qui permette une gestion canadienne à l’extérieur des 200 milles. Comme je l’ai mentionné plus tôt, au cours de la dernière campagne électorale, le ministre Hearn avait déclaré que c’était là l’objectif suprême. À la place, pour une raison qui nous échappe, le ministre Hearn a ouvert la porte à des incursions dans la sphère de souveraineté canadienne.

Étonnamment, le nouveau texte autorise un empiètement beaucoup plus grand sur la souveraineté canadienne que la version antérieure. Mon collègue précisera ce point. Cette nouvelle idée d’autoriser l’OPANO à intervenir de quelque manière que ce soit à l’intérieur des 200 milles n’a clairement jamais eu pour raison d’être de renforcer la convention de l’OPANO. Comment cela se pourrait-il? Cela a été mis sur la table par d’autres parties dans le courant des négociations, et le Canada s’est incliné et l’a accepté.

Depuis la création de la zone des 200 milles, le Canada a toujours exercé le plein contrôle sur sa zone afin de protéger les stocks de poissons, sans aucune intervention internationale. Du point de vue canadien, il n’existe aucun besoin concevable, et il n’en existera jamais, de demander à l’OPANO d’appliquer ses règles de gestion et de contrôle à l’intérieur de la zone canadienne des 200 milles. Dans ces conditions, pourquoi cette disposition dans la nouvelle convention proposée?

Alors que la nouvelle convention contient certes quelques améliorations par rapport à l’ancienne, dont la plupart de nature administrative, elle présente d’autres vices — par exemple, l’absence de systèmes de sanction plus sévères et l’introduction d’une procédure de règlement des différends très faible et inefficace — et la procédure d’opposition demeure.

La nouvelle convention de l’OPANO ne prévoit rien pour remplacer le système de contrôle actuel qui dépend entièrement de la volonté des États membres d’empêcher les navires de violer les règles de conservation. Une nouvelle convention OPANO devrait, à tout le moins, comprendre les dispositions d’application de l’Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons de 1995, l’ANUP. Le Canada s’est battu pour ces dispositions sous différents gouvernements de différentes couleurs politiques, une

brought to fruition by Brian Tobin. Now, these measures have not been acted upon or simply not included in the new NAFO convention.

Also, the arbitration provisions now in the proposed amended convention cannot produce binding rulings to legally prohibit overfishing by NAFO members. If we are to make any progress, provisions such as this clearly should be in a new convention.

In summary, the threats to Canadian sovereignty and to Canadian efforts to provide for conservation are, in our view, the greatest threats in the proposed new convention.

Minister Hearn has stated that as a result of his accomplishments, "Canada is now the custodian of the fisheries resource." When we saw that statement, we scratched our heads and were totally perplexed. What was the basis for such a statement? We examined the proposed convention with a fine-toothed comb. We could find no provision in the proposed new convention to provide any basis for this statement or for any form of custodial management by Canada; yet, he has asserted that that would be the case.

In fact, if Canada wishes to consider itself the custodian of the resource, the proposed new convention is a step in the exact opposite direction. It will weaken Canada's ability to promote conservation and open the door to international management inside Canadian waters.

The amended convention flies in the face of the government's commitments during the 2006 election. Additionally, if ratified and adopted by the member countries, it will tie Canada's hands for decades. It has taken about 25 years to get us to this point of revising the existing convention. Assuming this new convention enters into force, it will not easily be changed over the ensuing years.

In some respects, Canada will be better off with the existing ineffective organization than it will be if the amended convention is ratified and enters into force.

Senators, it is not quite too late to fix this, but the clock is ticking rapidly. It is still open to the government to refuse to ratify the proposed amended convention. The government has a choice, and it can refuse to do so and stop the process of bringing it into force. In fact, in the 2006 Speech from the Throne, the Right Honourable Stephen Harper, Prime Minister, promised to bring before Parliament for consideration any significant new treaties with any significant implications. We think that is what should occur in this case.

Honourable senators, we call on you tonight to urge the government to stop this process before it becomes too late. There could be tragic consequences.

Bob Applebaum, as an individual: Mr. Chairman, honourable senators, the original NAFO convention, still in force now, was conceived by Canada, and by Canada alone, following the establishment in international law of the 200-mile exclusive economic zone. I emphasize the term "exclusive," meaning that the coastal state was to be the sole management authority for its 200-mile zone.

lutte entamée par John Crosbie et achevée par Brian Tobin. Aujourd'hui, la convention de l'OPANO ignore ces mesures ou ne les reprend tout simplement pas.

En outre, les dispositions d'arbitrage prévues dans la nouvelle convention proposée ne peuvent pas produire de décisions contraignantes interdisant légalement la surpêche de la part des membres de l'OPANO. Si nous voulons progresser, une nouvelle convention devrait manifestement contenir de telles dispositions.

En résumé, les atteintes à la souveraineté canadienne et aux efforts de conservation du Canada représentent, à nos yeux, les plus grandes menaces de la nouvelle convention proposée.

Le ministre Hearn a déclaré que, grâce à ses efforts, « le Canada est maintenant le gardien de la ressource halieutique ». Lorsque nous avons lu cela, nous nous sommes gratté la tête, totalement perplexes. Sur quoi se fonde-t-il pour lancer une telle affirmation? Nous avons examiné au peigne fin la convention proposée. Nous n'avons trouvé aucune disposition qui puisse étayer le moindre de cette affirmation ou établisse l'existence d'une gestion de conservation par le Canada; pourtant, il prétend que tel est le cas.

De fait, si le Canada veut se considérer comme le gardien de la ressource, la nouvelle convention proposée va dans le sens exactement contraire. Elle affaiblira la faculté du Canada de promouvoir la conservation et elle ouvre la porte à la gestion internationale des eaux canadiennes.

La convention modifiée va à l'encontre des engagements pris par le gouvernement au cours de la campagne électorale de 2006. En outre, si elle est ratifiée et adoptée par les pays membres, elle liera les mains du Canada pendant des décennies. Il a fallu attendre 25 ans une modification de la convention actuelle. À supposer que la nouvelle prenne effet, il ne sera pas facile de la changer dans les années qui viennent.

À certains égards, le Canada se porterait mieux si l'on gardait l'organisation inefficace actuelle au lieu que la convention modifiée soit ratifiée et prenne effet.

Sénateurs, il n'est pas encore trop tard pour réparer les dégâts, mais l'heure avance vite. Le gouvernement a encore la possibilité de ratifier la nouvelle convention proposée. Le gouvernement a le choix, il peut refuser de le faire et ainsi enrayer la prise d'effet. D'ailleurs, dans le discours du Trône de 2006, le très honorable Stephen Harper, premier ministre, a promis de soumettre au Parlement tout nouveau traité majeur comportant d'importantes répercussions. Nous pensons que cela devrait être fait en l'occurrence.

Honorables sénateurs, nous vous appelons ce soir à exhorter le gouvernement de stopper ce processus avant qu'il soit trop tard. Les conséquences pourraient être tragiques.

Bob Applebaum, à titre personnel : Monsieur le président, honorables sénateurs, la première convention de l'OPANO, qui est toujours en vigueur, a été conçue par le Canada, et par le Canada seul, après la création en droit international de la zone économique exclusive des 200 milles. Je souligne le mot « exclusive », tant il signifie que l'État côtier était la seule autorité de gestion dans sa zone de 200 milles.

Given the need for international cooperation in management outside 200 miles, to protect the straddling stocks from foreign overfishing on the high seas, Canada initiated the negotiations that resulted in the original NAFO convention we have today. Canada produced the first draft, which reflected Canada's interests and objectives, and managed the negotiating process throughout so that the final product was very close to what Canada proposed at the outset.

One of the major pillars of the NAFO convention, and perhaps the most important one, unquestioned by any country at that time or since, until about two years ago, was that NAFO management, reflecting the United Nations Convention on the Law of the Sea, or UNCLOS, would apply outside, and only outside, 200 miles. With the establishment of the 200-mile zone, international management in the waters inside 200 miles was intended to be foreclosed, once and for all. There was no need for NAFO management inside 200 miles. With its sovereign rights over the zone, Canada could, and can, on its own, do everything needed for fisheries management inside 200 miles. Canada could and can do everything inside 200 miles that NAFO can do outside 200 miles and, in fact, Canada can do much more.

Implicit in this original NAFO structure, which provided no avenue for NAFO management inside 200 miles, was the importance of keeping NAFO negotiations restricted to the area outside 200 miles, with no possibility of trade-offs between the two areas. There would be no possibility of complicating these negotiations on management outside 200 miles with issues of what would have to apply inside 200 miles, since such complications would inevitably weaken the Canadian negotiating position and result in compromises that would weaken NAFO conservation decisions.

This brings us to the proposed new NAFO convention, which purports to implement the 1995 United Nations Fish Stocks Agreement, UNSFA. Article VI, paragraph 10, of the proposed new NAFO convention, which is a radical new provision, reflects nothing in UNSFA and is inconsistent with the UNSFA and UNCLOS approach to fisheries management. That provision would allow NAFO to apply its management authority, and even its enforcement rules, inside Canadian waters as far west as the Gulf of St. Lawrence, if it can extract from a Canadian delegation at a NAFO meeting a request for such application.

This raises a series of questions to which my colleague has referred. Why has this radical new provision been introduced? What is the motive behind its introduction? What use does the EU, which insisted on its introduction, intend to make of it? Finally, why would Canada ever request the application of NAFO management rules, and even enforcement rules, inside 200 miles when Canada already has the right to do everything inside 200 miles that NAFO, under this provision, could do, and more?

La coopération internationale étant nécessaire pour gérer la pêche à l'extérieur de la zone des 200 milles et ainsi protéger les stocks chevauchants contre la surpêche étrangère en haute mer, le Canada a amorcé les négociations qui ont mené à la première convention de l'OPANO, qui est toujours en vigueur. Le Canada a élaboré la première version, qui reflétait ses intérêts et ses objectifs, et a dirigé le processus de négociation de manière à ce que le produit final ressemble beaucoup à ce qu'il avait proposé au départ.

L'un des principaux piliers de la convention de l'OPANO, sans doute le plus important — qui n'a été contesté par aucun pays à l'époque et jusqu'il y a environ deux ans — veut que la gestion des pêches par l'OPANO, dans l'optique de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, ou UNCLOS, ne s'applique qu'à l'extérieur de la zone des 200 milles. Avec la création de cette dernière, la gestion internationale dans les eaux situées à l'intérieur des 200 milles devait être éliminée une fois pour toutes. Il n'existait aucune nécessité pour l'OPANO de gérer la pêche à l'intérieur de la zone des 200 milles. Avec son droit souverain sur cette zone, le Canada pourrait, à lui seul, prendre toutes les mesures requises pour gérer la pêche à l'intérieur de cette zone. Le Canada peut, à l'intérieur de cette zone, faire tout ce que l'OPANO fait à l'extérieur de la zone de 200 milles et même beaucoup plus.

L'importance de restreindre les négociations de l'OPANO aux eaux à l'extérieur de la zone des 200 milles, sans possibilité d'échanges entre les deux zones, était implicite dans cette structure de l'organisation, qui ne prévoyait aucune gestion des pêches par l'OPANO à l'intérieur des 200 milles. Ainsi, il n'y avait aucune possibilité de compliquer les négociations avec des questions s'appliquant à l'intérieur de la zone des 200 milles, car cela aurait inévitablement affaibli la position de négociation du Canada et se serait traduit par des compromis qui auraient affaibli les décisions de conservation de l'OPANO.

Cela nous amène au nouveau texte de la convention de l'OPANO, qui donne effet censément à l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons de 1995, l'ANUP. Le paragraphe 10 de l'article VI du nouveau texte, une disposition radicalement nouvelle qui ne correspond aucunement à ce que contient l'ANUP et qui n'est pas conforme aux approches de l'ANUP et de l'UNCLOS en matière de gestion des pêches, permettrait à l'OPANO d'exercer son autorité de gestion, voire d'appliquer ses règles, dans les eaux canadiennes jusque dans le golfe du Saint-Laurent, si une délégation canadienne faisait une demande en ce sens à une réunion de l'OPANO.

Cela soulève une série de questions dont mon collègue a déjà fait état. Pourquoi cette disposition radicalement nouvelle a-t-elle été introduite? À quel motif répond-elle? Quel usage l'UE entend-elle en faire, elle qui a insisté pour qu'elle soit ajoutée? Et finalement, pourquoi le Canada demanderait-il jamais l'application des règles de gestion de l'OPANO, et même de ses règles de contrôle, à l'intérieur de la zone de 200 milles, alors que le Canada a déjà le droit de tout faire ce que l'OPANO aurait le droit de faire à l'intérieur de cette zone en vertu de cette disposition, et même davantage?

Underlying these questions is a single conclusion. The EU, in demanding this provision, did not intend it to be just window dressing. If the proposed new convention comes into force, this provision will be used. Over the years, Canada will make concessions through this provision. Some concessions will involve accepting weak conservation measures outside 200 miles because stronger measures would be accepted only if Canada requested application inside 200 miles.

Some concessions will involve actually accepting the application of NAFO rules inside 200 miles. The overall effect will be to weaken Canada's negotiating position in NAFO, undermine conservation outside 200 miles, and undermine, progressively, Canada's exclusive management and enforcement authority in Canadian waters.

I will finish by directing the attention of honourable senators to one of the green sheets in your compilation of papers, which shows the actual provision in the proposed new NAFO convention, Article VI, paragraph 10, as well as paragraphs 8 and 9. These paragraphs are what it is all about. On the other side of that page is the text to which Mr. Parsons referred concerning the commitment, prior to the NAFO meeting in Lisbon, that Canada will only accept a NAFO convention which clearly defines that the regulatory authority of NAFO is only on the high seas.

Earl Wiseman, as an individual: Honourable senators, my colleagues have dealt with the new NAFO convention and how it actually weakens the current regime. If NAFO is weakened through the adoption of the proposed new NAFO convention, getting the cooperation of the European Union will become even more difficult.

The government has also adopted an approach of greater trust in NAFO contracting parties that they will effectively implement the new convention to achieve its goals. A weakened convention and possible misplaced trust can lead to significant problems in the future.

To understand the effect of the new NAFO convention on the fishing grounds and the likelihood of its success in creating a sustainable fishery, one has to understand the context of international fisheries agreements involving a key NAFO partner, the European Union. The EU is not a state. It does not have the sovereignty or the authority Canada has to implement its NAFO obligations.

The European Union in NAFO is represented by the European Commission. This body of appointed officials carries out the decisions of the European Council of Ministers comprising all of the fisheries ministers of the members. Regardless of what the European Council approves, it is up to the EU member states to enforce these measures. While the commission monitors, under some constraints, member states are the masters in their jurisdiction and do not have to answer to NAFO.

Une seule conclusion se dégage de tout cela. L'UE, en exigeant cette disposition, ne s'est pas simplement prêtée à un exercice de style. Si la nouvelle convention proposée entre en vigueur, cette disposition sera utilisée. Au fil des ans, le Canada devra faire des concessions à cause de cette disposition. Certaines de ces concessions consisteront en des mesures de conservation plus faibles à l'extérieur de la zone des 200 milles parce que des mesures plus strictes seraient acceptées uniquement si le Canada demandait leur application à l'intérieur de la zone.

Certaines concessions consisteront à accepter que les règles de l'OPANO elles-mêmes s'appliquent à l'intérieur des 200 milles. L'effet d'ensemble sera d'affaiblir la position de négociation du Canada au sein de l'OPANO, de saper la conservation à l'extérieur de la zone des 200 milles et d'entamer progressivement l'autorité exclusive du Canada sur la gestion et le contrôle dans les eaux canadiennes.

Je termine en portant à l'attention des honorables sénateurs l'une des feuilles vertes dans votre documentation, qui reproduit le texte du paragraphe 10, article VI de la nouvelle convention de l'OPANO, ainsi que les paragraphes 8 et 9. Tout tourne autour de ces paragraphes. De l'autre côté de cette page figure le texte dont M. Parsons a fait état, soit l'engagement donné avant la réunion de l'OPANO de Lisbonne que le Canada n'acceptera qu'un texte établissant clairement que l'autorité réglementaire de l'OPANO s'applique uniquement à la haute mer.

Earl Wiseman, à titre personnel : Honorables sénateurs, mes collègues ont parlé de la nouvelle convention de l'OPANO et de la manière dont elle affaiblit effectivement le régime actuel. Si l'OPANO se voit affaiblie par l'adoption de la nouvelle convention proposée, il deviendra encore plus difficile d'obtenir la coopération de l'Union européenne.

Le gouvernement a également pris le parti d'accorder une plus grande confiance aux États membres de l'OPANO, escomptant qu'ils vont effectivement mettre en œuvre la nouvelle convention de manière à en réaliser les objectifs. Une convention affaiblie et une confiance éventuellement déplacée pourraient conduire à des problèmes considérables à l'avenir.

Pour comprendre l'effet de la nouvelle convention sur les lieux de pêche et la probabilité qu'elle parvienne à créer une pêcherie durable, il faut connaître le contexte des accords internationaux en matière de pêche mettant en jeu un partenaire clé de l'OPANO, soit l'Union européenne. L'UE n'est pas un État. Elle ne possède pas la souveraineté ou l'autorité que possède le Canada de remplir ses obligations en vertu de l'OPANO.

Au sein de l'OPANO, l'Union européenne est représentée par la Commission européenne. Cet organe de fonctionnaires désignés exécute les décisions du Conseil des ministres de l'Europe composé de tous les ministres des Pêches des pays membres. Quoi que le Conseil approuve, il appartient aux États membres de l'UE d'appliquer ces mesures. Si la commission supervise, sous réserve de certaines contraintes, les États membres sont souverains chez eux et n'ont pas à répondre à l'OPANO.

The commission has very little authority to take decisive actions to ensure NAFO undertakings are met. It has been like this since the European Economic Community joined NAFO, and it has not changed.

Just last week, the European Court of Auditors published a report on EU fisheries management and control. The court's comments reflect our experience in relations with the European Union over more than 25 years and many similar internal EU findings, such as those reported in a European Parliament report in 1992 and the review of the Common Fisheries Policy in 2002. Sadly, despite all the positive speeches, little has really changed where it matters. Sure, there are significant changes on paper. The European Union fisheries management regulations reflect a much sounder, more modern approach in many areas. Unfortunately, the expected impact on their implementation has not been seen in practice.

The court of auditors found that unreliable catch data, inspections of limited effectiveness, and systems for following up infringements and imposing sanctions are often inappropriate and thereby jeopardize compliance with the rules. The court concludes that without proper functioning of data collection, control and enforcement, it is impossible to implement any effective policy based on catch limitations. These concerns not only pertain to the European Union waters, but also to the NAFO regulatory area.

Even if the NAFO control measures work impeccably and there are no infringements of NAFO rules, the European Court of Auditors makes it clear that the European Commission oversees a system that in itself generates significant overfishing. EU catch data collection is just not accurate enough to be used to truly control or manage fisheries.

For years, Canada has gathered catch statistics from the log records of EU vessels that have been inspected in the NAFO regulatory area and, based on these numbers, has found significant misreporting in EU official catch statistics. The report also makes it clear that inspections, enforcement and sanctions are still inadequate. Detecting an offence is difficult, and when a charge is laid, it can take years for a resulting slap on the wrist, if anything. This is inconsistent with the European Union's long-standing NAFO obligations.

As Ronald Reagan said to Mikhail Gorbachev, it is one thing to trust the other side but according to the old Russian adage, one has to trust but verify. The European Court of Auditors has again shown that the European Commission cannot verify. How can we trust their system?

Until there is a real expression of political will and action in Europe to tackle these problems, we will continue to have difficulties in the Northwest Atlantic. Now that NAFO has adopted its new convention — the European Union system of

La commission a très peu de pouvoir de prendre des mesures décisives pour assurer que les engagements donnés à l'OPANO soient tenus. Il en est ainsi depuis que la Communauté économique européenne est entrée à l'OPANO, et cela n'a pas changé depuis.

Tout juste la semaine dernière, la Cour des comptes européenne a publié un rapport sur la gestion et le contrôle de la pêche dans les eaux de l'UE. Les constats de la Cour reflètent notre expérience des relations avec l'Union européenne sur plus de 25 ans et de nombreuses autres évaluations internes de l'UE, tels que les constats figurant dans un rapport de 1992 du Parlement européen et l'examen de la Politique commune de la pêche en 2002. Hélas, en dépit de tous les bons discours, très peu de choses ont changé dans la réalité. Certes, d'importants changements ont été apportés sur papier. La réglementation de la pêche de l'Union européenne traduit une approche beaucoup plus rationnelle et plus moderne dans maints domaines. Malheureusement, peu de résultats pratiques sont visibles.

La Cour des comptes a constaté que les données de prises sont peu fiables, les inspections d'une efficacité restreinte et les systèmes de suivi des infractions et les dispositifs de sanction souvent inappropriés, ce qui se traduit par un piètre respect des règles. La cour conclut que sans des systèmes de collecte de données adéquats et des dispositifs de contrôle et de sanction, il est impossible d'avoir une politique efficace fondée sur la limitation des prises. Ces déficiences existent non seulement dans les eaux de l'Union européenne, mais aussi dans celles réglementées par l'OPANO.

Même si les mesures de contrôle de l'OPANO fonctionnaient impeccablement et qu'il n'y avait pas de violation de ses règles, la Cour des comptes européenne précise bien que la Commission européenne supervise un système qui génère en soi une surpêche considérable. Les données de capture de l'UE ne sont tout simplement pas assez fiables pour servir à véritablement contrôler ou gérer la pêche.

Pendant des années, le Canada a recueilli des statistiques de prises dans les registres des navires européens inspectés dans la zone réglementaire OPANO et constaté d'importantes erreurs dans les statistiques de prises officielles de l'UE. Le rapport dit aussi clairement que les inspections, le contrôle et les sanctions restent inadéquats. Il est difficile de détecter une violation et, même lorsqu'une procédure de poursuite est engagée, il peut falloir des années avant qu'une sanction ne soit imposée, qui de toute façon sera très minime. Cela est contraire aux obligations que l'UE a souscrites de longue date envers l'OPANO.

Comme Ronald Reagan l'a dit à Mikhaïl Gorbatchev, c'est une chose que de faire confiance à la partie adverse, mais comme le veut le vieil adage russe, la confiance passe par la vérification. La Cour des comptes européenne a de nouveau montré que la Commission européenne ne sait pas vérifier. Pouvons-nous faire confiance à son système?

Tant qu'il n'y aura pas une expression réelle de volonté politique et une action en Europe pour régler ces problèmes, nous continuerons d'éprouver des difficultés dans l'Atlantique Nord-Ouest. Maintenant que l'OPANO a adopté comme mode

consensus — as its modus operandi, we will likely continue to see the European Union dragging its feet towards the acceptance of meaningful conservation measures. With even minimal measures adopted, as we have seen in the past, the EU will have difficulty delivering on its obligations. The owners of the EU fishing fleet in the NAFO regulatory area are survivors of the EU system. Over the generations they have learned to how to evade or limit state controls and enforcement.

We need to strengthen NAFO, not weaken it. A new NAFO convention has to provide meaningful, enforceable sanctions to those parties that do not fulfill their legal obligations. The arbitration panel provision in the new convention will accomplish little. The EU, for many years, has evaded existing control and enforcement rules and overfished its quotas, over 40 per cent in some recent years, all without lodging objections. Unfortunately, the new NAFO arbitration panel, or dispute settlement provisions, are limited to objections of NAFO decisions and cannot deal with disputes concerning any ongoing fisheries problems at sea.

There is no reason to believe that there will be any significant changes soon. We had been led to believe time and again since the mid-1980s, and it continues today, that the European Commission understands the problems and will resolve them in the next few years. With the latest court of auditor's report we see that very little progress in the past 20 years has affected EU fishing in the NAFO regulatory area. Regardless of the back-patting one sees regarding the negotiation of a new NAFO convention, we must keep our eye on the ball.

In October 2006, I was optimistic that the government would deal with the major issues required in the finalization of the negotiation of a new convention. Today, I have to ask: Can the EU deliver on its obligations? Is there a new strengthened management regime in place in the NAFO regulatory area that will truly deliver? Not likely. What the government has done is not to insist on the truly essential changes required but to weaken the existing system even more and so reduce our hopes for full implementation of the United Nations Fish Stocks Agreement and a truly well-managed, sustainable fishery in the NAFO regulatory area.

Senator Cochrane: Mr. Parsons, in the latter part of your presentation, you said that it is still not too late to fix this, but the clock is ticking rapidly. You indicated that we must stop the process before it comes into force. What is the time frame?

Mr. Parsons: The time frame could be variable. My colleague, Mr. Applebaum, who is a lawyer, can explain the legal process of ratification and the number of countries that have to ratify the proposed amendments for the new convention to fully come into

opératoire dans sa nouvelle convention le système de consensus de l'Union européenne, nous continuerons probablement à voir cette dernière traîner les pieds lorsqu'il s'agira d'accepter des mesures de conservation efficaces. Même lorsque des mesures minimales seront adoptées, comme on a pu le constater dans le passé, l'UE éprouvera de la difficulté à respecter ses obligations. Les propriétaires de la flotte de pêche de l'UE dans la zone réglementée par l'OPANO sont des survivants du système européen. Ils ont appris au fil des générations à contourner ou endiguer les contrôles et les sanctions des États.

Il nous faut renforcer l'OPANO, et non l'affaiblir. Une nouvelle convention de l'OPANO doit infliger des sanctions sévères et effectives aux parties qui ne remplissent pas leurs obligations légales. Le tribunal d'arbitrage prévu dans la nouvelle convention n'accomplira pas grand-chose. L'UE, pendant de nombreuses années, a contourné les dispositifs de contrôle et de sanction existants et a surpêché, excédant ses quotas de plus de 40 p. 100 ces dernières années, tout cela sans même opposer d'objections. Malheureusement, le nouveau tribunal d'arbitrage de l'OPANO, ou mécanisme de règlement des différends, n'a compétence qu'à l'égard des objections contre les décisions de l'OPANO et ne peut trancher les litiges touchant les problèmes de pêche courants en mer.

Rien ne permet de croire que des changements conséquents interviendront bientôt. On nous a fait croire à maintes et maintes reprises depuis le milieu des années 1980, et cela perdure encore, que la Commission européenne comprend les problèmes et va les régler dans les prochaines années. Avec le dernier rapport de la Cour des comptes, nous voyons que très peu de progrès ont été réalisés au cours des 20 dernières années relativement à la pêche de la flotte européenne dans la zone réglementée par l'OPANO. Quelles que soient les congratulations réciproques que l'on s'échange après la négociation d'une nouvelle convention de l'OPANO, nous devons rester très vigilants.

En octobre 2006, j'étais optimiste et croyais que le gouvernement allait s'attaquer aux problèmes majeurs lors de la phase finale de la négociation d'une nouvelle convention. Aujourd'hui, je dois poser la question : est-ce que l'UE peut remplir ses obligations? Existe-t-il un nouveau régime renforcé de gestion dans la zone réglementée par l'OPANO qui puisse réellement tenir les promesses? C'est peu probable. Le gouvernement, au lieu d'exiger les changements véritablement essentiels qui s'imposaient, a affaibli encore davantage le système existant et réduit notre espoir d'une mise en œuvre complète de l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons et une pêche véritablement bien gérée et durable dans les eaux de l'OPANO.

Le sénateur Cochrane : Monsieur Parsons, dans la dernière partie de votre exposé, vous avez dit qu'il n'est pas trop tard pour réparer les dégâts, mais que l'horloge tourne vite. Vous avez dit qu'il fallait enrayer le processus avant qu'il ne prenne effet. Quel est le calendrier?

M. Parsons : Le calendrier peut varier. Mon collègue, M. Applebaum, qui est juriste, peut vous expliquer le mécanisme légal de la ratification et le nombre de pays qui doivent ratifier les changements proposés pour que la nouvelle

effect. The essential point of our intervention is to urge the Canadian government to rethink this whole process. In Lisbon, the representatives of the government sitting at the table on the Northwest Atlantic Fisheries Organization agreed on a proposed series of amendments. Those amendments will be circulated to the member states formally, and the member states must formally take a decision whether they will ratify the package as submitted.

In the case of Canada, in the past there have been instances where ratification took place through an Order-in-Council — a very simple process in the backroom. It has happened overnight when we were not even aware of it. We are urging that there be a full and proper parliamentary debate on this issue before the government takes the decision on whether to ratify the proposed amendments.

Mr. Applebaum could comment further on the time frame.

Mr. Applebaum: The proposed new convention being developed as an amendment to the current NAFO convention and the amending formula of the current NAFO convention apply. Under those provisions, when three quarters of NAFO members have ratified the amendment to the NAFO convention, it will come into force unless one of the NAFO members lodges an objection. If that objection is lodged, it kills the whole thing and the new convention cannot come into force no matter how many approvals you get.

Therefore, to stop this process, the Canadian government would not only have to refrain from putting in a Canadian ratification but also would have to lodge an objection to stop the entire process and bring it to a halt.

The Chair: Could you give us a time frame or the time limit that we are working against?

Mr. Applebaum: I cannot give you a time frame because it depends on so many variables. In theory, the Canadian government could decide to wait for a long time before doing anything and then find itself facing a ratified new NAFO convention that has come into force through the three-quarters rule because Canada has done nothing to stop it. That is the best I can say about it.

Senator Cochrane: At the NAFO meetings in Lisbon in September, a number of reforms were adopted. With these new reforms in place, are Canada's fishing interests being protected? If not, why not?

Mr. Parsons: It is our view that with the proposed changes at Lisbon, Canada's fishing interests are clearly not protected because the proposed amendments to the NAFO convention are deficient in several respects.

First, there is the lack of a tough and effective enforcement system incorporated in the convention. That has not been done. Second, there is no binding dispute settlement procedure. That has not been done.

convention prene pleinement effet. Le but essentiel de notre intervention est d'exhorter le gouvernement canadien à repenser tout le processus. À Lisbonne, les représentants du gouvernement assis à la table de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest ont convenu d'une série de changements proposés. Ces modifications seront distribuées officiellement aux États membres, lesquels doivent ratifier dans les formes l'ensemble des changements proposés.

Dans le cas du Canada, il est arrivé que la ratification soit prononcée par décret — mécanisme très simple se passant en coulisses. Cela se fait du jour au lendemain, sans même que nous soyons au courant. Nous réclamons un débat parlementaire en règle sur la question avant que le gouvernement ne décide de ratifier les changements proposés.

M. Applebaum pourra vous en dire plus sur le calendrier.

M. Applebaum : La nouvelle convention proposée prend la forme d'une modification de la convention OPANO actuelle et de ce fait la formule d'amendement de la convention actuelle s'applique. Cette dernière prévoit que lorsque les trois quarts des membres de l'OPANO ont ratifié la modification de la convention, la nouvelle prendra effet à moins qu'un membre de l'OPANO ne dépose une objection. Si cette objection est déposée, tout s'arrête et la nouvelle convention ne peut prendre effet, quel que soit le nombre des ratifications intervenues.

Par conséquent, pour enrayer ce processus, le gouvernement canadien devra non seulement omettre de ratifier, mais devra aussi déposer une objection pour donner un coup d'arrêt à tout le processus.

Le président : Pourriez-vous nous donner un échéancier ou le délai auquel nous sommes confrontés?

M. Applebaum : Je ne peux vous indiquer de calendrier car il dépend d'un grand nombre de variables. En théorie, le gouvernement canadien pourrait décider de temporiser pendant longtemps, sans rien faire, et se retrouver tout d'un coup avec une nouvelle convention OPANO en vigueur parce que les trois quarts des membres l'auront ratifiée sans que le Canada ait rien fait pour la stopper. Voilà le mieux que je puisse dire.

Le sénateur Cochrane : Lors des négociations à l'OPANO à Lisbonne en septembre, un certain nombre de réformes ont été adoptées. Est-ce que, avec ces nouvelles réformes en place, les intérêts halieutiques du Canada sont protégés? Si non, pourquoi pas?

M. Parsons : À notre sens, avec les changements proposés à Lisbonne, les intérêts canadiens ne sont clairement pas protégés parce que les changements à la convention de l'OPANO sont déficients à plusieurs égards.

Premièrement, il y a l'absence d'un système d'application rigoureux et efficace incorporé dans la convention. Cela n'a pas été fait. Deuxièmement, il n'y a pas de procédure de règlement des différends contraignante. Cela n'a pas été fait.

No doubt Mr. Bevan, when he appears later this evening will say — because I have heard it said on other occasions — that we now have a dispute settlement procedure where there was none previously. That is all very well and good, but if you read the text of the convention — and Mr. Applebaum has studied this with great care — in fact, what we have is a proposal for a non-binding dispute settlement procedure.

Basically, what has changed is that there is some provision in the text for the establishment of ad hoc panels under certain circumstances. That is like blowing in the wind. These ad hoc panels have no mandatory or binding effect. Therefore, we are still left, essentially, where we were before there were proposals to amend the convention, which is that we have no way to have binding settlements.

I will not elaborate on this further, but that is on the side of what is missing in the convention. The threat to Canadian interests, in our view, also lies in the new things that have been incorporated into the convention, which are adverse to Canadian fisheries interests.

First is the aspect with respect to sovereignty, which, again, departmental officials will contest, saying that it will only happen if there is a Canadian request. My question is: If there is never going to be a Canadian request, why in the heck would you insert that into a convention?

Having participated as head of the Canadian delegation in, for example, the North Atlantic Salmon Conservation Organisation, the International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas — or ICCAT — in NAFO and as President of the International Council for the Exploration of the Sea, I know well what can go on in the backrooms of international discussions. While Canada may not go to a meeting with a request on the table, it might emerge from a meeting with a request on the table because of the interplay among factors that occurs in the course of a negotiation. This is a big hole in the new convention, and it should be plugged as quickly as possible.

Senator Cochrane: Late last month in the media I read a report in which Minister Hearn indicated there had been only one serious incident of foreign overfishing in NAFO waters this year. He noted at that point in 2007 — and that was November 21 — there had only been 11 citations for the year. This represented a 10-year low. From your perspective, what is the reason for this drop in the number of offences? Are NAFO rules working or is this just a coincidence?

Mr. Wiseman: I do not have all the details, but the quotas were significantly lower, which should have led to less fishing activities, fewer vessels on the grounds and, therefore, potentially lower sanctions being found. I do not know if that is the case.

M. Bevan, lorsqu'il comparaitra plus tard ce soir, dira sans aucune doute — car je l'ai entendu dire cela à plusieurs reprises — que nous avons maintenant une procédure de règlement des différends alors qu'il n'en existait aucune auparavant. Tout cela est bel et bon, mais si vous lisez le texte de la convention — et M. Applebaum l'a étudié avec grand soin — ce que nous avons en réalité c'est un projet de procédure de règlement des différends non contraignant.

En substance, ce qui a changé, c'est qu'il existe dans le texte une disposition prévoyant la création de comités spéciaux dans certaines circonstances. Autant souffler dans le vent. Ces comités spéciaux n'ont aucun pouvoir de contrainte. Par conséquent, à toutes fins pratiques, nous sommes toujours au même point qu'avant la modification de la convention, à savoir que nous n'avons aucun mécanisme pour imposer un règlement obligatoire.

Je ne vais pas m'attarder là-dessus, cela fait partie des lacunes de la convention. Le risque pour les intérêts canadiens, à notre sens, réside aussi dans les éléments nouveaux ajoutés à la convention, qui sont contraires aux intérêts halieutiques canadiens.

Premièrement, il y a l'atteinte à la souveraineté, que les fonctionnaires ministériels vont encore une fois contester en disant que l'empiètement ne peut se produire qu'à la demande du Canada. Ma question est la suivante : s'il ne va jamais y avoir de demande canadienne, pourquoi donc inscrire cela dans une convention?

Ayant siégé comme chef de la délégation canadienne, par exemple à l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord, à la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique — ou CICTA —, à l'OPANO, et ayant présidé le Conseil international pour l'exploration de la mer, je sais très bien ce qui peut se passer dans les coulisses des négociations internationales. Si le Canada peut très bien ne pas arriver à une réunion avec une demande d'intervention sur la table, il pourrait en sortir avec une demande sur la table à cause de l'entrecroisement de facteurs qui se produit au cours d'une négociation. C'est là un trou béant dans la nouvelle convention, et il importe de le boucher le plus vite possible.

Le sénateur Cochrane : À la fin du mois dernier, j'ai lu dans la presse un article où le ministre Hearn disait qu'un seul incident sérieux de surpêche étrangère s'était produit cette année dans les eaux de l'OPANO. Il disait que jusqu'à ce stade en 2007 — et c'était le 21 novembre — il n'y avait eu que 11 citations pour toute l'année. Cela représentait le plus faible nombre depuis dix ans. À votre avis, quelle est la raison de cette chute du nombre des violations? Est-ce que les règles de l'OPANO sont mieux respectées ou est-ce juste une coïncidence?

M. Wiseman : Je ne connais pas tous les détails, mais les quotas étaient sensiblement plus faibles, ce qui aurait dû conduire à une activité de pêche réduite, à moins de navires dans les zones de pêche et, par conséquent, à moins de violations constatées. Je ne sais pas si cela est le cas.

It is also true that whenever great attention is paid to the possibility of new sanctions and new processes, the parties get a little nervous and they back off. They do not want to misbehave too badly to make sure that heavy new sanctions or new processes do not come into place. That may have psychologically affected some of the fishermen as well.

Over time, there have been years where we have not had that many serious infringements. We had a lot of minor ones. In the past, when there were serious infringements, vessels were called back to port as well, just as was done this year and, one would hope, will continue in the future.

Senator Cowan: We understood that the minister was going to appear before the committee. Is he scheduled on another date?

The Chair: We have not scheduled another date. We invited the minister to come and tried to accommodate his schedule. We understood that he could come tonight and agreed to have our meeting tonight to fit in with his schedule. However, yesterday we learned that the minister would not be coming tonight.

I did not hear any reason given and just assumed that he has other responsibilities.

The minister was invited, and with regard to the future, that is a decision we will have to take as a committee. The reason I went ahead tonight is because we are running up against the Christmas season. We do not have that much time left before we break. However, we will assess the situation later on.

Senator Cowan: I meant no disrespect to the witnesses who are appearing tonight. It is helpful to have their views, but it strikes me — without anticipating what Mr. Bevan will say — that some issues must be addressed at a political level rather than at an official's level.

Mr. Parsons, you mentioned at the beginning of your presentation that you had been publicly drawing attention to the deficiencies you see in the draft convention. Have you had any response from the minister, either agreeing with or disputing the concerns you have raised?

Mr. Parsons: Our involvement in this process began with the Senate hearings last fall, when two of my colleagues and Mr. Rowat were present and testified. At that time, they were engaged in discussions with officials in the department about the nature of changes that were emerging. It was a very early stage in terms of proposed changes.

Over the winter, it became apparent that some of the changes being proposed by the other parties were quite detrimental to Canadian interests. Mr. Applebaum met with DFO officials and brought those matters to their attention. After some time, it appeared that nothing was occurring in terms of making any changes in response to those concerns.

I do not recall the date, but I personally got drawn into this matter when Mr. Applebaum, based on his long experience in international relations, prepared a letter to Minister Hearn

Il est vrai également que chaque fois que l'on parle de la possibilité de nouvelles sanctions et de nouveaux dispositifs, les parties s'inquiètent un peu et se désistent. Elles ne veulent pas commettre de violations trop graves qui attireraient à coup sûr de nouvelles sanctions ou de nouveaux mécanismes. Cela a pu aussi exercer une influence psychologique sur un certain nombre de pêcheurs.

Au fil du temps, certaines années ont été marquées par un nombre assez réduit de violations graves mais un grand nombre d'infractions mineures. Dans le passé, lorsqu'il y avait des violations graves, les navires étaient ramenés au port, tout comme cela a été fait cette année et comme, il faut l'espérer, cela va être encore fait à l'avenir.

Le sénateur Cowan : Le ministre était censé comparaître devant le comité. Une autre date a-t-elle été retenue?

Le président : Nous n'avons pas programmé d'autres dates. Nous avons invité le ministre à comparaître et avons essayé de nous adapter à son programme. Nous pensions qu'il allait comparaître ce soir et avons convenu de tenir notre séance ce soir pour nous adapter à son calendrier. Cependant, nous avons appris hier que le ministre ne viendrait pas ce soir.

Je n'ai entendu aucune raison de l'annulation et ai conclu simplement qu'il a d'autres obligations.

Le ministre a été invité et, pour ce qui est de l'avenir, c'est une décision qui appartient aux membres du comité. La raison pour laquelle j'ai maintenu la séance de ce soir est que nous approchons de la saison des fêtes. Il nous reste peu de temps avant le congé de Noël. Cependant, nous évaluerons la situation ultérieurement.

Le sénateur Cowan : Je n'entendais pas manquer de respect envers les témoins qui comparaissent ce soir. Il est utile d'entendre leurs avis, mais il m'apparaît — sans anticiper sur ce que M. Bevan dira — que certaines questions doivent être traitées au niveau politique plutôt qu'au niveau administratif.

Monsieur Parsons, vous avez indiqué au début de votre exposé que vous avez attiré publiquement l'attention sur les déficiences que vous voyez dans le projet de convention. Avez-vous eu une réponse du ministre, soit pour épouser soit pour contester vos préoccupations?

M. Parsons : Notre participation à ce processus a commencé avec les audiences du Sénat de l'automne dernier, lorsque deux de mes collègues et M. Rowat sont venus témoigner. À cette époque, ils étaient en contact avec les fonctionnaires du ministère au sujet de la nature des changements qui se profilaient. C'était à un stade très précoce de la négociation.

Dans le courant de l'hiver, il est apparu que certains des changements proposés par les autres parties étaient très néfastes pour les intérêts canadiens. M. Applebaum a rencontré les fonctionnaires du MPO et a attiré leur attention là-dessus. Après quelques temps, il s'est avéré qu'aucun changement n'était apporté en réaction à ces inquiétudes.

Je ne me souviens pas de la date, mais j'ai été personnellement mêlé à cette affaire lorsque M. Applebaum, du haut de sa longue expérience en relations internationales, a adressé, à

outlining his concerns and sent it, privately, to the minister. He was not trying to draw any public attention or create any fuss or bother. He just wanted to outline the concerns privately with the minister.

Mr. Applebaum is a senior, non-partisan, former executive with no particular vested interest in the outcome of these negotiations. Under any rational situation — and I served 13 ministers of various parties over the course of my career — the normal process under those circumstances would have been for the minister to have invited him in for a chat. Instead, Mr. Applebaum to this day has never received an acknowledgement of his letter to the minister. He has received no response, which in my long experience in government is an incredible event. I know the amount of correspondence that goes to a minister. I have seen it personally. I have had to approve the responses that go out. Virtually everyone gets a response of some nature. It may not be the response they are looking for, but they get a response. To this day, Mr. Applebaum, to the best of my knowledge, has not received any written response from the minister.

At some point, someone made Mr. Applebaum's letter available to the *Fisheries' Broadcast* in Newfoundland, which is a radio program that talks about fisheries matters. Mr. Applebaum was invited and gave an interview in which he outlined the things that were in his letter and his concerns. Sufficient time had passed up to this point that it was clear that he was not going to get a response to his concerns. Therefore, in response to being approached by a journalist, he discussed these concerns publicly.

Subsequently — and I do not know the exact timing — the minister went on the public airwaves and bashed Mr. Applebaum. I am not sure the words he used, but Mr. Applebaum probably remembers them vividly. Basically, it was a derogatory comment, dismissing the concerns without ever really having discussed them.

Subsequently, others of the group that we identified earlier became involved. Once we saw what was occurring, we said, "We cannot let this pass. This is a travesty. This is far too serious an issue. This has extremely profound, long-term consequences for Canada. We must take a stand. We must intervene." We are former senior government officials, enjoying our retirement in one way or another. We have never commented publicly on public policy issues since we retired, except for this one issue because we felt compelled to come out from whatever we were doing in retirement and try to influence the minister in advance of the Lisbon negotiations. We were not trying to change the world. We were trying to get a hearing with the minister.

On one occasion, I had a call from Mr. Bevan's assistant. Mr. Wiseman had a call and Mr. Rowat, who is not here, had a call. We were told that there would be a briefing the following day on the NAFO proposals. We were invited to attend. During the

titre personnel, une lettre au ministre Hearn exprimant ses préoccupations. À ce stade, il ne cherchait pas à attirer l'attention du public ni à créer le moindre remue-ménage. Il voulait simplement exprimer ses préoccupations au ministre à titre privé.

M. Applebaum est un ancien haut fonctionnaire, non partisan, qui ne possède aucun intérêt particulier dans l'issue de ces négociations. Dans toute situation rationnelle — et j'ai servi 13 ministres appartenant à diverses parties au cours de ma carrière — la chose normale à faire dans ces circonstances aurait été que le ministre l'invite à un entretien. Or, jusqu'à ce jour, M. Applebaum n'a même jamais reçu d'accusé de réception de sa lettre au ministre. Il n'a pas reçu de réponse, ce qui dans ma longue expérience du gouvernement est proprement incroyable. Je sais la quantité de lettres qu'un ministre reçoit. Je les ai vues personnellement. J'avais à donner mon aval aux réponses envoyées. Virtuellement tout le monde reçoit une réponse d'une sorte ou d'une autre. Ce n'est peut-être pas la réponse que le correspondant souhaite, mais il reçoit une réponse. À ce jour, M. Applebaum, pour autant que je sache, n'a même pas reçu de réponse écrite du ministre.

À un moment donné, quelqu'un a transmis la lettre de M. Applebaum à une émission de radio de Terre-Neuve traitant de la pêche, *Fisheries' Broadcast*. M. Applebaum a été invité et a donné une interview dans laquelle il reprenait le contenu de sa lettre et ses inquiétudes. Il s'était passé suffisamment de temps à ce stade pour qu'il soit clair qu'il n'allait pas obtenir de réponse à ses préoccupations. C'est pourquoi, ayant été approché par un journaliste, il en a fait état publiquement.

Plus tard — et je ne sais pas exactement à quel moment — le ministre a pris la parole sur les ondes publiques et a attaqué M. Applebaum. Je ne suis pas sûr des termes qu'il a employés, mais M. Applebaum en a probablement un souvenir très vif. En gros, le ministre discréditait M. Applebaum et balayait ses craintes sans jamais vraiment les réfuter.

Ultérieurement, d'autres membres du groupe que nous avons nommés se sont mis de la partie. Une fois que nous avons vu ce qui se passait, nous avons dit : « Nous ne pouvons pas laisser faire cela. C'est scandaleux. C'est un sujet beaucoup trop grave. Cela va avoir des conséquences extrêmement profondes et lointaines pour le Canada. Nous devons prendre position. Nous devons intervenir. » Nous sommes d'anciens hauts fonctionnaires, jouissant de notre retraite d'une façon ou d'une autre. Nous n'avons jamais pris la parole publiquement sur des sujets politiques depuis notre départ à la retraite, sauf dans ce cas précis, parce que nous nous sentions tenus de laisser de côté nos activités de retraités et d'essayer d'influencer le ministre en prévision des négociations de Lisbonne. Nous ne cherchions pas à changer le monde. Nous cherchions à obtenir une audience du ministre.

J'ai reçu une fois un appel d'un adjoint de M. Bevan. M. Wiseman a reçu un appel et M. Rowat, qui n'est pas là, a reçu un appel. On nous a dit qu'il y aurait un breffage le lendemain sur les propositions concernant l'OPANO. Nous étions

course of my conversation with the young lady — and this is without me posing a question — she said, “Mr. Applebaum will not be there.”

After she had given me the time and place, I went back to her and said, “Could you please clarify what you just told me about Bob Applebaum?” She said, “A departmental decision has been taken that Mr. Applebaum will not be present at the meeting.”

My colleagues and I informed Mr. Bevan’s office that while we would welcome a briefing, we would not welcome a briefing from which Mr. Applebaum, who was the one who had dug into this file, was excluded. That is an example of the way in which former senior public officials, concerned only about ensuring a suitable outcome for Canada in these negotiations, were treated in this circumstance. Subsequently, a couple of people attempted to arrange a meeting between some of us and the minister. The minister declined.

Senator Comeau: I understand that we will be hearing from Mr. Bevan later on this evening, so we will certainly be asking him some questions.

Mr. Parsons, you raised your points in a colourful way; we will try to be as colourful in the way we ask the minister our questions.

First, I want to thank all of you for spending the time in your retirement to continue to show interest in fisheries-related issues. It heartens me to learn that you have not forgotten the department for which you worked for many years faithfully. I do appreciate that.

Are you aware whether the industry attends meetings with the officials who negotiate these new conventions?

Mr. Parsons: Yes, there is a process whereby the industry is consulted, for example, in the annual process of negotiation, and, of course, on an issue like this.

Senator Comeau: Would they be invited to actually attend the meetings and be part of the discussions held with the other countries?

Mr. Parsons: Yes, some industry people do participate in an advisory process and do participate, for example, in the meeting in Lisbon.

Senator Comeau: What has been the practice of past governments in the ratification process? Would it be done by government or would it be passed on to Parliament with a request to approve?

Mr. Parsons: I am subject to being corrected by Mr. Applebaum in terms of other agreements. I guess the process varies, depending on the magnitude or the nature of the particular agreement. Many agreements in the past have been agreed to by the government through the Order-in-Council process, without reference to Parliament. However, as I stated in my introductory remarks, in the 2006 Speech from the Throne, the Honourable Stephen Harper, currently Prime Minister of Canada, pledged to bring any international treaties with significant implications to Parliament to be voted upon.

prêts à y aller. Au cours de notre conversation avec la jeune femme — et sans que je pose la question — elle m’a dit : « M. Applebaum ne sera pas là. »

Après qu’elle m’ait indiqué l’heure et le lieu, je lui ai demandé de bien vouloir clarifier ce qu’elle venait de me dire au sujet de Bob Applebaum. Elle m’a dit : « La décision ministérielle a été prise que M. Applebaum ne serait pas présent à la réunion. »

Mes collègues et moi avons informé le cabinet de M. Bevan que nous serions ravis d’aller à un breffage, mais pas à un breffage dont serait exclu M. Applebaum, celui qui a mis à jour ce dossier. C’est un exemple de la façon dont d’anciens hauts fonctionnaires, préoccupés seulement d’assurer que ces négociations aboutissent à un résultat favorable pour le Canada, ont été traités en l’occurrence. Plus tard, quelques personnes ont tenté d’organiser un entretien entre certains d’entre nous et le ministre. Le ministre a refusé.

Le sénateur Comeau : Je crois savoir que M. Bevan comparaitra plus tard ce soir, et nous aurons certainement quelques questions à lui poser.

Monsieur Parsons, vous avez exprimé votre point de vue de manière colorée; nous tâcherons de poser nos questions au ministre avec tout autant d’éloquence.

Premièrement, je veux vous remercier tous de prendre le temps, au cours de votre retraite, de continuer à vous intéresser aux problèmes de la pêche. Je me réjouis de voir que vous n’avez pas oublié le ministère pour lequel vous avez travaillé fidèlement pendant de si nombreuses années. J’apprécie réellement.

Savez-vous si l’industrie rencontre les fonctionnaires qui négocient ces nouvelles conventions?

M. Parsons : Oui, il existe un mécanisme de consultation de l’industrie, par exemple à l’occasion des négociations annuelles et, bien entendu, sur un sujet comme celui-ci.

Le sénateur Comeau : Ces représentants sont-ils invités à participer aux réunions et aux discussions tenues avec les autres pays?

M. Parsons : Oui, certains représentants de l’industrie participent à titre consultatif et se trouvaient, par exemple, à la réunion de Lisbonne.

Le sénateur Comeau : Quelle a été la pratique des gouvernements précédents pour ce qui est de la ratification? Était-elle le fait du gouvernement ou bien faisait-elle l’objet d’un vote du Parlement?

M. Parsons : M. Applebaum rectifiera si je me trompe pour ce qui est des autres accords. Je suppose que le mécanisme varie, selon l’ampleur ou la nature de l’accord concerné. De nombreux accords dans le passé ont été ratifiés par le gouvernement par décret, sans renvoi au Parlement. Cependant, comme je l’ai dit dans mes remarques liminaires, dans le discours du Trône de 2006, l’honorable Stephen Harper, actuellement premier ministre du Canada, s’est engagé à soumettre tous les traités internationaux comportant des répercussions sensibles à un vote du Parlement.

Senator Comeau: Are you aware of who asked for article VI, paragraph 10? Was it the EU or Canada? At this point, I guess I would be asking for speculation as to why they would be asking for this provision.

Mr. Parsons: I defer to Mr. Applebaum on that question.

Mr. Applebaum: None of us were involved in these negotiations, but, by implication as to who was doing what, my understanding is that the European Union not only asked for it but also demanded this particular provision, namely, article VI, paragraph 10, and the various forms it took before it finally emerged.

There is no reason why Canada would have asked for it. It does not make any sense, and it came from the European Union.

In my earlier statement, I tried to cover their motives. In many ways, this was a way of undermining the 200-mile zone. It started 30 years before at the United Nations Conference on the Law of the Sea. If the Spanish and Portuguese had seen a provision like this one included, they would have been elated, but they could not have dreamed of it because it would not have been possible.

In the UNCLOS negotiations in the 1990s, no one even whispered about an article such as this, article VI, paragraph 10, to allow international management inside 200 miles. However, it appears that during the NAFO negotiations, the European Union saw weakness on the Canadian side and pounced. They said, "We can get this in now," and they did.

Senator Adams: Mr. Parsons, you talked about Canadian sovereignty in your brief. By that, you are referring to inside the 200-mile limit and the NAFO agreement. About 30 years ago, there was an agreement about that 200-mile limit. Can you explain how much power you had before?

The EU takes more from us every year. This all started with the collapse of the cod fishery. The fishermen had to stop fishing. All the fish plants are closing down, while the Europeans are getting bigger and bigger ships. They are fishing more and more every year. They are fishing in the warm water and are getting inside our 200-mile limit.

Mr. Parsons: I do not think the chair will allow me to answer fully your question in the time constraints we have tonight. There is a long saga, over many years, of the raping and pillaging of our resources. Some was done by Canadians, as we know, but certainly the practices outside 200 miles contributed in a significant way to the collapse of those stocks. The European Union, particularly after the accession of Spain and Portugal in 1986, was a major player in that collapse.

With respect to the sovereignty point that you raised, we can see no logical reason why this paragraph has been included in the amendments to this convention.

Le sénateur Comeau : Savez-vous qui a demandé le paragraphe 10 de l'article VI? Était-ce l'UE ou le Canada? Et si je puis vous demander de spéculer, pour quelle raison?

M. Parsons : Je laisse à M. Applebaum le soin de répondre à cette question.

M. Applebaum : Nul d'entre nous n'était présent à ces négociations mais, s'agissant de savoir qui a demandé quoi, je crois savoir que l'Union européenne non seulement a demandé mais exigé cette disposition particulière, à savoir le paragraphe 10 de l'article VI et les diverses formes préalables de ce texte.

Le Canada n'avait aucune raison de demander cela. Cela n'aurait pas de sens, et c'est venu de l'Union européenne.

Dans ma déclaration précédente, j'ai essayé d'analyser ces motifs. À bien des égards, c'est une façon de saper la zone des 200 milles. Cela commencé il y a 30 ans, à la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Si les Espagnols et les Portugais avaient pu faire inclure une telle disposition, ils auraient été ravis, mais ils ne pouvaient même pas en rêver car cela n'aurait pas été possible.

Lors de la négociation de l'UNCLOS dans les années 1990, nul n'a seulement murmuré l'idée d'un article comme celui-ci, l'article VI, paragraphe 10, autorisant une gestion internationale à l'intérieur des 200 milles. Cependant, il semble que lors des négociations de l'OPANO, l'Union européenne a perçu une faiblesse du côté canadien et a bondi sur l'occasion. Ils se sont dits : « Nous pouvons faire passer cela maintenant », et ils y sont parvenus.

Le sénateur Adams : Monsieur Parsons, vous avez parlé dans votre mémoire de la souveraineté canadienne. Vous entendez parler les eaux à l'intérieur de la limite des 200 milles et l'accord de l'OPANO. Il y a 30 ans environ, cette limite des 200 milles a fait l'objet d'un accord. Pouvez-vous expliquer quel pouvoir existait auparavant?

L'UE nous en enlève un peu plus chaque année. Tout cela a commencé avec l'effondrement de la pêche de la morue. Les pêcheurs ont dû s'arrêter de pêcher. Toutes les usines de poisson fermaient, alors que les Européens venaient avec des navires toujours plus gros. Ils pêchent de plus en plus chaque année. Ils pêchent dans les eaux chaudes et pénètrent à l'intérieur de notre zone des 200 milles.

M. Parsons : Je ne pense pas que le président m'autorise à répondre pleinement à votre question vu les contraintes de temps que nous avons ce soir. C'est une longue histoire, qui s'étend sur de nombreuses années, de viol et de pillage de nos ressources. Une partie était le fait de Canadiens, comme nous le savons, mais certainement les pratiques suivies en dehors des 200 milles ont largement contribué à l'effondrement de ces stocks. L'Union européenne, surtout après l'accession de l'Espagne et du Portugal en 1986, a été un acteur majeur de cet effondrement.

Pour ce qui est de la restriction à la souveraineté, nous ne voyons aucune raison logique d'inscrire ce paragraphe dans les modifications de la convention.

The only explanation I have heard — and I do not even regard it as an explanation but rather as a pretence — is that we now have a new convention that incorporates language about ecosystem approach and precautionary approach, which of course was not there in the earlier NAFO convention; and because this convention is broader — and I cannot follow the logic — somehow this should allow NAFO, if Canada so requested, to intrude inside the 200-mile zone. To me, this is a total red herring and rubbish. I do not know who dreamed it up.

Senator Adams: Do we have any power to change that agreement in any way? Is there a new clause in there for the European Union?

Mr. Parsons: Are you referring to this sovereignty clause, inside 200 miles?

Senator Adams: Yes.

Mr. Parsons: Yes. It says, “With a Canadian request.” In other words, it could not occur without a Canadian request. However, as I mentioned earlier, in remarks that Senator Comeau described as colourful, a lot happens in the back rooms of an international negotiation. As an example, in the process of trying to get the European Union to agree to a reduction in the total allowable catch of Greenland halibut or a stock important to Canada, it is quite conceivable that in return Canada might be forced to agree to something that they want that could invoke this clause because the clause is in the convention. If you never intend to use it, why would you put the clause in the convention? I have received no satisfactory answer to that question. I have heard some of the rhetoric, but to me they are purely meaningless words.

[Translation]

Senator Robichaud: I too have a lot of difficulty understanding why such an article would have been included. When we talk about the European Union and the strongest members of this organization, do Spain and Portugal have much to say?

[English]

Mr. Wiseman: Yes, senator, they have very much to say. The system is a big tent. The Northwest Atlantic is the area of Spain and Portugal. It used to include Germany, France, Britain and even Italy, but now it is now Spain and Portugal. The three Baltic states are now also part of the European Union. When decisions are being discussed about the Northwest Atlantic, the council generally lets the parties with an interest in the area have the primary say.

Someone from Great Britain is not likely to stand up and get in the way of Spain and Portugal on a NAFO issue because they do not want Spain or Portugal to get in the way of discussions that may take place between the U.K. and Norway, for example. Everyone takes care of their own areas.

La seule explication que j’ai entendue — et je ne la considère même pas comme une explication, mais plutôt comme un prétexte — est que nous avons maintenant une nouvelle convention qui fait état de la gestion des écosystèmes et du principe de précaution, ce qui évidemment ne figurait pas dans la convention OPANO antérieure; et parce que cette convention est plus large — mais la logique m’échappe — d’une façon ou d’une autre cela devrait permettre à l’OPANO, si le Canada le demande, de s’ingérer dans la zone des 200 milles. À mes yeux, cela est totalement farfelu. Je ne sais pas qui a inventé cela.

Le sénateur Adams : Avons-nous le pouvoir de modifier cet accord le moindrement? Y a-t-il là une clause nouvelle pour l’Union européenne?

M. Parsons : Parlez-vous de la clause de souveraineté à l’intérieur des 200 milles?

Le sénateur Adams : Oui.

M. Parsons : Oui. Le texte dit : « Sur demande canadienne ». Autrement dit, cela ne pourrait pas se passer sans l’invitation du Canada. Cependant, comme je l’ai mentionné plus tôt, dans un propos que le sénateur Comeau a qualifié de coloré, il se passe beaucoup de choses dans les coulisses d’une négociation internationale. Par exemple, pour obtenir que l’Union européenne consente à une réduction du total autorisé des captures de flétan du Groenland ou d’une espèce importante pour le Canada, il est très concevable qu’en échange le Canada soit forcé d’invoquer cette clause qui figure dorénavant dans la convention. Si vous n’avez jamais l’intention de l’utiliser, pourquoi inscrire cela dans la convention? Je n’ai jamais reçu de réponse satisfaisante à cette question. J’ai entendu quelques explications rhétoriques, mais pour moi ce sont purement des mots creux.

[Français]

Le sénateur Robichaud : J’ai, moi aussi, beaucoup de difficulté à comprendre pourquoi on aurait inclus un tel article. Lorsqu’on parle de l’Union européenne et des membres les plus forts à l’intérieur de cette organisation, est-ce que l’Espagne et le Portugal ont beaucoup à dire?

[Traduction]

M. Wiseman : Oui, sénateur, ils ont beaucoup à dire. Le système est comme une grosse tente. L’Atlantique Nord-Ouest est le terrain de jeu de l’Espagne et du Portugal. Jadis y jouaient également l’Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et même l’Italie, mais aujourd’hui c’est l’Espagne et le Portugal. Les trois États baltes font maintenant aussi partie de l’Union européenne. Lorsque des décisions sont prises concernant l’Atlantique Nord-Ouest, le conseil laisse généralement les parties possédant un intérêt dans la région avoir le dernier mot.

La Grande-Bretagne est peu susceptible de se mettre en travers du chemin de l’Espagne et du Portugal sur une question intéressant l’OPANO, parce qu’elle ne veut pas que l’Espagne ou le Portugal se mettent en travers de négociations pouvant se dérouler entre le Royaume-Uni et la Norvège, par exemple. Chacun s’occupe de son territoire.

In the NAFO regulatory area, yes, Spain and Portugal have very strong positions and are quite influential. They are usually the largest delegations within the EU.

Senator Robichaud: You say the time is ticking and there is still time to somehow refuse to ratify. You said that you needed three quarters of the NAFO members to ratify the amendments for the new convention to come into effect?

Mr. Applebaum: That is my understanding of the provision in the NAFO convention, yes.

Senator Robichaud: Did you say that at the moment they were close?

Mr. Applebaum: No, senator. I did not say that as I have no idea of how close any of them are.

Senator Robichaud: However, it could happen. We are almost alone on our side if we refuse to ratify this new agreement.

Mr. Applebaum: That is my understanding, yes.

Senator Robichaud: If the others move quickly enough and we take too much time in responding, it will be upon us and it will be too late for us to react.

Mr. Applebaum: Senator, that is right.

Mr. Parsons: Time is of the essence on the issue in that, as Mr. Applebaum explained, we do not know how long it will take three quarters of the members of NAFO to formally submit whatever they need to submit to Canada as the depository government to say they have signed on to this package of amendments. Time is of the essence in the sense that it is important for the Government of Canada to come to its senses and pull out of this before we get locked into a situation where we have tied up our future for 25 or 30 years with no opportunity to change it.

We have been talking about this NAFO issue; we have been talking about the foreign overfishing outside 200 miles for decades. Here we were presented with one opportunity to fix it, and instead of fixing it we end up with a bigger mess than when we entered the negotiations.

Mr. Bevan says that this will all work very nicely because it is in the best interests of all NAFO members to maintain healthy and sustainable fish stocks. Well, of course, in theory or principle it is in the interest of all NAFO members to maintain healthy and sustainable fish stocks, but what is the practice, and not just in NAFO? What is the practice generally in international fisheries? The practice generally is that countries go to the table and fight over what the conservation measures should be. If you are fortunate, they agree on appropriate conservation measures, but after that they fight over what the allocations could be.

DFO officials and Mr. Hearn take great pleasure in the fact that somehow through this two thirds vote they have locked in the Canadian allocation percentages. As I said in my opening remarks, what is the benefit of locking in allocation percentages

Dans la zone réglementée par l'OPANO, oui, l'Espagne et le Portugal adoptent des positions très fermes et sont très influents. Ils ont généralement les plus grosses délégations au sein de l'UE.

Le sénateur Robichaud : Vous dites que l'heure tourne et qu'il reste encore un peu de temps pour refuser de ratifier. Vous dites que les trois quarts des membres de l'OPANO doivent ratifier les modifications pour que la nouvelle convention entre en vigueur?

M. Applebaum : C'est mon interprétation de la convention de l'OPANO, oui.

Le sénateur Robichaud : Diriez-vous que c'est imminent?

M. Applebaum : Non, sénateur. Je n'ai pas dit cela car je n'ai pas idée d'où en sont les choses.

Le sénateur Robichaud : Cependant, cela pourrait arriver. Nous serions presque seuls dans notre camp si nous refusions de ratifier ce nouvel accord.

M. Applebaum : C'est ce que je crois, oui.

Le sénateur Robichaud : Si les autres avancent assez vite et que nous mettons trop de temps à réagir, ce sera chose faite et il sera trop tard pour nous d'agir.

M. Applebaum : C'est juste, sénateur.

M. Parsons : Le temps presse en ce sens que, comme M. Applebaum l'a expliqué, nous ne savons pas combien de temps il faudra pour que les trois quarts des membres de l'OPANO soumettent au Canada, en tant qu'État dépositaire, les instruments officiels de ratification de ces changements. Le temps presse en ce sens qu'il importe que le gouvernement du Canada retrouve la raison et se retire de cela avant de se retrouver enfermé dans une situation qui va engager notre avenir pour 25 ou 30 ans, sans aucune possibilité de changement.

Cela fait des décennies que nous parlons de ce problème de l'OPANO, du problème de la surpêche étrangère en dehors des 200 milles. Nous avons là une occasion de régler le problème, et au lieu de cela nous nous retrouvons avec une situation encore pire que lorsque nous avons entamé les négociations.

M. Bevan dit que tout va très bien se passer parce qu'il est dans l'intérêt de tous les membres de l'OPANO de préserver des stocks de poissons sains et durables. Eh bien, bien entendu, en théorie ou en principe, il est dans l'intérêt de tous les membres de l'OPANO de conserver des stocks de poissons sains et viables, mais que voit-on dans la réalité, et pas seulement dans la zone OPANO? Quelle est la pratique généralement dans les pêcheries internationales? La pratique généralement est que les pays arrivent à la table et se disputent au sujet des mesures de conservation à prendre. Si vous avez de la chance, ils se mettent d'accord sur des mesures de conservation appropriées, mais ensuite ils se battent sur les chiffres des quotas.

Les fonctionnaires du MPO et M. Hearn se réjouissent bruyamment du fait qu'ils auraient, en quelque sorte, avec cette majorité des deux tiers, garanti les pourcentages des allocations canadiennes. Comme je l'ai dit dans mes remarques liminaires, à

if in order to achieve that you have put yourself in a situation where it is much more difficult to secure agreement on necessary conservation measures? It will be even more difficult in the future to get agreement to reduce a total allowable catch.

[Translation]

Senator Robichaud: I think we could discuss this for a long time.

[English]

The Chair: I know people had other questions to ask, but there will perhaps be opportunities later in the evening to ask them.

I would like to thank our three witnesses for being here and for being so frank and helpful to us in our discussions.

I should like now to welcome Mr. Bevan and Ms. Lapointe.

Mr. Bevan, you had a chance to hear some of the previous discussion. We would like to hear from you, and then we will go to questions. Perhaps you would like to make a presentation to us now. Everyone has a copy of the notes in English and French.

David Bevan, Assistant Deputy Minister, Fisheries and Aquaculture Management, Fisheries and Oceans Canada: I will be using the deck that was distributed earlier.

The Chair: There is a deck in English and French as well. I repeat, for those people who might be watching: If you would like copies of these documents, you can obtain them by contacting the clerk. The documents may help you to understand this issue.

Mr. Bevan: Thank you, Mr. Chair.

First, why did we pursue NAFO reform? The first reason is obvious. The 1979 convention is fatally flawed. It permits objections with no constraints. There was nothing that required the person, the country, or the contracting party objecting to put forward reasons or assurances that their objection would not cause conservation concerns. There was no dispute settlement process that would prevent the resolution of conflicts, so conflict was allowed to fester within the 1979 convention.

Decisions were based on votes, 50 per cent plus 1, leaving winners and losers, and the losers were free to act unilaterally. There was single-species management, so we were looking only at MSY — maximum sustainable yield — not looking at the broader context of the impact on the ecosystem. That kind of management, internal to our zone as well as external, has proven to have serious flaws.

The 1979 convention almost guaranteed that there would be unilateral action and that stock collapse was inevitable. You cannot have a system of governance where you are looking at such a fixation on certain rules that you forget the whole

quoi cela sert-il d'avoir des pourcentages d'allocation garantis si, pour les obtenir, vous vous placez dans une situation où il devient beaucoup plus difficile de s'accorder sur les mesures de conservation nécessaires? Il sera encore plus difficile à l'avenir d'obtenir un consentement à une réduction du total autorisé des captures.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Je crois qu'on pourrait en parler longtemps.

[Traduction]

Le président : Je sais que les membres auraient d'autres questions à poser, mais il y aura peut-être une occasion plus tard ce soir de le faire.

J'aimerais remercier nos trois témoins d'être venus et d'avoir contribué à nos délibérations avec tant de franchise.

J'aimerais maintenant accueillir M. Bevan et Mme Lapointe.

Monsieur Bevan, vous avez entendu une partie de la discussion jusqu'à présent. Nous aimerions maintenant vous entendre et nous aurons ensuite des questions pour vous. Peut-être aimeriez-vous nous faire un exposé. Tout le monde a le texte des notes en anglais et en français.

David Bevan, sous-ministre adjoint, Gestion des pêches et de l'aquaculture, Pêches et Océans Canada : Je vais utiliser le jeu de diapositives qui a été distribué tout à l'heure.

Le président : Il y a un jeu en anglais et en français. Je répète pour ceux qui nous suivent à la télévision : Si vous aimeriez des copies de ces documents, veuillez contacter la greffière. Les documents pourront vous aider à comprendre cette problématique.

M. Bevan : Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, pourquoi avons-nous voulu une réforme de l'OPANO. La première raison est évidente. La convention de 1979 est gravement viciée. Elle permet des objections sans contraintes car rien n'oblige la personne, le pays ou la partie contractante déposant l'objection de donner des raisons ou des assurances que l'objection ne causerait pas des problèmes de conservation. Il n'y avait pas de procédure de règlement des différends pour assurer que les litiges soient résolus, si bien que la convention de 1979 laissait les conflits s'envenimer.

Les décisions étaient prises par vote majoritaire, de 50 p. 100 plus un, créant des gagnants et des perdants, et les perdants étaient libres d'agir unilatéralement. La gestion se faisait espèce par espèce, si bien que l'on considérait uniquement le REM — le rendement équilibré maximal — sans tenir compte du contexte plus large de l'impact sur l'écosystème. Ce type de gestion, interne à notre zone aussi bien qu'externe, comporte de graves faiblesses avérées.

La convention de 1979 garantissait pratiquement que soient prises des mesures unilatérales, ce qui rendait inévitable l'effondrement des stocks. Vous ne pouvez avoir un système de gouvernance où la fixation sur certaines règles est telle que l'on

workings of the convention in practice. When you drive people to be winners or losers in a vote, they still have an option under this convention to act unilaterally. They did so and the stocks collapsed, which was almost inevitable.

Therefore, we needed to find a way to change that convention. We could not live with the governance that existed. Actually, NAFO, in the last number of years, has not behaved in this way. Members countries have sought consensus to avoid the kind of outcome that existed under that process over the course of the 1980s and early 1990s.

Our objectives for NAFO reform were to protect our quota shares to ensure that we maintained the shares. Canada, the EU and Russia hold over 90 per cent of the quotas. We have three votes. There was some concern as to what kind of system of governance might help us in that regard.

We wanted to constrain the use of objections by making objections part of the decision-making process, whereby the onus was on the state wishing to object. That means that the state wishing to object would have to demonstrate that they were being discriminated against, that there was some other rational and defensible reason for the objection and that the objection would not lead to conservation concerns.

We wanted to implement a mechanism to resolve disagreements, in particular, those over allocations. Our experience in NAFO in recent years is that great progress has been made on NAFO conservation and enforcement measures. Those were all achieved through consensus. We end up with more significant problems on allocation issues. Those are the issues that have led to votes or at least are driving the parties to object, and we wanted to find a way to deal with those concerns.

We wanted to further improve the monitoring, control and surveillance scheme to curb non-compliance and achieve effective enforcement and meaningful sanctions. Over the last year, millions of euros in fines have been levied against non-compliant vessels, with one serious infringement discovered by Canadian inspectors, resulting in, as required under the NAFO conservation enforcement measures, that vessel being pulled back to Spain with only a few hundred tonnes on board. It was inspected by Canadians. Spanish inspectors were found to have been in non-compliance and administrative sanctions were levied against it. That is the kind of result we are looking for to maintain compliance in the zone and to prevent the overfishing that crept back into NAFO over the early 2000s and that we have seen significant progress in dealing with over the course of 2007.

Our international strategy is not just NAFO reform or RFMOs—regional fisheries management organizations. We have moved forward on a multi-faceted approach to stop overfishing. You cannot rely on a convention, legal text, to stop overfishing. You cannot rely on one element or one dimension to respond to the concerns that we all have about overfishing. NAFO is just one aspect of it, and we work in a multilateral

oublie tous les effets pratiques de la convention. On poussait les gens à être des gagnants ou des perdants dans un vote, mais cette convention leur laissait toujours le loisir d'agir unilatéralement. Ils ne s'en privaient pas et de ce fait les stocks se sont effondrés, ce qui était quasiment inévitable.

Par conséquent, il fallait trouver le moyen de changer cette convention. Nous ne pouvions plus tolérer le régime de gouvernance existant. D'ailleurs, l'OPANO, ces dernières années, ne s'est pas comportée de cette façon. Les pays membres ont recherché le consensus pour éviter le type de résultat que l'on obtenait avec ce processus au cours des années 1980 et au début des années 1990.

Nos objectifs pour la réforme de l'OPANO étaient de protéger nos parts de quotas. Le Canada, l'UE et la Russie détiennent plus de 90 p. 100 des quotas. Nous avons droit à trois votes. Il s'agissait de voir quel système de gouvernance pourrait nous aider à cet égard.

Nous voulions limiter le recours aux objections en intégrant celles-ci au processus décisionnel, de telle façon que le fardeau de la preuve incombe à l'État voulant objecter. Cela signifie que l'État désirant objecter doit faire la preuve qu'il est victime de discrimination, qu'il existe une raison rationnelle et objective d'objecter et que l'objection ne conduira pas à des problèmes de conservation.

Nous voulions un mécanisme de règlement des différends, en particulier de ceux concernant les allocations. Nous avons observé ces dernières années au sein de l'OPANO de grands progrès sur le plan des mesures de conservation et d'application des règles. Tout cela a été obtenu par consensus. Les divergences les plus graves portent sur les quotas. Ce sont là les questions qui donnent lieu à des votes ou qui, du moins, poussent les parties à objecter, et nous voulions trouver une façon de régler ces problèmes.

Nous voulions en outre renforcer le régime d'observation, de contrôle et de surveillance afin de combattre les infractions et parvenir à un contrôle efficace et des sanctions réelles. Au cours de l'année dernière, des millions de dollars d'amendes ont été imposés aux navires en violation, une infraction grave ayant été découverte par des inspecteurs canadiens, qui a donné lieu, comme l'exigent les mesures de conservation et de sanctions de l'OPANO, à ce que le navire soit ramené en Espagne avec seulement quelques centaines de tonnes à bord. Le navire avait été inspecté par des Canadiens. Les inspecteurs espagnols ont été reconnus coupables d'infraction et des sanctions administratives leur ont été infligées. C'est le genre de résultat que nous recherchons pour assurer l'observation des règles dans la zone et prévenir la surpêche qui avait repris peu à peu dans la zone OPANO au début des années 2000 et que nous avons pu largement combattre dans le courant de 2007.

Notre stratégie internationale ne comprend pas seulement la réforme de l'OPANO ou des ORGP — organisations régionales de gestion des pêches. Nous avons adopté une approche à multiples facettes pour mettre fin à la surpêche. Vous ne pouvez vous en remettre à une seule convention ou instrument juridique pour enrayer la surpêche. Vous ne pouvez vous en remettre à un élément ou une dimension pour écarter les craintes que nous

process. It has helped create conditions for change and has heightened international awareness for the need to end overfishing.

Strong bilateral relationships have been a key component of this strategy. We have worked hard to create relationships with key players in Spain and Portugal, between the ministers, but also relationships at all levels, right from inspectors through to directors general, ADMs, et cetera. That allows us to have a much better capacity to influence behaviour and to avoid crises.

In terms of the global context, on slide 5, you will see that we have an increasingly dynamic environment, with changes occurring at a quick pace. We have seen, for example, the international commitment to stop overfishing and reform RFMOs, the High Seas Task Force, and the ministers that were involved, including the Canadian minister. The UN General Assembly Sustainable Fisheries Resolution was adopted in 2006, with RFMOs required to report back shortly to demonstrate they have taken action in response to that declaration. We have ENGOs, or environmental non-government organizations, now engaging significantly in the debate on illegal, unreported and unregulated, or IUU, fisheries.

In the U.S.A. we have a new Magnuson-Stevens Fishery Conservation and Management Reauthorization Act. It will limit access to the American market, which is a significant market globally, to illegally caught fish. Those fish that cannot be demonstrated to come from legal and sustainable fisheries will not have unfettered access into the U.S. market. U.S. administrators will have to go to Congress and demonstrate that the RFMOs that they are part of are working sustainably.

That is the change we are seeing. We are seeing market access linked to sustainability. That is something the Canadian industry now has to respond to in terms of demonstrating that our fisheries are sustainable and that we can certify that either through eco certification bodies such as the Marine Stewardship Council or through our own checklists and sustainable fisheries frameworks.

In the EU context, external and internal scrutiny following the Atlantic bluefin decision in ICCAT led to reforms in fisheries policy, and there has been a large uproar in the EU relevant to their Common Fisheries Policy. They have acknowledged it has problems and are looking at renewing it in an effort to address these issues. However, they have also moved to suggest that they, too, will put in place market measures to prevent access to their markets of IUU fish and unsustainable fish.

The North Atlantic fisheries ministers have also made commitments to stop IUU fishing. They have put in place port controls. They have emphasized their own obligations under flag state controls, put in place port-state controls and are now looking at market-state controls as well.

avons tous concernant la surpêche. L'OPANO ne représente qu'un aspect et nous travaillons dans un processus multilatéral. Elle a contribué à créer les conditions du changement et à sensibiliser l'étranger à la nécessité de mettre fin à la surpêche.

Des relations bilatérales solides ont été un ingrédient clé de cette stratégie. Nous avons travaillé fort à nouer des relations avec des acteurs clés en Espagne et au Portugal, au niveau des ministres, mais aussi des relations à tous les niveaux, depuis les inspecteurs jusqu'aux directeurs généraux, les sous-ministres adjoints, et cetera. Cela nous donne une bien meilleure capacité d'influencer les comportements et d'éviter les crises.

Pour ce qui est du contexte mondial, à la diapositive 5, vous verrez que nous vivons dans un environnement de plus en plus dynamique, marqué par des changements rapides. Nous avons vu, par exemple, l'engagement international d'arrêter la surpêche et de réformer les ORGP, le Groupe de travail sur la haute mer, auquel participent des ministres, dont le ministre canadien. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 2006 sa résolution sur les pêches durables, qui exige sous peu un rapport des ORGP établissant les mesures prises suite à cette déclaration. Nous avons les ONGE, les organisations non gouvernementales environnementales, qui participent maintenant de près au débat sur la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, ou pêche INN.

Aux États-Unis, nous avons maintenant la nouvelle loi Magnuson-Stevens, une loi réautorisant la conservation et la gestion des pêcheries. Elle restreindra l'accès au marché américain, un important débouché à l'échelle mondiale, du poisson capturé illégalement. Le poisson dont on ne peut prouver qu'il provient de pêches légales et durables n'aura pas un accès illimité au marché américain. Les administrateurs américains devront prouver au Congrès que les ORGP dont ils sont membres fonctionnent de manière durable.

Voilà les changements que nous constatons. Nous voyons l'accès au marché lié à la durabilité. Il incombe maintenant à l'industrie canadienne de réagir en démontrant que nos pêcheries sont viables et que nous pouvons l'attester, soit par le biais d'organes d'écocertification tels que le Marine Stewardship Council ou au moyen de nos propres listes de contrôle ou cadres de gestion durable de la pêche.

Dans le contexte de l'UE, des pressions externes et internes, suite à la décision sur le thon rouge de l'Atlantique de la CICTA, a conduit à des réformes de la politique des pêches et il s'est produit tout un tollé dans l'Union européenne concernant la Politique commune de la pêche. Les Européens reconnaissent aujourd'hui les problèmes et cherchent à réaménager la politique en vue de les résoudre. Cependant, l'UE aussi compte mettre en place des mesures pour restreindre l'accès à ces marchés aux poissons provenant de la pêche INN et non durable.

Les ministres des Pêches de l'Atlantique Nord se sont eux aussi engagés à mettre un terme à la pêche INN, ont mis en place des contrôles portuaires, souligné leurs obligations propres à titre d'États de pavillon et envisagent maintenant également des mesures de contrôles de l'accès au marché.

With respect to the port-state controls, about 15 flag-of-convenience vessels flying flags from various states are fishing for Barents Sea cod and redfish in area 1F. Those vessels were denied access to ports. They could not land their catch. They could not get fuel, provisions or support. Any vessels that were contemplating offering at-sea support were told that should they do so, they would end up on an IUU list and be unable to access ports in the North Atlantic. That had the effect of scrapping six of those vessels and putting nine of them outside of operations. Significant progress is being made in that regard as well.

In conclusion, there is much more, and growing, transparency and accountability, in particular with the RFMOs that deal with the straddling stocks. Certainly, those in the North Atlantic are performing better than they have in the past.

With respect to the key results of 2006 and 2007, in 2006 we improved the monitoring control and surveillance measures. We have in place now certain types of infringements that will require the state to remove their vessel from the zone and bring it to port for unloading and inspection. By the way, that does not mean that this will happen at the end of the trip. I mentioned the Spanish vessel that was found to be in non-compliance by Canadian inspectors. It was removed from the zone with only a couple of hundred tonnes onboard, instead of the usual thousand-plus. It was then taken back and inspected by the Canadians and the Spanish and found to be in non-compliance and fined.

At the 2007 meeting, convention text was adopted that reflected Canadian objectives regarding the area of application, protection of Canadian quota shares, constraints on the use of the objection procedure, and a new dispute settlement procedure. You have to look at that convention text in terms of its overall governance. The intention there is to seek decisions through consensus. Canada has done very well in that regard in the last 10 years or so, during which we have achieved many positive outcomes, such as halibut rebuilding plans, through consensus. We think that is the best way to operate. We have put in a lot of effort and energy. We bring good people to the table to ensure that we get the outcomes we are seeking. In the absence of consensus, we are looking at a two-thirds vote to ensure that the number of parties outside of the decision will be minimal and that there will be less tendency to act unilaterally. The rest of the convention certainly discourages that through the objection procedure and dispute settlement.

Canada achieved agreement on the safeguard provision in the NAFO measures so that the conservation and enforcement measures and the quota shares will remain in effect until there has been a decision by the commission to change them. NAFO also adopted proposals for coral protection and strengthening controls on Greenland halibut fisheries. Those, again, are seeing

Pour ce qui est des mesures de contrôles portuaires, quelque 15 navires battant divers pavillons de complaisance pêchent la morue et le sébaste dans la zone 1F de la mer de Barents. Ces navires se sont vus refuser l'accès aux ports. Ils ne pouvaient pas débarquer leurs prises, ne pouvaient s'approvisionner en carburant ou en provisions ni recevoir de services. Tous les navires qui envisageraient d'offrir un soutien en mer se sont vus enjoindre de s'abstenir sous peine de figurer sur une liste INN et de se voir eux-mêmes refuser l'accès aux ports de l'Atlantique Nord. Cela a eu pour effet que six de ces navires ont été mis à la casse et neuf autres désarmés. Des progrès considérables ont été réalisés à cet égard également.

En conclusion, il existe aujourd'hui beaucoup plus de transparence et de responsabilisation, en particulier au sein des ORGP qui gèrent les stocks chevauchants. En tout cas, celles de l'Atlantique Nord fonctionnent aujourd'hui mieux que dans le passé.

Pour ce qui est des principaux résultats de 2006 et 2007, nous avons amélioré en 2006 les mesures d'observation, de contrôle et de surveillance. Nous avons maintenant défini un certain nombre d'infractions qui vont exiger que l'État retire son navire de la zone et le ramène au port pour déchargement et inspection. Je précise que cela doit être fait immédiatement et ne peut attendre la fin du voyage de pêche. J'ai mentionné le navire espagnol que des inspecteurs canadiens ont surpris en état d'infraction. Il a été retiré de la zone avec seulement quelques centaines de tonnes à bord, au lieu du millier de tonnes habituel. Il a été ramené et inspecté par des inspecteurs canadiens et espagnols, reconnu coupable de violation et frappé d'amende.

Lors de la réunion de 2007, le nouveau texte de la convention a été adopté qui reflète les objectifs canadiens relativement au domaine d'application, qui protège les parts de quotas canadiennes, limite le recours à la procédure d'objection et établit une nouvelle procédure de règlement des différends. Il faut considérer le texte de cette convention sous l'optique de la gouvernance d'ensemble. L'intention ici est de rechercher des décisions par consensus. Cela a très bien servi le Canada au cours des dix dernières années puisque nous avons obtenu de nombreux résultats positifs par consensus, tels que les plans de reconstitution du flétan. Nous pensons que c'est la meilleure façon de fonctionner. Nous y avons consacré beaucoup d'efforts et d'énergie. Nous amenons des bonnes personnes à la table pour assurer d'obtenir les résultats que nous recherchons. En l'absence de consensus, nous souhaitons un vote à la majorité des deux tiers pour assurer que le nombre de parties opposées à la décision soit minimale et qu'elles aient moins tendance à agir unilatéralement. Le restant de la convention décourage certainement les actions unilatérales par le biais de la procédure d'objection et du règlement des différends.

Le Canada a réussi à faire accepter une disposition de garantie dans les mesures prises par l'OPANO de telle façon que les mesures de conservation et de contrôle et les parts de quotas restent inchangées tant que la commission n'a pas décidé de les modifier. L'OPANO a également adopté nos propositions concernant la protection des coraux et le renforcement des

results. We also will be studying vulnerable marine ecosystem measures that will come out of an intersessional meeting in Montreal.

An Hon. Senator: Greenland halibut or turbot?

Mr. Bevan: Turbot; that is correct

The enforcement measures are a plus because we have immediate cessation of all fishing activities following inspection by a flag state contracting party. Therefore, we can board and do an inspection. If we find an infringement, that fishing stops and there has to be an investigation by the flag state, and the party with the full authority imposes interim sanctions against the vessel. In the case of the EU, that means that a flag state inspector from the country would then be able to take action.

In the case of serious misreporting or repeat offences, the flag state contracting party — the flag state being the country whose flag is on the vessel — must direct the vessel to port for physical inspection and enumeration. The time in port entails substantial losses. Therefore, if you have to take your vessel from the NRA — NAFO regulatory area — off the Grand Banks of Newfoundland and take it back to Vigo, Spain, when it has only had a partial trip for an inspection, that in and of itself certainly adds to the deterrence. There is a requirement to proceed immediately to port where no inspector or person authorized to carry out the investigation is available in the NRA. It is not an excuse to keep on fishing. If no inspector is there, the obligation is to remove the vessel from the fishing grounds and bring it to port for further action.

There is a mandatory application by the flag state contracting party — within its legal system — of interim sanctions, which may include fines, seizure of illegal fishing gear and catches, et cetera. Those are being used. We only found one major infringement, but on inspection of the catches, the Spanish government was levying fines. I believe the total fines levied against six vessels exceeded 1 million euros, so it is not something they are taking lightly.

If we look at the old versus the new, management of the old single species based on maximum sustainable yield, or MSY, has proven to be high risk over time. Our science in the long haul is not exact to the point where you can pinpoint the MSY. If you make mistakes, you pay for it in terms of the impact on stocks. The new part is that we are embracing the precautionary approach and the ecosystem approach, which are less risky and more sustainable because we are not looking at one set of indicators but rather a broader set of indicators. We therefore have a better chance of picking up risk.

With respect to governance, there was a simple and open-ended objection procedure under the old system, with little or no onus on the objecting party to demonstrate no impact on conservation.

contrôles sur la pêche du flétan du Groenland. Là encore, ce sont des résultats concrets. Nous allons également étudier les mesures portant sur les écosystèmes marins vulnérables qui seront prises lors d'une réunion intersessionnelle à Montréal.

Une voix : S'agit-il du flétan du Groenland ou bien du flétan noir?

M. Bevan : Du flétan noir; c'est juste.

Ces mesures de contrôle sont positives car elles imposent une cessation immédiate de toutes les activités de pêche après une inspection par les autorités d'une partie contractante. Par conséquent, nous pouvons aborder et inspecter les navires. Si nous constatons une infraction, la pêche s'arrête et l'État du pavillon doit effectuer une enquête, et la partie possédant pleine autorité impose au navire des sanctions provisoires. Dans le cas de l'UE, cela signifie qu'un inspecteur de l'État du pavillon pourra alors imposer des sanctions.

En cas de fausse déclaration grave ou de récidive, la partie contractante de l'État du pavillon — l'État du pavillon étant celui dont le navire arbore le pavillon — doit diriger le navire au port pour une inspection physique et un comptage des prises à bord. Le temps passé au port entraîne un manque à gagner conséquent. Par conséquent, si vous devez retirer le navire de la zone NRA réglementée par l'OPANO — soit les Grands bancs de Terre-Neuve — pour le ramener à Vigo, en Espagne, pour une inspection, avant la fin de l'expédition de pêche, cela représente en soi une dissuasion. L'obligation de se rendre au port immédiatement s'applique lorsqu'aucun inspecteur ou personne autorisée à effectuer l'enquête n'est disponible dans la NRA. Ce n'est pas une excuse pour continuer à pêcher. S'il n'y a pas d'inspecteur sur place, l'obligation est de retirer le navire des terrains de pêche et de le ramener au port pour action ultérieure.

Il y a application obligatoire de sanctions provisoires par la partie contractante de l'État du pavillon — au sein de son système judiciaire — ces sanctions pouvant comprendre des amendes, la saisie des engins de pêche illégaux et des prises illicites, et cetera. Tous ces moyens sont utilisés. Nous n'avons constaté qu'une seule violation majeure, mais après inspection des prises, le gouvernement espagnol a imposé des amendes. Je crois que le montant total des amendes imposées à six navires a dépassé 1 million d'euros, et ce n'est donc pas quelque chose qui est pris à la légère.

Si l'on regarde les mesures anciennes et nouvelles, la gestion par espèce fondée sur le rendement maximum durable, ou RMD, s'est avérée à haut risque au fil du temps. À long terme, nos connaissances scientifiques ne sont pas suffisamment précises pour que l'on puisse isoler le RMD. Si l'on commet une erreur, on en paye le prix sous forme d'impact sur les stocks. La nouveauté, c'est que nous adoptons l'approche de précaution et l'approche écosystémique, deux méthodes qui sont moins risquées et plus viables car on ne se contente pas d'un jeu d'indicateurs mais d'un ensemble d'indicateurs plus large. Nous avons donc une meilleure chance de détecter le risque.

Pour ce qui est de la gouvernance, il existait une procédure d'objection simple et illimitée dans l'ancien système, sans que la partie objectante ait à prouver l'absence d'impact sur

The improved objection procedure places onus on the objecting party to demonstrate that they are not doing anything that will compromise conservation. They have the option of going to an ad hoc panel.

Decisions rested on a simple majority, with winners and losers. Now, if necessary, there is a requirement for a two-thirds majority, but consensus is what we seek first to have everyone agree with the decision.

We did not have dispute settlement, but we do now. That process will lead to the UNFA and UNCLOS procedures over time. Legal loopholes are being sought, but the issue here is one of governance in total. The way this is intended to work and the way we would expect it to work, given the overall governance and the external pressures brought to bear on states, is that this would be the most likely path to follow.

There is now a good faith and abuse of rights clause so that people have to avoid using the loopholes. We now also have a relationship to other agreements.

With regard to functioning, some streamlining was involved.

Governance is key. In the old framework, we had simple majority, with more frequent use of votes leading to more frequent decisions that were one-sided. When you have a vote, you do not have a tendency to modify your view. You take your view, your own narrow self-interest, and express that in your vote. When you seek consensus, there is some modification of those views. However, the decisions are generally more moderate.

Previously there were objections and no dispute settlement, which led to unilateral action. Until recently, there was little compliance, follow-up or transparency. In the new framework, consensus decisions are the default and a two-thirds vote is the last resort. The decisions are more inclusive and there are objections with conditions. Dispute settlement is available. More inclusive action is expected, but unilateral action would be discouraged. Right now, we have much better follow-up to infringements and transparency.

That is what we are hoping for in terms of overall governance. Again, this governance should not be viewed in isolation. Looking at the text of a convention in isolation of the entire international environment in which it is functioning will not give you an idea of how it will work. With all the pressures to end IUU fishing and all the changes in terms of market controls and port state controls, all of that must be considered as you look at how these things will function.

la conservation. La procédure d'objection améliorée impose à la partie objectante de démontrer qu'elle ne fait rien qui compromette la conservation. Elle a l'option de se pourvoir devant un comité spécial.

Les décisions étaient prises à la majorité simple, avec des gagnants et des perdants. Aujourd'hui, si nécessaire, la majorité requise est les deux tiers, mais nous recherchons d'abord le consensus afin que tout le monde souscrive à la décision.

Nous n'avions pas de mécanisme de règlement des différends, et nous en avons un maintenant. Ce mécanisme se rapprochera des procédures de l'ANUP et de l'UNCLOS peu à peu. L'on recherche des échappatoires juridiques, mais le problème ici en est un de gouvernance globale. De la manière dont cela est censé fonctionner et la manière dont nous pensons que cela fonctionnera, vu la gouvernance d'ensemble et les pressions externes s'exerçant sur les États, cela sera le sentier le plus probable suivi.

Il existe maintenant une clause de bonne foi et d'abus des droits qui fait que les membres doivent éviter de recourir à des échappatoires. Nous avons maintenant aussi la relation à d'autres accords.

Pour ce qui est du fonctionnement, une certaine rationalisation est intervenue.

La gouvernance est primordiale. Dans l'ancien cadre, nous avions la majorité simple, avec un recours plus fréquent aux votes conduisant à des décisions unilatérales plus fréquentes. Lorsque vous avez un vote, vous êtes peu enclin à modifier votre point de vue. Vous défendez votre position, votre propre intérêt étroit, et l'exprimez dans votre vote. Lorsque vous recherchez un consensus, il y a une certaine convergence des points de vue. Et les décisions tendent généralement à être plus modérées.

Auparavant, il y avait des objections et pas de mécanisme de règlement des différends, ce qui conduisait à des actions unilatérales. Jusqu'à récemment, il y avait peu de conformité aux règles, de suivi ou de transparence. Dans le nouveau cadre, les décisions par consensus sont la norme et un vote à la majorité des deux tiers est le dernier recours. Les décisions sont ainsi plus inclusives et les objections sont soumises à des conditions. Une procédure de règlement des différends est disponible. On s'attend ainsi à des mesures plus inclusives, mais les actions unilatérales seront aussi découragées. En ce moment même, nous avons déjà un meilleur suivi des infractions et une plus grande transparence.

Voici ce que nous espérons sur le plan de la gouvernance d'ensemble. Encore une fois, cette gouvernance ne doit pas être considérée de manière isolée. Si l'on considère le texte d'une convention séparément de tout l'environnement international dans lequel elle s'inscrit, on aura une piètre idée de la manière dont elle fonctionnera. Avec toutes les pressions qui s'exercent pour stopper la pêche INN et avec tous les changements intervenus sur le plan du contrôle de l'accès au marché et du contrôle de l'État portuaire, ce sont là des facteurs à prendre en compte au moment d'évaluer la façon dont l'ensemble va fonctionner.

Going forward, we want to keep working to create the conditions for change multilaterally. We want to continue to work through a number of international fora and to coordinate our efforts there to make sure that the pressure is on the regional management fisheries organizations to change. We are seeing it happen now with NAFO and the Northeast Atlantic Fisheries Commission. We are not yet getting the results on the tuna RFMOs. Our overarching objective is to achieve sustainable fisheries by basing and implementing fisheries management decisions on scientific council advice. That is always a challenge if the advice is out of sync with the views of fishermen.

We want to address overfishing of turbot within NAFO and combat IUU fishing activity. Regarding turbot, as the number of vessels participating was reduced, the CPUE, or catch per unit of effort, was rising. There was a need to get ahead of that. This year, I am happy to say that the Spanish and Portuguese governments, as a result of their enhanced inspections, shut down their fishery early in order to ensure their quotas were respected. They have avoided the problems we have had in the last couple of years with quota overruns. Even though they reduced their fishing effort based on the CPUE or catch per day that we had seen in previous years, there were problems due to the fact that it kept going up. The 2006 effort was reduced based on what they saw in 2005. We have overcome that this year. We want to establish a process for protecting vulnerable marine ecosystems. We have done that with the coral closures and more action will come out of the intercessional meeting.

We want to strengthen the organization. We recognize that there is a link between the reform of NAFO and fish and compliance issues, and make tactical choices accordingly. In other words, we have part of a broader process. We have had progress on the compliance aspect.

By the way, many coastal states are looking at the convention. Their legal experts did not perceive the same risks as have been expressed to you this evening. Those international lawyers looked at it and said, "What is the problem?" They did not perceive these issues to be encroachments on sovereignty. They are subject to the same language in conventions that they are party to as coastal states. They have no problems accepting those words.

Our presentation contains an appendix that deals with the risk of the two-thirds voting requirement. I want to point out that votes are a last resort. They do not result in better governance; they result in a vote outcome. Depending on the nature of the convention, the decision may be something completely different from the vote.

I know that a lot of effort was put into winning votes in NAFO in the past under the old convention only to have the governance envisaged by that convention frustrate those votes. Unilateral action was taken that crashed stock after stock.

Pour l'avenir, nous voulons continuer à travailler afin de créer les conditions nécessaires à un changement au niveau multilatéral. Nous voulons continuer à agir sur un certain nombre de tribunes internationales et coordonner nos efforts à ce niveau pour que des pressions en faveur d'un changement s'exercent sur les organisations régionales de gestion des pêches. C'est ce que nous voyons déjà avec l'OPANO et la Commission des pêches de l'Atlantique Nord-Est. Nous ne voyons pas encore les résultats chez les ORGP du thon. Notre objectif global est de parvenir à des pêcheries durables en fondant les décisions de gestion sur les avis de conseillers scientifiques. C'est toujours difficile si ces avis ne concordent pas avec les opinions des pêcheurs.

Nous voulons résoudre les problèmes de surpêche du flétan du Groenland dans le cadre de l'OPANO et combattre la pêche INN. Pour ce qui est du flétan, étant donné que le nombre des navires participants a été réduit, la CPUE, ou capture par unité d'effort, a augmenté. Il fallait réagir contre cela. Cette année, je suis heureux d'annoncer que les gouvernements de l'Espagne et du Portugal, suite au renforcement des inspections, ont fermé précocement leur pêche afin de ne pas dépasser les quotas. Ils ont évité les problèmes que nous avons connus ces dernières années avec les dépassements de quotas. Même s'ils avaient réduit leur effort de pêche sur la base des CPUE ou de la prise par jour que nous avons vue les dernières années, il se posait des problèmes vu que la prise continuait d'augmenter. L'effort de 2006 a été réduit sur la base de l'expérience de 2005. Nous avons surmonté cette difficulté cette année. Nous voulons établir un processus en vue de protéger les écosystèmes marins vulnérables. Nous l'avons fait avec les fermetures des zones coralliennes et d'autres mesures seront prises lors de la réunion intersessionnelle.

Nous voulons renforcer l'organisation. Nous reconnaissons qu'il existe un lien entre la réforme de l'OPANO et les problèmes de conformité aux règles et nous opérons des choix tactiques en conséquence. Autrement dit, nous nous inscrivons dans une démarche plus large. Nous avons réalisé des progrès sur le volet conformité.

D'ailleurs, de nombreux États côtiers se penchent sur la convention. Leurs juristes ne perçoivent pas les mêmes risques que ceux qui vous ont été présentés ce soir. Ces juristes internationaux ont examiné le texte et ne voient pas de problème. Ils ne voient pas d'empiètement sur la souveraineté. Ils sont soumis aux mêmes clauses dans d'autres conventions qu'ils ont signées à titre d'États côtiers. Ils n'ont aucune difficulté à accepter ces termes.

Notre exposé contient une annexe traitant des risques du vote majoritaire aux deux tiers. Je rappelle que les votes sont un dernier recours. Ils ne produisent pas une meilleure gouvernance, ils produisent un résultat de vote. Selon la nature de la convention, la décision peut être complètement différente de ce que produirait un vote.

Je sais que beaucoup d'efforts étaient consacrés dans le passé au sein de l'OPANO sous le régime de l'ancienne convention à gagner des votes, pour voir ensuite les mesures d'application contenues dans cette convention réduire ces votes à néant. Des actions unilatérales étaient engagées qui ont épuisé un stock après l'autre.

Those are the things we are trying to prevent with the new convention. It would be a grave mistake for Canada to withdraw its support for the new convention and to suggest that we keep a 1979 convention that has unmistakable failure associated with it. Its track record is appalling. The number of stocks that are under moratorium are attributable to that kind of governance. That is not what we should try to maintain in 2007.

The Chair: I remind committee members that the context of this debate is that everyone agreed that NAFO had been a failure. It was not functioning and was not doing the job it was supposed to do. That is why custodial management was suggested.

The question now becomes: Is this a reasonable alternative to the old NAFO? That is the issue before us tonight. Are the words that we are seeing now better than those in the old agreement? Will they preserve the desired purpose? Clearly what we had before did not work. The question is, will this work?

Senator Cowan: Does this framework achieve what the current minister promised during the campaign? Does it enable Canada to exercise Canadian coastal management out to the edge of the Continental Shelf?

Mr. Bevan: There is a lot of work being done in that respect. We do exercise Canadian management to the edge of the Continental Shelf for sedentary species in the sea. We have here something that will work, in our view, in terms of following scientific advice, implementing sustainable fisheries and achieving compliance.

Senator Cowan: Does it enable Canada to exercise custodial management to the edge of the Continental Shelf?

Mr. Bevan: I do not know what “custodial management” means. It is not an extension of jurisdiction. It is, however, control over fisheries in this way: We know how much is being caught and we know that the quotas are being —

Senator Cowan: Is that what you understood by custodial management?

Mr. Bevan: Yes.

Senator Cowan: Does this draft convention square with the minister’s statement that Canada would only accept a NAFO convention that clearly defines that the regulatory authority of NAFO is only on the high seas?

Mr. Bevan: That is our view. The wording in there requires that we have to “request” and “accept” should we, for whatever reason, wish to have it otherwise. We have heard there will be arm-twisting or what have you, but the reality is that this is up to us. We are not likely to see that used in the foreseeable future. It is in there because the negotiation was multilateral. That wording was requested not by the EU alone but by Iceland,

Voilà le genre de choses que nous cherchons à prévenir avec cette nouvelle convention. Ce serait une grave erreur pour le Canada de retirer son soutien à la nouvelle convention et de maintenir la convention de 1979 marquée par des défaillances flagrantes. Elle a produit des résultats horribles. C’est à ce type de gouvernance que l’on peut attribuer le grand nombre de stocks placés aujourd’hui sous moratoire. Ce n’est pas ce qu’il faut chercher à conserver aujourd’hui, en 2007.

Le président : Je rappelle aux membres du comité que le contexte de ce débat est que tout le monde convenait que l’OPANO était un échec. Elle ne fonctionnait pas et ne faisait pas le travail que l’on en attendait. C’est pourquoi l’on a suggéré la gestion de conservation.

La question devient maintenant de savoir : est-ce là une alternative raisonnable à l’ancienne OPANO? C’est la question qui nous est posée ce soir. Est-ce que les termes que nous voyons aujourd’hui sont meilleurs que ceux de l’ancien accord? Vont-ils produire le résultat souhaité? À l’évidence, ce que nous avons auparavant ne marchait pas. La question est de savoir si ceci va marcher?

Le sénateur Cowan : Est-ce que ce cadre réalise ce que le ministre actuel a promis au cours de la campagne? Est-ce qu’il permet au Canada d’exercer la gestion côtière canadienne jusqu’à l’extrémité du plateau continental?

M. Bevan : Beaucoup de travail se fait à cet égard. Nous exerçons la gestion canadienne jusqu’à l’extrémité du plateau continental pour les espèces sédimentaires. Nous avons ici quelque chose qui va bien fonctionner, à notre sens, s’agissant de suivre les avis scientifiques, d’assurer des pêcheries durables et la conformité aux règles.

Le sénateur Cowan : Est-ce que cela permet au Canada d’exercer la gestion de conservation jusqu’au bord du plateau continental?

M. Bevan : Je ne sais pas ce que signifie « gestion de conservation ». Ce n’est pas une extension de compétence. C’est cependant un contrôle sur la pêche au sens que nous saurons combien de poisson est capturé et que les quotas sont...

Le sénateur Cowan : Est-ce là ce que vous entendez par gestion de conservation?

M. Bevan : Oui.

Le sénateur Cowan : Est-ce que ce projet de convention est conforme à la déclaration du ministre selon laquelle le Canada n’accepterait qu’une convention OPANO spécifiant clairement que le pouvoir réglementaire de l’OPANO se limite à la haute mer?

M. Bevan : C’est notre avis. Le libellé ici exige que nous « demandions » et « acceptions » si, pour quelque raison, nous voulions qu’il en soit autrement. On vous a dit qu’il y aura du tordage de bras ou tout ce que vous voudrez, mais la réalité est que la décision nous appartient. Il est peu probable que cette clause ne soit jamais utilisée dans l’avenir prévisible. Elle est là parce que la négociation était multilatérale. Cette clause

Norway and other coastal states. They are all subject to that wording. The U.S., St. Pierre and Miquelon and Denmark are all coastal states in NAFO.

Senator Cowan: It is not restricted to Canada.

Mr. Bevan: It is not restricted to Canada, and it is accepted by all the legal experts as reasonable wording. It is not any kind of wording that would jeopardize sovereignty.

Senator Cowan: Were you aware of the letter from Mr. Applebaum to the minister?

Mr. Bevan: I had heard of it, yes.

Senator Cowan: Have you seen it?

Mr. Bevan: Yes, I have seen it.

Senator Cowan: Were you aware that it had not been replied to?

Mr. Bevan: I had heard it had not been replied to.

Senator Cowan: Did that strike you as odd?

Mr. Bevan: We are not the fastest in response speed sometimes. I know there had been a number of issues in terms of briefing Mr. Applebaum prior to his appearance before you, doing that in confidence. There were then subsequent —

Senator Cowan: Were you aware of your office advising Mr. Parsons, Mr. Rowat and Mr. Wiseman that Mr. Applebaum was to be excluded from any briefing?

Mr. Bevan: That was a decision that the department took at the highest levels, yes.

Senator Cowan: By the “highest levels,” you mean the ministerial level?

Mr. Bevan: It was taken inside the department.

Senator Cowan: Did you support that decision?

Mr. Bevan: I accepted that decision.

Senator Cowan: Finally, I would like you to tell me about the process now. A draft convention is currently before all of the member states. You have described in detail all of the advantages and progress that has been made as a result of this and have trumpeted, as has the minister, that this has been quite an achievement on the part of Canada. I take it that at least the Government of Canada, the government of which you are part, supports this draft convention?

Mr. Bevan: That is correct.

Senator Cowan: Can you tell us, first, when will it be ratified by Canada? Will it be ratified by Order-in-Council, which I understand has been the practice in some cases in the past, or will it be submitted to Parliament for its views as was suggested? I did not hear the quote from Prime Minister Harper, but one of the previous witnesses attributed that statement to Prime Minister Harper. Which will it be?

a été voulue non par l'UE, mais par l'Islande, la Norvège et d'autres États côtiers. Ils sont tous soumis à la même clause. Les États-Unis, Saint-Pierre-et-Miquelon et le Danemark sont tous des États côtiers au sein de l'OPANO.

Le sénateur Cowan : Cela ne se limite pas au Canada.

M. Bevan : Cela ne se limite pas au Canada, et cela est accepté comme un libellé raisonnable par tous les juristes. Ce n'est pas un libellé susceptible de restreindre la souveraineté.

Le sénateur Cowan : Étiez-vous au courant de la lettre adressée par M. Applebaum au ministre?

M. Bevan : J'en avais entendu parler, oui.

Le sénateur Cowan : L'avez-vous lue?

M. Bevan : Oui, je l'ai lue.

Le sénateur Cowan : Saviez-vous qu'elle n'a fait l'objet d'aucune réponse?

M. Bevan : J'avais entendu qu'il n'y avait pas eu de réponse.

Le sénateur Cowan : Cela vous a-t-il paru étrange?

M. Bevan : Nous ne sommes pas toujours très rapides à répondre. Je sais qu'il s'était posé plusieurs problèmes concernant un breffage de M. Applebaum avant sa comparution devant vous, du point de vue de la confidentialité nécessaire. Il y a eu ensuite...

Le sénateur Cowan : Saviez-vous que votre cabinet a déclaré à M. Parsons, M. Rowat et M. Wiseman que M. Applebaum serait exclu de tout breffage?

M. Bevan : C'est une décision que le ministère a prise au niveau le plus élevé, oui.

Le sénateur Cowan : Par « au niveau le plus élevé », entendez-vous le niveau ministériel?

M. Bevan : Cela a été décidé à l'intérieur du ministère.

Le sénateur Cowan : Étiez-vous favorable à cette décision?

M. Bevan : J'ai accepté cette décision.

Le sénateur Cowan : Enfin, j'aimerais que vous m'expliquiez le processus à partir de maintenant. Un projet de convention est actuellement aux mains de tous les États membres. Vous avez décrit en détail tous les avantages et les progrès réalisés de ce fait et avez clamé, tout comme le ministre, que cela représente une réussite éclatante de la part du Canada. Je suppose qu'à tout le moins le gouvernement du Canada, le gouvernement dont vous faites partie, est en faveur de ce projet de convention?

M. Bevan : C'est juste.

Le sénateur Cowan : Pouvez-vous nous dire, premièrement, quand elle sera ratifiée par le Canada? Sera-t-elle ratifiée par décret, comme cela a été parfois le cas par le passé, semble-t-il, ou bien sera-t-elle soumise au Parlement, comme cela a semblé-t-il être dit? Je n'ai pas entendu cette déclaration du premier ministre Harper, mais l'un de nos témoins précédents attribuait cette affirmation au premier ministre Harper. Laquelle des deux méthodes sera retenue?

Mr. Bevan: It has to be ratified by Canada as a contracting party to the convention.

Senator Cowan: I understand, but what process will it follow?

Mr. Bevan: The process is up to the government, obviously. The government has made commitments on significant international agreements to take it to Parliament. Is this significant or not? I think that is up to —

Senator Cowan: Surely you would agree, after having extolled its virtues all this time, it is not a question of just changing a comma here or there. In your words, it is a very significant achievement on the part of the Government of Canada. Others might take a different view, but at least it is a significant document and a significant treaty, is it not?

Mr. Bevan: It is my own personal view, perhaps, because I am very close to this issue, but that decision will have to be made by the government. I cannot prejudge that.

Senator Cowan: Do you know when the decision will be taken?

Mr. Bevan: We will have to wait some time. The new convention has not yet been submitted to parties. We are the depository of the new convention, but it has not yet gone through all the process necessary to have that happen. It is not ready yet.

Senator Cowan: The ratification process, not only by Canada but by the other member states, has not begun yet?

Mr. Bevan: No.

Senator Cowan: When will it begin?

Mr. Bevan: Not too long, I hope. I understand that it should be available for January.

Senator Cowan: Do you disagree with Mr. Applebaum that the clock is ticking?

Mr. Bevan: The clock is ticking because we are getting closer to January, and once January happens it will be there.

I would point out that most of the contracting parties have fairly lengthy processes that have to be followed. It is not like it is going to be ratified by 75 per cent in the next several months. It will take some time because of the normal process that has to be followed by all of the contracting parties.

The Chair: Before we go to Senator Comeau, just for my own clarification, I refer you to the clause stating that NAFO can intervene inside 200 miles on the request and the agreement of Canada. You are saying that this does not just apply to Canada, that this is widespread and that many coastal states have accepted it. The question still is why?

M. Bevan : Elle doit être ratifiée par le Canada à titre de partie contractante à la convention.

Le sénateur Cowan : Je sais cela, mais quelle sera la méthode suivie?

M. Bevan : Ce choix appartient au gouvernement, de toute évidence. Le gouvernement a pris l'engagement de soumettre au Parlement les traités internationaux d'importance. Cette convention est-elle importante ou non? Je pense qu'il appartient...

Le sénateur Cowan : Vous conviendrez tout de même, après avoir vanté ses vertus pendant tout ce temps, qu'il ne s'agit pas simplement de quelques changements de virgules ici ou là. Selon vos propres termes, c'est une très grande réussite de la part du gouvernement du Canada. D'autres peuvent être d'avis différent, mais c'est à tout le moins un document d'importance et un traité d'envergure, n'est-ce pas?

M. Bevan : C'est peut-être mon point de vue personnel, car j'ai travaillé de très près là-dessus, mais cette décision devra être prise par le gouvernement. Je ne puis anticiper ce qu'elle sera.

Le sénateur Cowan : Savez-vous quand la décision sera prise?

M. Bevan : Il faudra attendre quelque temps. La nouvelle convention n'a pas encore été soumise aux parties. Nous sommes le dépositaire de la nouvelle convention, mais elle n'a pas encore suivi toutes les étapes nécessaires pour cela. Elle n'est pas encore prête.

Le sénateur Cowan : Le processus de ratification, non seulement par le Canada mais aussi par les autres États membres, n'a pas encore commencé?

M. Bevan : Non.

Le sénateur Cowan : Quand va-t-il commencer?

M. Bevan : Dans peu de temps, j'espère. Je crois savoir qu'elle devrait être disponible pour janvier.

Le sénateur Cowan : Réfutez-vous l'argument de M. Applebaum que le temps presse?

M. Bevan : Le temps presse car nous nous approchons de janvier, et une fois que nous serons en janvier, la question se posera.

Je ferais remarquer que la plupart des parties contractantes doivent suivre une procédure relativement longue. Ce n'est pas comme si 75 p. 100 des États membres allaient ratifier dans les mois qui viennent. Cela prendra quelque temps à cause de la procédure normale que toutes les parties contractantes doivent suivre.

Le président : Avant de passer au sénateur Comeau, pour ma propre gouverne, je vous renvoie à la clause disant que l'OPANO peut intervenir à l'intérieur des 200 milles à la demande et avec l'accord du Canada. Vous dites que cela ne s'applique pas seulement au Canada, mais de façon plus générale et que de nombreux États côtiers acceptent cette disposition. La question reste toujours de savoir pourquoi.

Let us assume that everyone wanted it. Why did they want it? What is the purpose? What is the motivation? Did we get anything in return for agreeing to it?

Mr. Bevan: The reason for why it was language pulled out of the Northeast Atlantic Fisheries Commission. It was requested there in the past for both internal politics, I guess, in their situation. They may have wanted to have the same measures apply inside and outside zones for reasons that are their own.

The Western Atlantic contracting parties did not see it as a threat to their sovereignty in any way, shape or form. We are looking at a completely different kind of management. We are not looking now at single-species focus, one TAC and quota on "a" species and bycatch rules that are not biologically justified. We are looking at a much different kind of management regime in terms of the whole ecosystem. While we did not use that phrase, for example, or did not vote for that, we did put forward the provisions on coral protection inside and outside the zone. It is all the same. It is something we put forward to have our protection that is taking in place inside the zone also apply outside the zone. You will probably see more of that kind of practice in the future. If you have a vulnerable marine ecosystem, it does not stop at the 200-mile limit. It is something we all have to work to protect if we are going to ensure it. That does not mean we will use that phrase, however.

The Chair: No, but I am trying to get my own head around the motivation for it and why it is there because it was not there before. The argument is made that it is a foot in the door. It is an insertion of something that was not there before. Maybe it will never be used, but maybe it will.

We are being asked to trust that there has been a reform of the EU. We are asked to trust that the Spanish and the Portuguese, who were not friends of our stocks before, have now become friends of our stocks.

Those of us who have lived through this issue for decades know all about the attitudes that existed before. At the same time as we have to accept at face value that attitudes have changed, we also have to accept that there has been an insertion of a phrase that was not there before, one that could possibly be used to our detriment.

Senator Comeau: Mr. Chair, I am on the same wavelength.

Mr. Bevan, putting aside for the moment the issue of votes and binding mechanisms, which I am quite sure members of this committee will reflect upon, I want to zero in on what appears to be the key issue tonight, which is article VI, paragraph 10. It states:

10. The Commission may adopt measures on matters set out in paragraphs 8 and 9 concerning an area under national jurisdiction of a Contracting Party. . . .

Supposons que tout le monde ait voulu cette clause. Pourquoi? Quel en est le but? Quel est le motif? Avons-nous obtenu quelque chose en échange de notre accord?

M. Bevan : La raison est que ce libellé a été tiré de la Commission de la pêche dans l'Atlantique du Nord-Est. Une telle clause a été demandée dans son cas pour des raisons de politique interne, j'imagine. Ils voulaient peut-être que les mêmes mesures puissent s'appliquer à l'intérieur et à l'extérieur des zones, pour des raisons qui leur sont propres.

Les parties contractantes de l'Atlantique Ouest n'y ont pas vu d'atteinte à leur souveraineté, en aucune façon. Nous abordons maintenant un type de gestion complètement différent. Nous ne parlons plus d'une focalisation sur des espèces particulières, un TAC et un quota portant sur « une » espèce et des règles régissant les prises accessoires qui ne sont pas biologiquement justifiées. Nous abordons un régime de gestion d'un type très différent, couvrant l'ensemble de l'écosystème. Bien que nous n'ayons pas utilisé cette expression, par exemple, ou n'ayons pas voté pour cela, nous avons présenté les mesures sur la protection des coraux à l'intérieur et en dehors de la zone. C'est tout la même chose. C'est quelque chose que nous avons proposé afin que les mesures de protection que nous appliquons à l'intérieur de notre zone s'appliquent aussi en dehors. Vous verrez probablement davantage ce type de pratique à l'avenir. Si vous avez un écosystème marin vulnérable, il ne s'arrête pas à la limite des 200 milles. Nous devons tous travailler de concert si nous voulons le protéger. Cependant, cela ne signifie pas que nous invoquerons cette clause.

Le président : Non, mais j'essaie de comprendre le motif et pourquoi elle est là aujourd'hui alors qu'elle n'y était pas auparavant. D'aucuns disent que c'est un pied dans la porte. C'est insérer quelque chose qui n'existait pas auparavant. Peut-être cela ne sera-t-il jamais utilisé, mais peut-être cela le sera-t-il.

On nous demande de faire confiance et d'accepter que les choses ont changé dans l'UE. On nous demande de croire que les Espagnols et les Portugais, qui n'étaient pas les amis de nos stocks jusqu'à présent, sont maintenant devenus les amis de nos stocks.

Ceux d'entre nous qui avons vécu cette problématique pendant des décennies connaissaient très bien les attitudes qui prévalaient auparavant. En même temps que l'on nous demande d'admettre les yeux fermés que les attitudes ont changé, on nous demande d'admettre cette insertion d'une clause qui n'existait pas auparavant et qui pourrait éventuellement être utilisée à notre détriment.

Le sénateur Comeau : Monsieur le président, je suis sur la même longueur d'onde.

Monsieur Bevan, mettant de côté pour le moment la question des votes et des mécanismes contraignants, à laquelle les membres du comité vont certainement réfléchir, je veux me concentrer sur ce qui semble être le problème majeur ce soir, soit le paragraphe 10 de l'article VI. Il stipule :

10. La Commission peut adopter des mesures à l'égard des matières énoncées aux paragraphes 8 et 9 dans une zone sous autorité nationale d'une Partie contractante...

That sentence is key; it is the elephant in the room tonight.

Three retired individuals appeared before us earlier tonight, individuals who have long served the Canadian people through the Department of Fisheries and Oceans. They said, "Look, we think this is a problem." Try to explain to us, Mr. Bevan, in your own words, why we should not be concerned if these three individuals are concerned. Convince me as to why we need this wording.

Mr. Bevan: I believe you have heard the term "to the detriment of Canada." Clearly, that will not apply unless Canada asks for it and approves it.

I want to point out that words in convention text do not save fish. We have seen words in convention texts outside of NAFO and in new conventions. They look great, but they do not save fish. What saves the fish is collaboration, the right attitudes, enforcement, followup on non-compliance, the right kind of cooperation on science, et cetera. That is all part of this package that we are looking at in terms of NAFO.

Those words are there. They were there at the approval of all the coastal states that have them apply in NEAF and NAFO.

Senator Comeau: You are not convincing me as to why this clause needed to become part of the convention. I am uncomfortable with this proposal.

Mr. Bevan: It is part of a package that we have to deal with.

Senator Comeau: Let me approach it from a different direction. Who asked for it?

Mr. Bevan: It was requested by a number of contracting parties: Norway, Iceland and the EU asked for it.

Senator Comeau: Did Canada?

Mr. Bevan: We accepted it.

Senator Comeau: What was their motivation to have this clause added, in particular the words "concerning an area under national jurisdiction"? Why would they want that?

Mr. Bevan: Quite frankly, they pulled that wording out of existing convention text in other conventions and found that to be an effective way to deal with that question. They found that the concerns raised by the three previous witnesses were not something they shared. The other parties did not share those views. We do not share them. The existing advisers do not share them.

You asked a question about whether we meet. Yes, we meet frequently with the advisers, particularly in a year when we are doing this kind of work. We met many times with the advisers, and they do not share those concerns.

Cette phrase est primordiale; c'est l'éléphant dans la salle ce soir.

Trois fonctionnaires à la retraite ont comparu devant nous plus tôt ce soir, des personnes qui ont longtemps servi les Canadiens au ministère des Pêches et des Océans. Ils nous ont dit : « Voyez, nous pensons qu'il y a là un problème ». Essayez de nous expliquer, monsieur Bevan, avec vos propres termes, pourquoi nous ne devrions pas nous inquiéter alors que ces trois personnes s'inquiètent. Essayez de me convaincre que nous avons besoin de ce texte.

M. Bevan : Je crois que vous avez entendu l'expression « au détriment du Canada ». À l'évidence, cela ne va pas s'appliquer à moins que le Canada ne demande et approuve le recours à la clause.

Je rappelle que les mots d'une convention ne sauvent pas le poisson. Nous avons vu de belles formules dans des conventions autres que l'OPANO et dans des conventions nouvelles. Elles sont bien jolies, mais elles ne sauvent pas de poisson. Ce qui sauve le poisson, c'est la collaboration, les bonnes attitudes, les contrôles, le suivi des infractions, le bon type de coopération en matière scientifique, et cetera. Tout cela fait partie de l'ensemble des changements à l'OPANO que nous considérons.

Ces termes sont là. Ils sont là avec l'approbation de tous les États côtiers qui admettent de les voir figurer dans l'OPANE et l'OPANO.

Le sénateur Comeau : Vous ne m'avez toujours pas convaincu de la raison pour laquelle cette clause doit figurer dans la convention. Elle me gêne.

M. Bevan : Elle fait partie d'un ensemble que nous devons approuver.

Le sénateur Comeau : Permettez-moi d'aborder cela sous un angle différent. Qui a demandé cela?

M. Bevan : Cela a été demandé par un certain nombre de parties contractantes : la Norvège, l'Islande et l'UE l'ont demandé.

Le sénateur Comeau : Le Canada l'a-t-il demandé?

M. Bevan : Nous l'avons accepté.

Le sénateur Comeau : Pour quel motif veulent-ils ajouter cette clause, en particulier les termes « dans une zone sous autorité nationale »? Pourquoi voudraient-ils cela?

M. Bevan : Très franchement, ils ont tiré ce libellé du texte d'autres conventions existantes et ont jugé que c'était un moyen efficace de régler cette question. Ils ont jugé qu'ils ne partagent pas les préoccupations soulevées par les trois témoins précédents. Les autres parties ne partagent pas ce point de vue. Nous ne le partageons pas non plus. Les conseillers actuels ne le partagent pas.

Vous avez demandé si nous nous rencontrons. Oui, nous rencontrons fréquemment les conseillers, particulièrement au cours d'une année où nous faisons ce genre de travail. Nous avons rencontré à maintes reprises les conseillers, et ils ne partagent pas ces préoccupations.

Senator Comeau: Your advisers are the fishing industry, if I understand correctly.

Mr. Bevan: They are the fishing industry. I also believe a letter is being issued on this point by the commissioners. Earl McCurdy and Ray Andrews have put forward their views on this matter. Again, the views expressed by the three previous witnesses are not views shared by other contracting parties that are coastal states, not shared by the advisers, and are not viewed in the context of the overall governance of how this is going to work and how it is working. The convention text that you will see shortly in terms of new convention actually reflects more accurately what has been happening in the last few years, where we have seen the overfishing start to drop. Until this year it has been very good indeed. That did not happen because of words in the convention. It happened because of all the external factors: the bilateral relationships, the way the market is responding to the ENGO pressure to get rid of IUU fish and to stop giving access to unsustainable fisheries. That is what is driving the change. It is not just what is in the draft.

The Chair: You mentioned Earl McCurdy and Ray Andrews. You said they had made their feelings known. Was this in writing or to you?

Mr. Bevan: I believe they issued a letter today to that effect.

The Chair: I see. Do you have a copy of it?

Mr. Bevan: Unfortunately, even though I did print it out, I do not have one with me.

The Chair: Could we obtain copies of the statements by Earl McCurdy and Ray Andrews? We may even want to call Earl McCurdy and Ray Andrews as witnesses. That may be a good idea.

Mr. Bevan: I point out that we also had the support of the Province of Newfoundland and Labrador as well.

Senator Cochrane: What about other groups such as fish processors and fishers?

Mr. Bevan: The advisers were made up of the Fisheries Council of Canada, major fishing interests and the FFAW through Earl McCurdy. A number of fishing interests were at the sessions that led up to Lisbon, as well as at Lisbon, including major companies. People with real fishing interests in this area were there and supported it.

[Translation]

Senator Robichaud: I have difficulty understanding why articles 6 and 10 are there. You say that other parties asked for them to be included and that Canada agreed. Does this mean that at the outset you did not really agree with it?

Le sénateur Comeau : Vos conseillers sont l'industrie de la pêche, si je saisis bien.

M. Bevan : C'est l'industrie de la pêche. Et je crois également qu'une lettre sur ce point a été rédigée par les commissaires. Earl McCurdy et Ray Andrews ont exprimé leurs vues sur cette question. Là encore, les vues exprimées par les trois témoins précédents ne sont pas partagées les autres parties contractantes qui sont des États côtiers, pas partagées par les conseillers, particulièrement pas dans le contexte de la gouvernance d'ensemble et de la façon dont cela va fonctionner et fonctionne. Le texte de la nouvelle convention que vous verrez sous peu reflète en réalité plus fidèlement ce qui s'est passé ces dernières années, où nous avons vu la surpêche commencer à refluer. Jusqu'à cette année, l'évolution a été très positive. Cela n'est pas le fait de mots figurant dans la convention. C'est arrivé à cause de tous les facteurs externes : les relations bilatérales, la façon dont le marché répond à la pression des ONGE pour enrayer la pêche INN et arrêter de donner accès à des pêcheries non viables. C'est cela le moteur du changement. Ce n'est pas seulement ce qui figure dans le projet de convention.

Le président : Vous avez mentionné Earl McCurdy et Ray Andrews. Vous avez dit qu'ils ont fait connaître leur position. Était-ce par écrit, ou à votre intention?

M. Bevan : Je crois qu'ils ont rendu publique une lettre à cet effet aujourd'hui.

Le président : Je vois. En avez-vous copie?

M. Bevan : Malheureusement, même si je l'ai imprimée, je n'en ai pas de copie avec moi.

Le président : Pourrions-nous avoir des copies des déclarations d'Earl McCurdy et Ray Andrews? Nous voudrions peut-être même inviter Earl McCurdy et Ray Andrews à témoigner. Ce pourrait être une bonne idée.

M. Bevan : Je signale que nous avons également le soutien de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Cochrane : Qu'en est-il d'autres groupes tels que les pêcheurs et transformateurs de poisson?

M. Bevan : Les conseillers étaient le Conseil canadien des pêches, les grandes sociétés de pêche et la FFAW, par le biais de Earl McCurdy. Un certain nombre d'intérêts de pêche étaient représentés lors des sessions préalables à Lisbonne, et à Lisbonne même, y compris de grandes sociétés. Des gens ayant des intérêts réels dans la pêche dans cette zone étaient là et étaient en faveur.

[Français]

Le sénateur Robichaud : J'ai de la difficulté à comprendre pourquoi les articles 6 et 10 se trouvent là. Vous dites que ce sont les autres parties qui ont demandé à ce que ce qu'ils soient inclus et que le Canada avait accepté. Est-ce que cela veut dire que, dans un premier temps, vous n'étiez pas vraiment d'accord avec cela?

[English]

Mr. Bevan: We accepted it as part of the overall change in the way the convention works. I think it is very low risk, and therefore it was acceptable to Canada because of the double nature of the need to request and the need to accept. It was put forward by a number of other contracting parties that have lived with it for a number of years. Those contracting parties are coastal states in NEAF, the brother organization on the eastern side of the Atlantic. They are contracting parties who are coastal states, and they find no problem at all in accepting that provision.

When we looked the overall issue in terms of getting the changes we wanted to see, not just in the convention text but also in the way the convention has been working and in the way the NAFO conservation and enforcement measures have been working, everything was intertwined. They are not separate entities. When we look at the overall package and the results on the water, where it counts, we accepted that. Where it counts is in achieving results. We are looking at one phrase, one clause, in the overall package. You have to look at the way the whole thing functions, and the risk is very low indeed. What minister will ask? What minister will accept? You have to ask that question, and the reality is that I do not see that happening.

[Translation]

Senator Robichaud: So why include it? If you had refused, would it have jeopardized all the amendments you wanted to make to the constitution of this organization?

[English]

Mr. Bevan: It was a consensus arrangement. People wanted that provision. We felt it was low risk. We got other things that we wanted in terms of some of the elements of the dispute settlement. More particularly, the real things we wanted in relation to the way this process was going forward were changes in the conservation and enforcement measures, and those were further improved in 2007. They were part of the considerations.

The other thing we achieved — and it was not easy — was that the quota keys would remain intact in the event that there was an impasse. Under the two thirds rule, they have to be consciously changed. That was another consideration.

The overall package was accepted by the people who will be living with it for the next number of years. They looked at that particular part of it as something that was worth accepting due to the low risk and what we gained in exchange.

[Translation]

Senator Robichaud: Does it mean that if Canada had refused to include this change it would have endangered the whole agreement? This is what you seem to be saying.

[Traduction]

M. Bevan : Nous l'avons accepté comme partie d'un changement global du fonctionnement de la convention. Je pense que c'est un très faible risque, vu la double nécessité d'une demande canadienne et d'un vote favorable canadien, et c'est pourquoi c'était acceptable pour le Canada. Cela a été présenté par un certain nombre d'autres parties contractantes qui avaient plusieurs années d'expérience de cette clause. Ces parties contractantes sont les États côtiers de l'OPANE, l'organisation sœur du côté est de l'Atlantique. Ces parties contractantes sont des États côtiers et elles ne voient aucun problème dans cette disposition.

Lorsque nous avons examiné l'enjeu global, soit d'obtenir les changements que nous voulions voir, pas seulement dans le texte de la convention mais aussi dans la façon dont la convention fonctionne et dont les mesures de conservation et de contrôle dans l'OPANO fonctionnent, tout cela était lié. Ce ne sont pas des entités séparées. Lorsque nous regardons l'ensemble des changements et les résultats sur l'eau, là où les choses comptent, nous avons accepté. Ce qui compte, c'est d'arriver à des résultats. Vous isolez une phrase, une clause, d'un ensemble. Il faut plutôt considérer la façon dont l'ensemble fonctionne, et le risque est très faible. Quel ministre va demander? Quel ministre va accepter? Il faut poser la question, et la réalité est que je ne vois pas cela arriver.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Pourquoi l'inclure, alors, si vous aviez refusé? Cela aurait-il mis en péril tous les amendements que vous vouliez apporter à la constitution de cette organisation?

[Traduction]

M. Bevan : C'était un arrangement par consensus. D'autres voulaient cette disposition. Nous avons jugé qu'elle présentait un faible risque. Nous avons obtenu d'autres choses que nous voulions, en particulier sur le plan du règlement des différends. Plus précisément, les choses réelles que nous voulions concernaient les mesures de conservation et d'application, et ces dernières ont été améliorées encore en 2007. Elles faisaient partie des considérations.

L'autre chose que nous avons obtenue — et cela n'a pas été facile — est que les principaux quotas restent intacts dans l'éventualité d'une impasse. Selon la règle des deux tiers, ils doivent être modifiés consciemment. Cela était une autre considération.

Les propositions d'ensemble ont été acceptées par ceux qui vont devoir vivre avec au cours des années qui viennent. Ils ont considéré cet élément particulier comme méritant d'être accepté étant donné le faible risque et ce que nous avons obtenu en échange.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Cela veut-il dire que, si le Canada avait refusé d'inclure ce changement, cela aurait mis en péril toute l'entente? C'est ce que vous dites.

[English]

Mr. Bevan: It would have put the overall arrangement in some jeopardy. I do not know if it would have been the end of it all, but it would have put it in some jeopardy. Clearly, we do not want what we have now in terms of the 1979 convention. That convention is totally dysfunctional in its practice and use. Its governance resulted in the outcomes we saw in the late 1980s and early 1990s, and we want to move away from it.

There are many positive things to say about this new convention, rather than focusing on what is not perfect in someone's mind or the possible problems. With respect to the overall functioning of the new convention, we will see lots of pressure put on states to deal with disputes, to comply and to ensure that their fishing practices are sustainable. We have seen that pressure bear fruit in terms of what is going on in the NAFO regulatory area as we speak.

[Translation]

Senator Robichaud: I can see I will not be able to convince you of the dangers I see in this article. The concerns of our previous witnesses have been ignored, who are recognized experts in this area, so much so that a briefing was offered to them, while refusing the participation of a fourth member. I find this awful on the part of the department. You say it was not the minister but the department who refused?

[English]

Mr. Bevan: That is correct, yes.

[Translation]

Senator Robichaud: This is terrible because these people wanted this briefing, they had good intentions. It would have been beneficial to listen to their concerns, but it is now too late and it is unfortunate.

You said that the minister had met with the ministers of Spain and Portugal and other countries and that they agreed with these recommendations for change.

Mr. Bevan: The minister met the ministers of Spain and Portugal but it was to discuss the overfishing and its elimination. This was the purpose of these meetings and they obviously produced results.

Senator Robichaud: What sort of results?

[English]

Mr. Bevan: The Spanish and Portuguese ministers are the ones who had to shut the fisheries early. They shut them down three and a half months early in order to prevent overfishing.

[Translation]

Senator Robichaud: Were we compelled to accept article 6(10) as a result of these discussions?

[Traduction]

M. Bevan : Cela aurait mis en danger l'arrangement global. Je ne sais pas si cela l'aurait fait couler, mais cela l'aurait mis en péril. À l'évidence, nous ne voulons pas aujourd'hui la convention de 1979. Cette convention est totalement dysfonctionnelle sur le plan de sa pratique et de son utilisation. Ces mesures de gouvernance ont produit les résultats que nous avons vécus à la fin des années 1980 et au début des années 1990, et nous voulions en changer.

Il y a beaucoup de choses positives à dire sur cette nouvelle convention, au lieu de s'obnubiler sur ce qui n'est pas parfait aux yeux de certains ou sur les problèmes possibles. En ce qui concerne le fonctionnement d'ensemble de la nouvelle convention, nous verrons s'exercer beaucoup de pression sur les États afin qu'ils règlent les différends, se conforment aux obligations et veillent à ce que leurs pratiques de pêche soient viables. Ces pressions ont déjà porté fruit étant donné tout ce qui se passe à l'heure où nous parlons dans la zone réglementée par l'OPANO.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Je comprends que je ne pourrai pas vous convaincre des dangers que je vois dans cet article. On n'a pas tenu compte des préoccupations des gens qui vous ont précédés, lesquels, à mon avis, étaient des experts dans le domaine, à tel point qu'on leur a offert un briefing en refusant un quatrième membre. Je trouve cela terrible de la part du ministère. Vous dites que ce n'est pas le ministre, mais le ministère qui a refusé?

[Traduction]

M. Bevan : Oui, c'est juste.

[Français]

Le sénateur Robichaud : C'est terrible, parce que je crois que les gens voulaient recevoir ce briefing, qu'ils avaient de bonnes intentions. Il aurait été profitable d'écouter leurs préoccupations, mais c'est fait et c'est malheureux.

Vous avez dit que le ministre avait rencontré les ministres de l'Espagne, du Portugal et d'autres pays qui étaient d'accord avec ces recommandations de changement.

M. Bevan : Le ministre a rencontré les ministres de l'Espagne et du Portugal, mais c'était pour discuter de la surpêche et de son élimination. C'était le but de ces réunions, et on a, évidemment, obtenu des résultats.

Le sénateur Robichaud : Quelle sorte de résultats?

[Traduction]

M. Bevan : Les ministres espagnols et portugais sont ceux qui ont dû fermer précocement les pêcheries. Ils les ont fermées avec trois mois et demi d'avance afin de prévenir la surpêche.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Est-ce qu'on a dû accepter l'article 6(10) suite à ces discussions qui ont eu lieu?

[English]

Mr. Bevan: No, it was not part of the discussions, as far as I am aware. The objective was to deal with the turbot and to deal with the level of catch and to stop the overfishing of the EU quota. That was the objective, and the results have achieved it. There was no negotiation at that point. By that time, it had been fairly well established in other meetings. We had discussions prior to the minister's visits that were focused on overfishing. We had also had many discussions with other parties on the text. When we went to Lisbon, it was not a blank sheet of paper, as you can appreciate. These things have to be negotiated in advance, and there were only the adjustments to take care of. In Lisbon, we got some of the changes we wanted in terms of guarantees that the quotas would remain in place in the event of an impasse and the failure of a two-thirds vote to be achieved. That is what Lisbon was about. There was no exchange of words like this.

Again, it was not the EU alone because all the other contracting parties were there seeking this wording — Norway, Iceland, Denmark in respect of the Faroe Islands, St. Pierre and Miquelon, and the U.S. Legal experts accepted the wording as an insignificant risk to sovereignty inside the EEZ. That is their view. We have a different view expressed by your previous witnesses. Their words, on paper, are not reflective of what is in practice. Certainly, they are not reflective of the views held by other contracting parties who are coastal states.

[Translation]

Senator Robichaud: You say it is not very significant to open the door in this fashion. Do you not believe that with such a change, in a negotiation about a quota reduction outside the zone, we might be led to agree to open this door?

[English]

Mr. Bevan: I do not believe that to be a significant risk. I would point out that the risks we ran in 1979 were much greater. We were so fixated on putting an iron wall around our EEZ at the time that we constructed a disastrous convention. We were so fixated on it that we did not want any possibility of anything applying inside the zone. So what did we do? We were determined not to have a dispute settlement because if we did, it might apply inside the zone. We allowed ourselves to object unilaterally to ensure that we could do whatever we wanted to do inside our zone. We ensured that those things were in place and that we had a governance structure that essentially guaranteed the outcome that we got, which was a disaster.

Our fixation today is on sustainable fisheries. I do not think the risk to our sovereignty is significant. The legal experts from coastal states around the world who will be living with this decision did not think it was significant. We did not feel that we

[Traduction]

M. Bevan : Non, cela n'a pas fait partie de ces discussions, à ma connaissance. L'objectif était de régler le problème du flétan et du niveau de capture et d'arrêter la surpêche de l'UE. C'était l'objectif, et c'est le résultat que nous avons obtenu. Il n'y avait pas de négociation à ce stade. Les négociations étaient relativement bien avancées dans les autres réunions. Nous avons eu des discussions avant les visites des ministres qui portaient principalement sur la surpêche. Nous avons également tenu de nombreuses discussions avec d'autres parties sur le texte. Lorsque nous sommes allés à Lisbonne, ce n'était pas une page blanche, vous l'imaginez bien. Ces choses doivent être négociées par avance, et il n'y avait plus que quelques ajustements à apporter. À Lisbonne, nous avons obtenu certains des changements que nous voulions, sur le plan des garanties que les quotas resteraient en place dans l'éventualité d'une impasse et l'absence d'une majorité des deux tiers. C'était cela l'enjeu à Lisbonne. Il n'y a pas eu de donnant-donnant comme celui que vous suggérez.

Encore une fois, ce n'était pas l'UE seule parce que les autres parties contractantes demandaient le même libellé : la Norvège, l'Islande, le Danemark au sujet des îles Féroé, Saint-Pierre-et-Miquelon et les États-Unis. Les juristes ont accepté le libellé comme présentant un risque insignifiant à la souveraineté à l'intérieur de la ZEE. C'est leur avis. Vos témoins précédents ont exprimé un point de vue différent. Leurs vues, sur papier, ne reflètent pas la pratique. Elles ne reflètent certainement pas le point de vue des autres parties contractantes qui sont des États côtiers.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Vous dites que cela est sans grande signification d'ouvrir la porte. Ne croyez-vous pas que lorsqu'on arrive à de tels changements, lors de négociations, en échange de réduction de quotas à l'extérieur, on accepterait d'ouvrir cette porte?

[Traduction]

M. Bevan : Je ne crois pas que ce soit un risque considérable. Je fais remarquer que les risques que nous avons courus en 1979 étaient bien plus grands. Nous étions tellement obnubilés par notre désir d'ériger un rideau de fer autour de notre ZEE à l'époque que nous avons construit une convention désastreuse. Nous étions tellement obnubilés par cela que nous voulions exclure toute possibilité que quelque mesure que ce soit s'applique à l'intérieur de la zone. Aussi, qu'avons-nous fait? Nous étions résolus à ne pas avoir de mécanismes de règlement des différends, car ils auraient pu s'appliquer à l'intérieur de la zone. Nous avons autorisé les objections unilatérales afin d'être sûrs de pouvoir faire tout ce que nous voulions à l'intérieur de notre zone. Nous avons mis tout cela en place et nous avons abouti à une structure de gouvernance qui garantissait à toutes fins pratiques le résultat que nous avons vu, c'est-à-dire un désastre.

Notre fixation aujourd'hui, c'est sur des pêcheries durables. Je ne pense pas que le risque pour notre souveraineté soit notable. Les juristes d'États côtiers du monde entier qui vont vivre avec cette décision ne pensent pas qu'il y a un risque notable. Nous ne

gave up anything in terms of our EEZ and sovereignty. This time we focused on sustainable fisheries based on a precautionary approach, ecosystem-based management and scientific advice. We focused on compliance, good monitoring control, surveillance and followup. Not dealing with those elements in 1979 caused the disastrous outcomes that we experienced. We expect a better outcome this time.

Senator Cowan: Mr. Bevan, you mentioned that Mr. McCurdy's letter arrived today. Could you provide a copy of that letter to the clerk for circulation to the committee?

Mr. Bevan: I could do that tomorrow because I do not have it with me this evening.

Senator Cowan: I understand, thank you. I will move to article VI, paragraph 10. You explained why you cannot conceive of a time when Canada would invite NAFO to exercise some control within our 200-mile limit. Is that what you are saying?

Mr. Bevan: It is hard for me to envisage that happening. That wording exists, as I mentioned earlier, in other conventions but in practice has not applied there either.

Senator Cowan: If you cannot conceive of a way or a circumstance in which we would invite NAFO into our jurisdiction, can you conceive of a circumstance when any other coastal nation would invite NAFO to come in?

Mr. Bevan: If they are looking at protection of a vulnerable marine ecosystem straddling their zone, they might decide that would be a way to make it happen so that it would be easier for them to manage domestically. I do not know whether that is a possibility.

Senator Cowan: If Canada would not find itself in such a circumstance, why would another country find itself in that circumstance?

Mr. Bevan: Perhaps that is why, even though the words exist in other conventions, they have never resulted in anything happening that way. They exist but other nations have yet to ask or to accept.

Senator Cowan: I find that difficult.

I will move to page 8 of the deck that you provided, where you compare old and new. Under the old, your presentation mentions "No Dispute Settlement Procedure," and the right-hand side of the page reads "Dispute Settlement Procedures with option to submit to compulsory and binding Dispute Settlement Procedures pursuant to UNFSA and UNCLOS." At whose option?

Mr. Bevan: The intention was "to have a go" there. That was the intention of the wording in the convention. If you are looking for people to find a way out and avoid that —

Senator Cowan: No, no.

pensons pas avoir cédé quoi que ce soit en ce qui concerne notre ZEE et notre souveraineté. Cette fois-ci, nous avons focalisé sur des pêcheries durables, fondées sur l'approche de précaution, la gestion écosystémique et les avis scientifiques. Nous avons focalisé sur la conformité, une bonne surveillance et un bon suivi des infractions. Le fait d'avoir négligé ces éléments en 1979 a produit les résultats désastreux que nous avons connus. Nous escomptons un meilleur résultat cette fois-ci.

Le sénateur Cowan : Monsieur Bevan, vous avez mentionné que la lettre de M. McCurdy vous est parvenue aujourd'hui. Pourriez-vous transmettre une copie de cette lettre à la greffière, pour distribution aux membres?

M. Bevan : Je pourrai faire cela demain, car je ne l'ai pas avec moi ce soir.

Le sénateur Cowan : Je comprends, merci. Je vais passer au paragraphe 10 de l'article VI. Vous avez expliqué pourquoi vous ne pouvez concevoir que le Canada n'invite jamais l'OPANO à exercer le moindre contrôle à l'intérieur de notre limite des 200 milles. Est-ce bien ce que vous dites?

M. Bevan : J'ai du mal à envisager que cela arrive. Cette disposition existe, comme je l'ai mentionné, dans d'autres conventions, mais n'a jamais été mise en pratique là non plus.

Le sénateur Cowan : Si vous ne pouvez concevoir une situation où nous inviterions l'OPANO dans nos eaux, pouvez-vous concevoir une circonstance où un autre État côtier inviterait l'OPANO à le faire chez lui?

M. Bevan : S'il cherche à protéger un écosystème marin vulnérable chevauchant sa zone, il pourrait décider que ce serait une meilleure façon que de gérer le problème au plan national. Je ne sais pas si c'est une possibilité.

Le sénateur Cowan : Si le Canada ne va pas se trouver dans une telle situation, pourquoi un autre pays s'y trouverait-il?

M. Bevan : C'est peut-être pourquoi, même si les termes sont là dans les autres conventions, cette clause n'a jamais été appliquée. Elle existe, mais aucun autre pays n'a encore eu à la demander ou à l'accepter.

Le sénateur Cowan : Je trouve cela difficile.

Je vais passer à la page 8 du jeu de diapositives que vous avez fourni, où vous comparez l'ancien et le nouveau. Dans la colonne « ancien », votre présentation mentionne : « Aucune procédure de règlement des différends », et du côté droit de la page, on lit « Procédures de règlement des différends avec option de soumission aux procédures exécutoires de règlement des différends en vertu de l'ANUP et de l'UNCLOS ». Qui possède l'option?

M. Bevan : L'intention était d'ouvrir la possibilité. C'était l'intention de ce libellé dans la convention. Si vous pensez que les gens veulent trouver une porte de sortie et éviter cela...

Le sénateur Cowan : Non, non.

Mr. Bevan: The option would belong to the organization. The state that has objected will be under tremendous pressure to resolve those issues.

Senator Cowan: Let us suppose that Canada and Portugal have a dispute. Can Canada exercise its option to have binding dispute resolution, or does it involve Canada and Portugal agreeing to submit to binding arbitration? It would seem to be valuable only if one party to the dispute can reject it. In a highly contentious situation, if I felt I was wrong, I cannot imagine why I would agree to put into the hands of some third party the right to bind me to a solution that I probably would not like.

Mr. Bevan: Your objection is based on the fact that you have been discriminated against or unfairly treated in the first place. You should be able to demonstrate that to the organization in order to justify your objection.

You also should be able to justify the fact that your objection will not create a conservation concern because you have obligations — not just in the convention text but internationally — to not take action that would jeopardize stocks. That has happened in the past.

Senator Cowan: Mr. Bevan, help me with this. Whose option is it?

Mr. Bevan: Both parties have to agree to go that route.

Senator Cowan: It is both parties.

Mr. Bevan: Yes.

Senator Cowan: Unless both parties agree, there is no binding resolution. Is that what you are saying?

Mr. Bevan: There will be binding dispute settlement in our view because you have the UNFSA option.

Senator Cowan: I am suggesting that a dispute has arisen in one of these areas between state A and Canada. Canada says it has been wronged and wants to put it to binding dispute resolution. Can Canada unilaterally force the other party to submit to binding dispute resolution? Yes or no?

Mr. Bevan: You have to go through this process first. If it does not work, then we can take it to UNFSA. That is one case where the parties do not need to agree.

Senator Cowan: That can all be done without waiting for the end of the fishing season.

Mr. Bevan: This process is designed to function relatively quickly. The meetings are held in September and the fishing season starts in January, so we should be able to come to a conclusion before more than three months of the fishing season is underway.

Senator Cowan: If the other party said no, could you get to the point of binding arbitration within the same fishing season?

M. Bevan : L'option appartiendrait à l'organisation. L'État qui a déposé l'objection sera soumis à une pression énorme pour régler ces problèmes.

Le sénateur Cowan : Supposons que le Canada et le Portugal aient un différend. Est-ce que le Canada peut exercer son option d'avoir un règlement contraignant, ou bien le Canada et le Portugal doivent-ils tous deux accepter de se soumettre à un arbitrage contraignant? Cela semble utile uniquement si une partie au différend peut le rejeter. S'il s'agit d'une situation hautement litigieuse et si je m'estimais dans mon tort, je ne puis imaginer pourquoi j'accepterais de confier à une tierce partie le droit de m'imposer une solution que je n'aimerais probablement pas.

M. Bevan : Votre objection est fondée sur le fait que vous avez fait l'objet de discrimination ou été traité injustement en premier lieu. Vous devriez pouvoir démontrer cela à l'organisation afin de justifier votre objection.

Vous devriez également pouvoir justifier le fait que votre objection ne va pas créer de problème de conservation parce que vous avez l'obligation — non seulement dans le texte de la convention mais aussi à l'échelle internationale — de ne rien faire qui puisse mettre en danger les stocks. Cela a été fait dans le passé.

Le sénateur Cowan : Monsieur Bevan, éclairez-moi. Qui exerce l'option?

M. Bevan : Les deux parties doivent convenir de suivre cette procédure.

Le sénateur Cowan : Les deux parties.

M. Bevan : Oui.

Le sénateur Cowan : À moins que les deux parties ne soient d'accord, il n'y a pas de règlement contraignant. Est-ce là ce que vous dites?

M. Bevan : Il y aura un règlement des différends contraignant, à notre avis, parce que vous avez l'option ANUP.

Le sénateur Cowan : Mettons qu'un litige survienne dans l'une des zones entre l'État A et le Canada. Le Canada se dit lésé et veut recourir à un arbitrage contraignant. Le Canada peut-il unilatéralement contraindre l'autre partie à se soumettre à un arbitrage contraignant? Oui ou non?

M. Bevan : Il faut d'abord suivre cette procédure. Si elle n'aboutit pas, alors on peut porter l'affaire devant l'ANUP. Pour cela, l'accord des deux parties n'est pas nécessaire.

Le sénateur Cowan : Tout cela peut se faire sans attendre la fin de la saison de pêche.

M. Bevan : Cette procédure est conçue pour fonctionner relativement vite. Les réunions se tiennent en septembre et la saison de pêche commence en janvier, et nous devrions donc pouvoir aboutir à un règlement à l'intérieur de trois mois de la campagne de pêche.

Le sénateur Cowan : Si l'autre partie disait non, pourriez-vous arriver au stade d'un arbitrage contraignant à l'intérieur de la même saison de pêche?

Mr. Bevan: Yes, within the same fishing season; that is the intention.

Senator Cowan: Can they keep fishing while they are disputing or is fishing suspended?

Mr. Bevan: They can fish under their objection until the dispute is resolved, which would be before long.

Senator Cowan: Suppose it is resolved against the other country.

Mr. Bevan: You are comparing this to nothing. That is what 1979 —

Senator Cowan: Mr. Bevan, nobody is arguing in favour of 1979. Everyone, as the chairman has pointed out several times, acknowledges that the 1979 agreement was flawed. The question is, are these changes reflected in the draft convention the right changes? Should Canada ratify this draft convention, or should it say, as wrong as 1979 was, we can do better? That is the issue.

Mr. Bevan: I will not say that this draft convention is perfect. That would mislead this committee. Clearly, if you were to look at all of these things, you could write the draft more perfectly for our purposes. What we have is a negotiated document and a new kind of context to which it applies. We have real willingness on the part of parties to resolve these issues. We have two outstanding objections in NAFO right now. There is an extraordinary intersessional meeting of the fisheries commission in an attempt to resolve those objections through negotiation. If not, the parties are willing to go through these procedures in order to resolve them. There is no desire to have what happened in the past: outstanding, festering disputes that lead to problems in conservation.

Yes, you could make it perfect and better and you could make improvements. However, what we have here is a total convention designed to have a different kind of governance that will provide a different outcome, one where the parties will be under tremendous pressure to resolve these issues. We will not see votes happening the way we saw in the past where you had a divided and fractious organization. We have not seen that in the last 12 years. We have had one vote in 12 years, and that proved to be a rather unsatisfactory process for Canada. Most of these RFMOs do not go through that kind of a process.

It could be better, but I will say that we have gone through the overall package exhaustively with our advisers and the people who will live with it, and they have all found it to be the way to go. They have all found that it provides a means by which disputes can be settled. You have the conditions that will allow that to happen, that will allow pressure to be put on the contracting parties to make it happen. That is the reality.

Can someone search for a loophole and find it? Possibly, but will the parties be able to use that loophole in the context of the overall political environment that they are working in with regard to their own politics at home and ENGO pressure to get things on

M. Bevan : Oui, à l'intérieur de la même saison de pêche; c'est le but.

Le sénateur Cowan : L'autre partie peut-elle continuer à pêcher en attendant, ou bien la pêche est-elle suspendue?

M. Bevan : Elle peut pêcher au titre de son objection jusqu'à ce que le différend soit tranché, ce qui ne devrait pas tarder.

Le sénateur Cowan : Supposons qu'il soit tranché en défaveur de l'autre pays.

M. Bevan : Vous comparez cela avec rien. C'est ce que la convention de 1979...

Le sénateur Cowan : Monsieur Bevan, nul ne prône de garder 1979. Tout le monde, comme le président l'a dit à plusieurs reprises, admet que l'accord de 1979 était vicié. La question est de savoir si les changements apportés dans la nouvelle convention sont les bons? Le Canada devrait-il ratifier ce projet de convention ou devrait-il dire, aussi déplorable que soit 1979, nous pouvons faire mieux? Voilà la question.

M. Bevan : Je ne dirai pas que ce projet de convention est parfait. Ce serait induire le comité en erreur. À l'évidence, si l'on regarde l'ensemble des dispositions, nous pourrions avoir un texte qui sert plus parfaitement nos intérêts. Ce que nous avons là, c'est un document négocié qui va s'appliquer dans un nouveau contexte. Les parties manifestent une réelle volonté de régler ces problèmes. Nous avons deux objections en cours à l'OPANO en ce moment. Il va y avoir une réunion intersessionnelle extraordinaire de la Commission des pêches où l'on va chercher à régler ces objections par voie de négociation. Si ce n'est pas possible, les parties acceptent de suivre ces procédures pour parvenir à un règlement. Il n'existe aucun désir de reproduire ce que nous avons dans le passé : des litiges qui perdurent et s'enveniment et conduisent à des problèmes de conservation.

Oui, vous pourriez avoir un texte parfait et meilleur et vous pourriez apporter des améliorations. Cependant, ce que nous avons ici, c'est une convention globale conçue pour mettre en place une gouvernance de type différent conduisant à un résultat différent, où des pressions énormes s'exerceront sur les parties pour qu'elles règlent ces problèmes. Nous ne verrons plus ces votes comme dans le passé où l'on avait une organisation divisée en factions. Nous n'avons pas vu cela au cours des 12 dernières années. Nous avons eu un seul vote en 12 ans, et le résultat a été plutôt négatif pour le Canada. La plupart de ces ORGP ne suivent pas ce genre de processus.

Le texte pourrait être meilleur, mais je dirais que nous avons passé au peigne fin l'ensemble de la convention avec nos conseillers et avec ceux à qui elle va s'appliquer, et ils ont tous jugé qu'elle représente une bonne solution. Tous ont jugé qu'elle apporte un moyen de régler les différends. Les conditions sont réunies pour que cela se fasse, pour que des pressions soient exercées sur les parties contractantes pour trouver un règlement. Voilà la réalité.

Quelqu'un peut-il trouver une échappatoire? Peut-être, mais les parties pourront-elles utiliser cette échappatoire dans le contexte politique d'ensemble, notamment celui de leur vie politique intérieure avec les pressions des ONGE pour placer les choses à

a sustainable level? International politics will involve other parties who will say, "Get on with it and resolve these disputes." That is the context in which the new convention will work.

By looking at the words, they do not say "fish." They reflect the overall attitude and view, but they do not, in themselves, say "fish." What we need to do is change behaviour on the water; that has to be the focus. This convention will help us achieve that change. We have already achieved it through the NAFO conservation and enforcement measures, and we have seen real improvements in compliance that will help turn the trajectory of these thoughts around, I hope.

Senator Cowan: Sounds like an excellent topic for a parliamentary debate.

The Chair: In our questioning we should remember that the stocks we are discussing primarily are off our shores. They are not off the shores of Norway. We began this discussion because of the Nose and Tail of the Grand Banks. That is where the problem has been and is now.

You have said that a lot of countries are happy to have that in there. We do not fish off Norway, but the Icelanders fish on the Nose and Tail of the Grand Banks. I just want to make that point because it is important. This whole discussion began with custodial management versus reform of NAFO. Why custodial management? Because there was rape on the Nose and Tail of the Grand Banks, and our stock has been decimated. A stock that we prosecuted for centuries is gone from Nose and Tail of the Grand Banks. It is gone because we overfished, but others did, too. Not that we overfished the Norwegian stocks and not that we overfished the Icelandic stocks, but our stocks have been overfished. I want us to bear that fact in mind. That is how this discussion began; that is what we are talking about. That is the area in which we are interested. That is why we are asking these questions.

We have not even talked about rebuilding. The issue of rebuilding has not been raised. We have to raise it, too. It is important for us to bear that in mind when we ask our questions.

Senator Adams: You mentioned the two-thirds vote requirement. Can you explain that? Was there more voting with the 1979 NAFO convention? Now we hear that we will have more power to talk to the Europeans about quotas. What does that mean?

Mr. Bevan: With respect to Senator Rompkey's intervention, I was pointing out that Iceland and Norway, in terms of the Eastern Atlantic, have that wording. They are coastal states. In terms of the Western Atlantic, Denmark — in respect of Greenland — St. Pierre and Miquelon, the U.S. and Canada also found that this wording did not cause the kind of angst being expressed.

The Chair: St. Pierre and Miquelon does not have the same risk we do.

Mr. Bevan: I agree.

un niveau viable? Le jeu politique international verra d'autres parties contractantes dire : « Allez-y donc, réglez ces litiges. » C'est dans ce contexte que fonctionnera la nouvelle convention.

Si vous regardez le libellé, vous ne voyez pas le mot « poisson ». Les termes reflètent l'attitude d'ensemble mais il n'y figure pas le mot « poisson ». Ce qu'il nous faut faire, c'est modifier les comportements sur l'eau. Voilà ce qui compte. Cette convention nous aidera à opérer ce changement. Nous y sommes déjà parvenus avec les mesures de conservation d'application de l'OPANO, et nous avons constaté de réelles améliorations de la conformité qui vont aider à transformer les mentalités, je l'espère.

Le sénateur Cowan : Cela semble un excellent sujet pour un débat parlementaire.

Le président : En posant nos questions, il ne faut pas oublier que les stocks dont nous parlons se situent principalement au large de nos côtes. Ils ne sont pas au large de la Norvège. Nous avons entamé cette discussion à cause du nez et de la queue des Grands bancs. C'est là où le problème se situait et se situe toujours.

Vous avez dit que nombre de pays sont heureux d'avoir cela dans la convention. Nous ne pêchons pas au large de la Norvège, mais les Islandais pêchent sur le nez et la queue des Grands bancs. Je voulais simplement le rappeler, car c'est important. Toute cette discussion a commencé avec la gestion de conservation par opposition à la réforme de l'OPANO. Pourquoi la gestion de conservation? Parce qu'il y avait pillage sur le nez et la queue des Grands bancs et que notre stock a été décimé. Des bancs de poissons que nous avons pêchés pendant des siècles ont disparu du nez et de la queue des Grands bancs. Ils sont partis parce que nous avons pêché à l'excès, mais les autres aussi. Nous n'avons pas surpêché les stocks norvégiens ni les stocks islandais, mais nos stocks ont été surpêchés. Il ne faut pas le perdre de vue. C'est ainsi que toute cette discussion a commencé, c'est de cela que nous parlons. C'est le secteur qui nous intéresse. C'est pourquoi nous posons ces questions.

Nous n'avons même pas encore parlé de reconstitution. La question de la reconstitution n'a pas été soulevée. Il faudra pourtant le faire. Il importe de garder cela à l'esprit en posant nos questions.

Le sénateur Adams : Vous avez mentionné la majorité des deux tiers. Pouvez-vous expliquer cela. Y avait-il davantage de votes avec la convention OPANO de 1979? On nous dit maintenant que nous aurons plus d'atouts en main pour parler des quotas avec les Européens. Qu'est-ce que cela signifie?

M. Bevan : En ce qui concerne l'intervention du sénateur Rompkey, j'ai fait remarquer que l'Islande et la Norvège, dans l'Atlantique Est, ont ce libellé. Ce sont des États côtiers. Dans l'Atlantique occidentale, le Danemark — concerné par le Groenland —, Saint-Pierre-et-Miquelon, les États-Unis et le Canada ont jugé également que ce libellé n'est pas la source d'angoisse exprimée ici.

Le président : Saint-Pierre-et-Miquelon ne court pas le même risque que nous.

M. Bevan : Je suis d'accord.

On the issue of custodial management, the key there is not the wording in the convention, as such. The key is what is going on in the water in terms of detection and non-compliance, response to non-compliance and creation of real deterrence and maintenance of compliance to quotas. That is what is being achieved as we speak through changes to the NAFO conservation and enforcement measures in 2006 and again in 2007, and as a result of our vigilance.

With respect to our quotas and the two-thirds voting requirement, the EU and Canada have over 85 per cent of the quotas. Both of us get one vote. We are both, in a sense, interested in finding a way to protect those quotas, even though we have less than one sixth of the votes. That is one reason why we were looking with interest at the two-thirds vote requirement and the safeguards in the conservation enforcement measures.

Senator Adams: We had the Department of Foreign Affairs involved in the agreement with NAFO. Is that still the case?

Mr. Bevan: Foreign Affairs is still involved.

Senator Adams: Are they still involved with the European Union?

Mr. Bevan: We have support at these meetings from the legal people at the Department of Foreign Affairs and from our mission in Brussels, yes.

Senator Adams: You mentioned some of the flags on foreign ships that you are still concerned about.

Mr. Bevan: Flags of convenience do not come on to the Nose and Tail of the Grand Banks anymore. In the 1990s, action was taken that persuaded them that was a bad way to try to make a living. We arrested vessels and made it clear we would take action against flags of convenience fishing straddling stocks.

In 2006, however, they were fishing on high seas redfish in NAFO area 1F outside the 200-mile limit. That action was not on the straddling stock of importance to Canada; therefore, we did not use C-29 as the means to respond to it. However, it was very important to other contracting parties and prompted a discussion to end that practice by putting in place strong port state controls. That would not relate just to the fishing vessel. Any reefer vessel and vessels providing provisions or fuel would also be subject to the same controls. As a result, those vessels are out of business today.

Senator Hubley: Thank you, Mr. Bevan, for working very hard this evening to answer our questions. I still have a concern, however.

We opened our hearing with three experts from the field who have great expertise. When I look at your "go forward strategy" on page 10, there is nothing there telling me when you intend to present it to the Government of Canada as an international treaty. I think Senator Cowan asked the question. I was not sure

Pour ce qui est de la gestion de conservation, la clé ici n'est pas le texte de la convention en tant que tel. Ce qui est déterminant, c'est ce qui se passe sur l'eau, sur le plan de la détection des infractions, de la réaction aux infractions et de la création d'une dissuasion véritable et du respect des quotas. C'est ce qui est en train d'être réalisé à l'heure où nous parlons grâce aux changements apportés aux mesures de conservation et d'application de l'OPANO en 2006 et de nouveau en 2007, et grâce à notre vigilance.

Pour ce qui est de nos quotas et de la majorité des deux tiers, l'UE et le Canada détiennent plus de 85 p. 100 des quotas. Nous avons chacun droit à un vote. Nous sommes tous deux, en un sens, intéressés à trouver des façons de protéger ces quotas, même si nous avons un sixième des votes. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons accueilli avec intérêt les votes à la majorité des deux tiers et les garanties données dans les mesures de conservation et d'application.

Le sénateur Adams : Le ministère des Affaires étrangères a eu un rôle dans l'accord de l'OPANO. Est-ce toujours le cas?

M. Bevan : Les Affaires étrangères sont toujours impliquées.

Le sénateur Adams : Sont-elles impliquées avec l'Union européenne?

M. Bevan : Nous avons un soutien lors de ces réunions des juristes du ministère des Affaires étrangères et de notre mission à Bruxelles, oui.

Le sénateur Adams : Vous avez fait état de certains pavillons de complaisance qui vous gênent.

M. Bevan : Les navires à pavillon de complaisance ne viennent plus sur le nez et la queue des Grands bancs. Des actions ont été entreprises dans les années 1990 qui les ont persuadés que ce n'était pas une bonne façon de gagner leur vie. Nous avons arraisonné des navires et fait savoir que nous prendrions des mesures contre les pavillons de complaisance pêchant les stocks chevauchants.

Cependant, en 2006, ils pêchaient encore le sébaste de haute mer dans la région OPANO 1F en dehors de la limite des 200 milles. Il ne s'agit pas là d'un stock chevauchant important pour le Canada; aussi, nous n'avons pas invoqué le C-29. Cependant, c'était très important pour d'autres parties contractantes et a donné lieu à la volonté d'y mettre un terme en mettant en place des mesures de contrôle par l'État du port. Ces mesures ne frappent pas seulement les navires de pêche, mais tout bateau frigorifique et tout navire leur fournissant des provisions ou du carburant. De ce fait, ces navires ont aujourd'hui disparu.

Le sénateur Hubley : Merci, monsieur Bevan, de travailler aussi fort ce soir et de répondre à nos questions. Cependant, je nourris toujours une préoccupation.

Nous avons entamé notre séance avec trois experts du domaine qui possèdent de grandes connaissances. Lorsque je regarde votre « stratégie prospective » à la page 10, je ne vois rien qui m'indique que vous ayez l'intention de présenter cette convention au gouvernement du Canada à titre de traité international. Je

if you felt this was an international treaty and if you were telling us that perhaps it will not go before the House of Commons. I would like to have an assurance that it will.

Mr. Bevan: It is an international treaty. It is not yet available for consideration by the contracting parties. It has not been through that process. The current president of NAFO has yet to receive the word that it is ready for those kinds of deliberations by the contracting parties.

Is this a significant treaty that would require parliamentary deliberation? That is not my call; that is the government's call. I think you can understand that the people in this room have a view about its significance, but it is not my call to make that determination.

Senator Hubley: You say that it is an international treaty and that it is the government's call? How does come about? Is it the Prime Minister who makes that call?

Mr. Bevan: We do not know how that comes about. It is not tested at this point. Clearly, there will be deliberation by government. The minister will have a view and central agencies will have a view. There will be a discussion. The determination will be made as to whether or not it goes before Parliament.

Senator Hubley: When I hear "low risk" or "insignificant risk," I have trouble with those phrases. We have had problems in our fishing industry, as we all know, and I do not like to leave the door open to too many low risks because I do not know what people understand as a low or an insignificant risk. I find that many times those things can turn out to be very detrimental. When will the new convention be going to the Parliament of Canada for consideration?

Mr. Bevan: It cannot go before January.

Senator Hubley: Is January the date you mentioned?

Mr. Bevan: Yes.

I would point out that the low or insignificant risk is relevant to that one clause. I do not want to leave the committee with any suggestion that there is low risk with any fisheries management issues. We are spending a lot of money to know what is going on in the NAFO regulatory area and to have a good idea of compliance rates. We are expending a lot of effort to ensure there is followup.

The reason we are doing that is because there is high risk. People will do whatever it takes to maximize their own benefits. Without significant vigilance and followup, there is a risk that would involve overfishing. That is why we are working with other contracting parties and nations and why we have air surveillance, ships and fishery officers at sea 365 days a year, seven days a week.

Senator Hubley: In January, that will be public knowledge, will it, for most people?

crois que le sénateur Cowan a posé la question. Je ne sais pas si vous considérez que c'est là un traité international et si vous nous disiez que peut-être il ne serait pas soumis pour ratification à la Chambre des communes. J'aimerais avoir l'assurance qu'il en sera ainsi.

M. Bevan : C'est un traité international. Il n'est pas encore disponible pour ratification par les parties contractantes. Il n'a pas suivi tout le processus. Le président actuel de l'OPANO n'a pas encore été avisé que le texte est prêt pour ce genre de délibération de la part des parties contractantes.

S'agit-il là d'un traité d'envergure qui exigerait une délibération parlementaire? Ce n'est pas à moi de le décider, mais au gouvernement. Vous comprendrez que les gens dans cette salle ont une opinion sur son importance, mais ce n'est pas à moi de prononcer ce jugement.

Le sénateur Hubley : Vous dites que c'est un traité international et que c'est au choix du gouvernement? Comment cela se passe-t-il? Est-ce le premier ministre qui prend la décision?

M. Bevan : Nous ne savons pas comment cela se décide. Cela n'a pas été testé à ce stade. Il y aura clairement une délibération au sein du gouvernement. Le ministre aura un point de vue et les organismes centraux en auront un aussi. Il y aura une discussion et la décision sera prise de le soumettre ou non au Parlement.

Le sénateur Hubley : Lorsque j'entends l'expression « faible risque » ou « risque insignifiant », je m'inquiète. Nous avons eu des problèmes dans notre industrie halieutique, comme chacun sait, et je n'aime pas laisser la porte ouverte à trop de risques faibles car je ne sais pas ce que les gens entendent par risque faible ou insignifiant. Je constate que très souvent ces choses-là peuvent devenir très néfastes. Quand la nouvelle convention sera-t-elle soumise à l'examen du Parlement du Canada?

M. Bevan : Ce ne peut être avant janvier.

Le sénateur Hubley : Janvier étant la date que vous avez mentionnée?

M. Bevan : Oui.

Je fais remarquer que nous avons parlé de risque insignifiant ou faible en rapport avec une clause particulière. Je ne voudrais pas donner l'impression au comité qu'il existe un risque faible par rapport à tout enjeu de gestion des pêches. Nous dépensons beaucoup d'argent pour savoir ce qui se passe dans la zone réglementée par l'OPANO et pour avoir de bons taux de conformité. Nous déployons beaucoup d'efforts pour assurer un suivi.

La raison en est l'existence d'un risque élevé. Les gens font le nécessaire pour maximiser leurs propres bénéfices. Sans une grande vigilance et sans un suivi, il existe un risque de surpêche. C'est pourquoi nous collaborons avec les autres parties contractantes et pays et pourquoi nous avons une surveillance aérienne, des navires et des agents des pêches en mer 365 jours par an, sept jours par semaine.

Le sénateur Hubley : En janvier, la plupart des gens seront informés du nouveau texte?

Mr. Bevan: Yes.

Senator Hubley: We will be informed that it has reached that particular stage in its development.

Mr. Bevan: Yes, and it will also be available publicly.

Senator Cochrane: I must tell you that I am nervous about opening the doors to international management inside the 200-mile limit. Does the difference in behaviour in NAFO have more to do with the fact that the stocks are so depressed these days and there are so few fish left? If stocks eventually rebuild, can we anticipate problems in NAFO? By problems, I mean less cooperation from other countries.

Mr. Bevan: We have had yellowtail rebuild. The stock is back to its original state. Greenland halibut is on the rebuilding plan. It is bottoming out in terms of the dip in its abundance, and there are different views on that. Fishermen are seeing tremendous amounts of abundance both inside and outside the zone. Catch per unit of effort is up in all gear types, all over the zone. Science does not view that as a good indicator of abundance, with good reason. That was what happened to the northern cod. There are a lot of indicators in the minds of fishermen that it will start rebuilding.

American plaice is also becoming more difficult to avoid. It is under moratorium, but its abundance is becoming an issue in terms of bycatch. You cannot fish other species without catching it in some significant levels.

Yes, there is a possibility that as quotas go up people will say they want a piece of it. Canada has 97.5 per cent of the yellowtail quota, for example, and people want to get access to it. There has been a debate at NAFO regarding the quota shares. That is why we wanted a two-thirds vote and the protection and why the delegation went along with that. There is concern over those issues.

There will be a debate about quota keys, but I do not think the same thing will happen as in the past; that is, unilateral quotas that jeopardize the rebuilding of stocks. I do not believe that is a risk for the current members.

A more realistic risk is if you had a lot of fish in the Northwest Atlantic, you would have other people show up. I do not believe the convention text would stop that from being a threat. Other external factors would have to be used to respond to the threat. As I mentioned, that would mean port access to markets. It would mean lots of pressure external to NAFO in order to stop that from being a problem.

I do not think NAFO members will take unilateral action, but they might take a run at the quota keys. Having said that, if there were to be a lot of fish in the area and they attracted players from outside the NAFO member states, we would have problems that would have to be dealt with not through the convention but through very strong diplomatic action and strong action on markets and ports.

M. Bevan : Oui.

Le sénateur Hubley : Nous serons informés du fait qu'il est parvenu à ce stade particulier de son évolution.

M. Bevan : Oui, et il sera diffusé publiquement.

Le sénateur Cochrane : Je dois dire que je suis un peu nerveuse à l'idée d'ouvrir la porte à la gestion internationale à l'intérieur de la limite des 200 milles. Est-ce que la différence de comportement au sein de l'OPANO tient plus au fait que les stocks sont tellement bas ces jours-ci et qu'il reste si peu de poissons? Si les stocks sont un jour reconstitués, devons-nous anticiper des problèmes dans la zone OPANO? Par problèmes, j'entends moins de coopération de la part des autres pays.

M. Bevan : La limande à queue jaune est revenue. Le stock a retrouvé sa taille initiale. Le flétan du Groenland fait partie du plan de reconstitution. Sa courbe d'abondance s'est inversée et il y a des divergences de vue à ce sujet. Les pêcheurs en rencontrent d'énormes quantités tant à l'intérieur qu'en dehors de la zone. La prise par unité d'effort est en hausse avec tous les types d'engins, dans toute la zone. Les scientifiques n'y voient pas un bon indicateur d'abondance, à juste titre. Et la même chose s'était passée avec la morue du Nord. Dans l'esprit des pêcheurs, toutes sortes d'indicateurs annoncent un redémarrage.

La plie américaine devient également difficile à éviter. Elle fait l'objet d'un moratoire, mais son abondance devient un problème du point de vue de la prise accessoire. Vous ne pouvez pêcher d'autres espèces sans en prendre une grande quantité dans vos filets.

Oui, il existe la possibilité que, lorsque les quotas vont augmenter, d'autres disent qu'ils en veulent une part. Le Canada possède 97,5 p. 100 du quota de limande à queue jaune, par exemple, et d'autres voudraient y avoir accès. Il y a un débat au sein de l'OPANO concernant les parts de quotas. C'est pourquoi nous voulions une majorité des deux tiers et la protection de nos parts et pourquoi la délégation a accepté cela. Ces enjeux sont sujets d'inquiétude.

Il y aura un débat sur les clés de quota, mais je ne pense pas que les mêmes choses que dans le passé vont se reproduire; j'entends par-là des quotas unilatéraux qui mettent en péril les stocks. Je ne crois pas qu'il y ait un risque pour les membres actuels.

Un risque plus réaliste est de voir d'autres pêcheurs arriver s'il existait une grande abondance de poisson dans l'Atlantique du Nord-Ouest. Je ne crois pas que le texte de la convention pourrait prévenir cette menace. D'autres facteurs externes devront être mis en œuvre pour répondre à la menace. Comme je l'ai indiqué, cela suppose un contrôle de l'accès aux marchés. Cela suppose beaucoup de pression à l'extérieur de l'OPANO pour empêcher cela de devenir un problème.

Je ne pense pas que les membres de l'OPANO prendront des mesures unilatérales, mais ils pourraient revoir les clés de quota. Cela dit, s'il y avait beaucoup de poissons dans la région qui attireraient des pêcheurs de pays non membres de l'OPANO, nous aurions des problèmes qu'il faudrait résoudre non pas par le biais de la convention mais par de fortes actions diplomatiques et un contrôle strict sur les marchés et les ports.

The Chair: Before I go to Senator Watt, I remind the committee that we heard testimony from Ms. Watson-Wright to the effect that research was going on now to submit a claim on behalf of Canada before 2013 for jurisdiction to the end of the Continental Shelf. We had to prove where the shelf is located. That is another factor we should bear in mind. I am not saying we should wait until 2013. I just throw that in the mix.

Senator Watt: You mentioned that the new convention will become public information and that it is an international treaty. You also mentioned the fact that the contracting parties must agree to the overall package. The other witnesses were concerned about whether the new convention would be made public and how it would be ratified? Will it be ratified by Parliament or will ratification be avoided by way of an Order-in-Council to put it into effect? This is the crux of the issue. This is definitely bothering me because I am not quite sure at the end of the day which route you will decide to adopt. Am I following you?

Mr. Bevan: Yes.

The contracting parties will have the document available presumably in January, at which point they can start the ratification process, which would include Canada. Many of the contracting parties' ratification processes will involve significant government debate processes.

At this point, I cannot tell you what the Government of Canada will do in terms of their decision. They have made some statements about making these things available for debate in Parliament. However, it is not clear to me whether the debate leads to a decision. I believe it does not, but it would inform the Governor-in-Council as to the views of Parliament on a treaty. I do not know what specific process will be followed relevant to the ratification of the NAFO convention in Canada because it is not my decision. That is a new process, and I do not know if this will be deemed to be significant. If it is, then it would presumably go for debate that would inform the GIC decision on ratification or not.

Senator Watt: I would imagine the Minister of Fisheries and Oceans will be the one calling the shots at the end of the day. If he feels that it is important enough that there should be public scrutiny on this matter, then he will bring this matter to the attention of Parliament. If it is not — that is, if the package is more important and if you feel that the risk is minimal — then the minister will decide to have it ratified by Order-in-Council.

Mr. Bevan: I am not sure that it will be his decision on his own. He will have a view and some influence, obviously.

Senator Watt: The executive of the government?

Mr. Bevan: The executive of the government would be making that decision, yes.

The Chair: It would have to be a cabinet decision or at least a committee of cabinet. They could refer it to the procedural committee of cabinet, but it would have to be a cabinet decision.

Le président : Avant de donner la parole au sénateur Watt, je rappelle au comité que nous avons entendu le témoignage de Mme Watson-Wright à l'effet que des recherches sont en cours visant à présenter avant 2013 une demande de juridiction canadienne jusqu'à l'extrémité du plateau continental. Il nous faut prouver pour cela où s'arrête le plateau. C'est un autre facteur à garder à l'esprit. Je ne dis pas qu'il faut attendre jusqu'en 2013. J'ajoute simplement cette considération.

Le sénateur Watt : Vous avez mentionné que la nouvelle convention sera communiquée publiquement et qu'elle constitue un traité international. Vous avez mentionné également que les parties contractantes doivent souscrire à l'ensemble. Les autres témoins se demandaient comment la nouvelle convention serait portée à la connaissance du public et comment elle serait ratifiée? Sera-t-elle ratifiée par le Parlement ou va-t-on éviter la ratification en lui donnant effet au moyen d'un décret? C'est là le nœud de l'affaire. Cela me gêne assurément car je ne sais pas trop quelle procédure vous allez décider d'adopter en fin de compte. Vous ai-je bien compris?

M. Bevan : Oui.

Les parties contractantes auront le document en main probablement en janvier, auquel moment elles peuvent commencer le processus de ratification, le Canada compris. Les mécanismes de ratification des parties contractantes supposeront des débats considérables au niveau des gouvernements.

À ce stade, je ne peux pas vous dire ce que fera le gouvernement du Canada à cet égard. Il a effectué certaines déclarations à l'effet de soumettre ces choses à la délibération du Parlement. Cependant, il n'est pas clair à mes yeux si cette délibération débouche sur une décision. Je crois que ce n'est pas le cas, mais elle signifiera au gouverneur en conseil quel est le point de vue du Parlement sur le traité. Je ne sais pas quel processus précis sera suivi concernant la ratification par le Canada de la convention de l'OPANO car la décision ne m'appartient pas. C'est un processus nouveau et je ne sais pas si ce texte sera jugé important. Dans l'affirmative, il sera probablement soumis à un débat parlementaire qui influera sur la décision du GC de ratifier ou non.

Le sénateur Watt : J'imagine que le ministre des Pêches et des Océans aura le dernier mot à cet égard. S'il juge l'affaire assez importante pour avoir un débat public, il la portera à l'attention du Parlement. Dans la négative — c'est-à-dire, si l'ensemble est plus important et si vous jugez que le risque est minime — le ministre décidera de le faire ratifier par décret.

M. Bevan : Je ne suis pas sûr que la décision lui appartienne. Il aura une opinion et une certaine influence, de toute évidence.

Le sénateur Watt : Le pouvoir exécutif?

M. Bevan : Le pouvoir exécutif prendra cette décision, oui.

Le président : Ce devra être une décision du Cabinet, ou du moins d'un comité du Cabinet. On pourrait renvoyer cela au comité de la procédure du Cabinet, mais il faudra que ce soit une décision du Cabinet.

We heard testimony earlier tonight that the Prime Minister had given an assurance that all international treaties would be brought before Parliament. I think we heard testimony earlier tonight. I cannot recall where that came from, but we did hear it.

Senator Watt: One additional issue still bothers me to a certain extent. I tried to listen carefully so as to understand where everyone is coming from. If our sovereignty is at stake, do we have a mechanism within the governing structure such that we have a fall-back position? If a stranger comes into our house, into our territory, that becomes a reality. What mechanism do we have within the governing structure that allows us to say that we have made a mistake? Do we have a safety net?

Mr. Bevan: There are two safety nets. You have to ask for it and you have to vote yes for anything to apply inside the zone. The decision will not affect sovereignty because it is a sovereign decision as to whether or not we want it to apply. Therefore, it does not affect our sovereignty. It is Canada's decision whether we would like to have a measure inside a zone or not. There are two steps. You must ask for it and, after you see it, you have to accept it. That is what is in the new convention. I do not see that being a likely outcome in the foreseeable future. I do not know under what circumstances it would be used. It has not been used where it exists in the Eastern Atlantic, to my knowledge. It is there as a possibility, yes, but in reality it does not seem to be what is happening. Second, it would only apply if we want it and only apply if we vote for it. I do not think it actually represents someone being able to impose their will on us. That is just not realistic.

Looking for potential scenarios where this could happen takes us away from the broader picture. As I said, we are focusing on maintenance of our sovereignty, but also the broader outcome of sustainable fisheries, rebuilding those stocks and having compliance, which is key to the equivalent of custodial management. You see the response of the parties to non-compliance in the form of levying significant fines and achieving, in our estimation, good compliance this year based on what we did last year and on diplomatic efforts and on the response of contracting parties who are responsible for holding their vessels to account for their actions. That is the key. That is what would have saved the stocks in the first place had we been able to achieve that some time ago. Admittedly, it was not just the convention; it was attitudes and putting the fishermen's short-term interests first on the part of everyone. I think we have all learned a bitter lesson and are now looking at changing the international environment.

If we do not want this new convention to go through, there are mechanisms that can be used to stop it. However, I think the serious question is whether or not we want to stick with a convention that has been a proven failure and avoid a new path, a new opportunity to take the steps needed to protect the ecosystem that the fish rely on and to protect the stocks.

On nous a dit ce soir que le premier ministre avait donné l'assurance que tous les traités internationaux seraient soumis au Parlement. C'est ce qui a été dit plus tôt ce soir. Je ne me souviens plus qui l'a dit, mais cela a été dit.

Le sénateur Watt : Une autre question continue à me gêner un peu. J'ai essayé d'écouter attentivement afin de bien comprendre le point de vue de tous. Si notre souveraineté est en jeu, avons-nous un mécanisme au sein de la structure de gouvernance qui nous donne une position de repli? Si un étranger vient s'installer dans notre maison, dans notre territoire, cela devient une réalité. Quel mécanisme avons-nous dans la structure de gouvernance pour dire que nous avons commis une erreur? Avons-nous un filet de sécurité?

M. Bevan : Il existe deux filets de sécurité. D'une part nous devons demander et d'autre part nous devons voter en faveur de toute mesure s'appliquant dans la zone. La décision n'affectera pas la souveraineté car nous déciderons souverainement si nous voulons que cela s'applique ou non. Par conséquent, notre souveraineté n'est pas en jeu. Le Canada décide s'il veut ou non qu'une mesure soit appliquée dans sa zone. Il y a deux étapes. D'une part, il faut le demander et, une fois que l'on voit la mesure concrète, il faut voter pour. C'est ce que dit la nouvelle convention. Je n'envisage pas que cela arrive dans un avenir prévisible. Je ne vois pas dans quelle circonstance nous invoquerions cette clause. À ma connaissance, elle n'a jamais été utilisée là où elle existe déjà, dans l'Atlantique Est. C'est là à titre de possibilité, oui, mais en réalité ce n'est pas ce qui semble se faire. Deuxièmement, elle ne s'appliquerait que si nous le voulons et le demandons, et si nous votons pour. Je ne pense pas qu'elle permette à quelqu'un de nous imposer sa volonté. Ce n'est tout simplement pas réaliste.

Imaginer des scénarios potentiels où cela pourrait arriver nous fait perdre de vue le tableau d'ensemble. Comme je l'ai dit, nous nous intéressons au maintien de notre souveraineté, mais aussi au résultat plus général d'une pêcherie viable, de la reconstitution de ces stocks et du respect des règles, ingrédient clé de la gestion de conservation. Vous voyez la réponse des parties sous forme de lourdes amendes avec, pour résultat, selon notre estimation, une bonne conformité cette année, suite à nos actions de l'an dernier et à nos efforts diplomatiques et à la réponse des parties contractantes qui ont la responsabilité de tenir leurs navires responsables de leurs actes. La clé est là. C'est ce qui aurait sauvé les stocks en premier lieu si nous avions pu avoir tout cela il y a quelque temps. Certes, l'échec n'était pas seulement imputable à la convention, mais aussi à des attitudes et au fait que tout le monde donnait priorité aux intérêts à court terme des pêcheurs. Je pense que nous avons tous appris une amère leçon et sommes maintenant désireux de changer l'environnement international.

Si nous ne voulons pas que cette nouvelle convention passe, il existe des mécanismes permettant de la stopper. Cependant, la grande question est de savoir si nous voulons conserver une convention dont l'échec est avéré et fermer une voie nouvelle, une opportunité nouvelle de prendre les mesures nécessaires pour protéger l'écosystème dont le poisson dépend et de protéger les stocks.

Senator Cowan: The Nose and Tail and Flemish Cap are outside the 200-mile limit, correct?

Mr. Bevan: Yes.

Senator Cowan: Suppose some other party to NAFO proposes to do something we do not like on the Nose and Tail or the Flemish Cap and we ask them to stop. The quid pro quo is that they will stop what they are doing, but they want us to allow NAFO to have something within our 200-mile limit. Is not that a conceivable scenario?

Mr. Bevan: That may be a conceivable scenario, but I do not see that actually being a reasonable, expected outcome. I do not think a minister would compromise his authority under the Fisheries Act inside the zone in order to achieve some an outcome outside the zone.

Senator Cowan: What progress is the minister or the Government of Canada achieving in its objective, or does it still have the objective of extending our jurisdiction to the edges of the Continental Shelf, which would include the Nose and Tail and the Flemish Cap?

Mr. Bevan: We are already taking action. We have already made arrests of people fishing sedentary species out there.

Senator Cowan: Is that still the objective of the Government of Canada?

Mr. Bevan: No, because the Government of Canada is relying on the fact that we are achieving the compliance necessary in the NAFO regulatory area as we speak.

Senator Cowan: We have given up on the objective stated in the Conservative campaign platform and are moving toward this convention.

Mr. Bevan: We are achieving the same outcome as they were stating they wanted in their platform, as far as I know. They said they wanted to maintain control on the NAFO regulatory zone the same as it would be in the Canadian zone. That is what they have achieved in terms of the outcome. We have three ships out there, as well as air surveillance. We board vessels and inspect them, and now we have followup where those vessels are punished in the event of non-compliance. That is the result. When the estimates of the catch hit the quota, those fisheries were closed three and a half months earlier than expected by the masters. That is the kind of outcome that would demonstrate that what we have outside the zone in the NAFO regulatory area is as good as what we have inside it.

Senator Cowan: I appreciate your response.

The Chair: Thank you very much, Mr. Bevan, for spending so much time with us this evening and for being so forthcoming with your points of view. We thank you and Ms. Lapointe for that.

Le sénateur Cowan : Le nez et la queue et le Bonnet flamand sont situés en dehors de la limite des 200 milles, n'est-ce pas?

M. Bevan : Oui.

Le sénateur Cowan : Supposons qu'un autre membre de l'OPANO propose de faire quelque chose sur le nez et la queue ou le Bonnet flamand qui ne nous plaît pas et que nous lui demandions d'arrêter. La monnaie d'échange, pour qu'il s'arrête, pourra être que nous permettions à l'OPANO de faire quelque chose à l'intérieur de notre limite des 200 milles. N'est-ce pas là un scénario concevable?

M. Bevan : C'est peut-être un scénario concevable, mais je ne le considère ni comme raisonnable ni comme probable. Je ne puis imaginer qu'un ministre compromette son autorité en vertu de la Loi sur les pêches à l'intérieur de la zone pour obtenir un quelconque résultat en dehors de la zone.

Le sénateur Cowan : Quel progrès le ministre et le gouvernement du Canada font-ils en vue de réaliser l'objectif — si c'est toujours un objectif — d'étendre notre juridiction jusqu'à l'extrémité du plateau continental, ce qui engloberait le nez et la queue et le Bonnet flamand?

M. Bevan : Nous prenons déjà des mesures. Nous avons déjà arraisonné des navires pêchant des espèces sédentaires à ces endroits.

Le sénateur Cowan : Est-ce toujours l'objectif du gouvernement du Canada?

M. Bevan : Non, car le gouvernement du Canada s'en remet au fait que nous obtenons déjà la conformité nécessaire dans la zone réglementée par l'OPANO à l'heure où nous parlons.

Le sénateur Cowan : Nous avons renoncé à l'objectif énoncé dans la plate-forme conservatrice au profit de cette convention.

M. Bevan : Nous obtenons le même résultat que celui annoncé dans la plate-forme, pour autant que je sache. Ils ont dit qu'ils voulaient le même contrôle dans la zone réglementée par l'OPANO que dans la zone canadienne. C'est ce que nous avons obtenu, sur le plan des résultats. Nous avons trois navires sur place, ainsi qu'une surveillance aérienne. Nous abordons les navires et les inspectons et nous avons maintenant un suivi tel que ces navires sont punis s'ils sont en infraction. Voilà le résultat. Lorsque les estimations de prises ont atteint le niveau du quota, ces pêcheries ont été fermées avec trois mois et demi d'avance. Voilà le genre de résultat qui prouve que ce que nous avons dans la zone réglementée par l'OPANO est aussi bon que ce que nous avons à l'intérieur de notre zone.

Le sénateur Cowan : J'apprécie votre réponse.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Bevan, d'avoir passé tant de temps avec nous ce soir et de nous avoir fait part de vos vues avec tant de franchise. Nous vous en remercions, vous et Mme Lapointe.

I think there is a consensus amongst committee members that we not let this matter sit, that it requires further study. This will likely be our last meeting before we break for Christmas, but Senator Cochrane and I will meet tomorrow in an effort to put before you a further course of action on this subject.

The committee adjourned.

Je pense qu'il y a consensus parmi les membres du comité pour ne pas laisser en plan cette question, qu'elle mérite un examen plus poussé. La séance d'aujourd'hui sera probablement la dernière avant le congé de Noël, mais le sénateur Cochrane et moi nous réunirons demain pour essayer de dresser un plan d'action ultérieur sur ce sujet.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Thursday, December 6, 2007

Fisheries and Oceans Canada:

David Bevan, Assistant Deputy Minister, Fisheries and
Aquaculture Management;
Wendy Watson-Wright, Assistant Deputy Minister, Science;
Savithri Narayanan, Dominion Hydrographer, Director General,
Ocean Sciences — Canada Hydrographic Service;
Sylvain Paradis, Director General, Ecosystem Science.

Tuesday, December 11, 2007

As individuals:

Bob Applebaum;
Scott Parsons;
Earl Wiseman.

Fisheries and Oceans Canada:

David Bevan, Assistant Deputy Minister, Fisheries and
Aquaculture Management;
Sylvie Lapointe, Head, International Relations.

TÉMOINS

Le jeudi 6 décembre 2007

Pêches et Océans Canada :

David Bevan, sous-ministre adjoint, Gestion des pêches et de
l'aquaculture;
Wendy Watson-Wright, sous-ministre adjoint, Sciences;
Savithri Narayanan, hydrographe fédérale et directrice générale,
Sciences océaniques — Service hydrographique du Canada;
Sylvain Paradis, directeur général, Sciences des écosystèmes.

Le mardi 11 décembre 2007

À titre personnel :

Bob Applebaum;
Scott Parsons;
Earl Wiseman.

Pêches et Océans Canada :

David Bevan, sous-ministre adjoint, Gestion des pêches et de
l'aquaculture;
Sylvie Lapointe, chef, Relations internationales.